Projet social
2019-2022

Centre Social Rural du canton de Grandvilliers
32, rue Frédéric Petit
60210 GRANDVILLIERS
03.44.46.75.41
centre.social.grandvilliers@gmail.com
www.centresocial-grandvilliers.fr

Le mot du Président

Depuis 2013 et la prise en charge de la fonction employeur, notre Centre Social Rural du canton de Grandvilliers a connu bien des évolutions et continue à développer une offre de services et d'animations diversifiée au profit des habitants du territoire de la Picardie Verte.

Aujourd'hui, son action généraliste auprès de toutes les générations, et son approche globale en lien étroit avec tous les acteurs du territoire, font de notre centre social un équipement reconnu comme facteur d'une animation de la vie sociale et de développement social local. C'est pourquoi, dans une recherche permanente de réponses d'une part aux attentes des habitants, d'autre part aux grands enjeux du territoire, le nouveau projet social 2019-2022 fixera des priorités et affichera ses valeurs de solidarité et d'implication de tous dans un mieux faire ensemble pour mieux vivre ensemble.

2018 a été une année forte en changement. De nouveaux services ont vus le jour avec entre autres un accueil accru d'habitants via notre Maison de Service Au public ; l'arrivée de la Mutualité Sociale Agricole au sein de nos locaux ; le développement de la médiation numérique dans 3 agences postales du territoire,…

L'année 2018 est aussi celle de l'arrivée d'un nouveau directeur. Monsieur Francis Loew, après 26 ans de projets au sein du centre social, a transmis en avril ses clefs à Monsieur Thierry Deodato. C'est alors un regard neuf qui est porté tant sur notre territoire que sur notre équipement. Un nouveau directeur, c'est aussi pour une équipe de nouvelles pratiques à mettre en œuvre, de nouvelles façons de faire, et un changement parfois source à de nouvelles interrogations. Je sais pouvoir compter sur le professionnalisme de l'équipe et la remercie pour avoir su accueillir Monsieur Deodato, et l'accompagner dans l'élaboration tant du bilan du projet 2015-2018 que dans la construction du présent projet 2019-2022.

Pour les quatre prochaines années, dans un maintien et un développement de ses activités et son offre de service, l'ambition du centre social est d'un côté d'aller au plus près des habitants et de leurs lieux de vies, de l'autre de les rendre acteurs de l'animation de leur territoire. L'autonomie des habitants, la dynamique des parcours, l'implication et l'expression de chacun, le soutien de la vie associative et des initiatives bénévoles, sont des démarches qui seront déterminantes dans l'atteinte de nos objectifs. Aussi et en appui sur les différents services du centre social, nous rechercherons à répondre tout particulièrement aux questions de santé, d'inclusion numérique et d'insertion socio-professionnelle. Nos aînés, nos jeunes et nos familles seront ici des populations tout particulièrement visées.

Enfin, je remercie tout particulièrement les membres de mon conseil d'administration ainsi que les salariés et les bénévoles du centre social, et peut être fier des tâches accomplies. Je remercie pour conclure les partenaires et les habitants qui nous font confiance, nous soutiennent dans nos projets, et donnent vie au projet de notre centre social rural.

Bien cordialement

Guy Masson, Président du Centre Social Rural du canton de Grandvilliers

SOMMAIRE

Introduction ---- 4

Présentation d'un centre social ---- 5

- Le cadre de référence ---- 5
- Les missions en Animation de la Vie Sociale (AVS) ---- 5
- Les missions en Animation Collective des Familles (ACF) ---- 7

Le Centre Social Rural du Canton de Grandvilliers ---- 8

- Historique ---- 8
- Fiche d'identification ---- 9
- Le Conseil d'Administration ---- 10
- L'équipe du Centre Social Rural ---- 12
- Les locaux ---- 16
- La Maison de Services Au Public ---- 18
- Un regard sur le financier ---- 19

Le territoire d'intervention ---- 21

- Les éléments diagnostic ---- 21
- L'implantation du CSR ---- 22
- Les enjeux transversaux ---- 25

Le projet social Animation de la Vie Sociale (AVS) ---- 31

- Les indicateurs d'évaluation ---- 33
- Axe 1 : Accueillir, maintenir et développer une offre de services et d 'activités pour tous les habitants du territoire ---- 37
- Axe 2 : Répondre aux problématiques sociales locales et territoriales ---- 47
- Axe 3 : Renforcer et développer le partenariat ---- 55
- Axe 4 : Renforcer l'organisation interne du centre social rural ---- 63

Le projet Animation Collective Famille (ACF) ---- 68

- Les indicateurs d'évaluation ---- 70
- Axe 1 : Soutenir les parents dans leur fonction parentale ---- 72
- Axe 2 : Impliquer les parents et acteurs de parentalité dans le projet ACF ---- 78
- Axe 3 : Accroître la lisibilité du CSR en qualité de lieu ressources pour les familles ---- 84

Annexes ---- 89

INTRODUCTION

Le nouveau projet social 2019-2022 s'appuie sur les éléments du bilan 2015-2018 ainsi que sur les problématiques sociales locales du territoire d'intervention du CSR. Le CSR répondra alors, dans le respect de ses missions d'animation de la vie sociale, aux grands enjeux du territoire ciblant le mieux vivre des habitants et cela dans une dimension aussi bien individuelle que collective et citoyenne.

Après un rappel des grandes missions d'animation de la vie sociale, cœur de l'activité d'un centre social, la photographie 2018 du CSR sera présentée pour permettre un regard sur la vie de l'association et mesurer la capacité d'agir de l'équipe en réponse aux grands enjeux du territoire.

Le plan d'action développé restera dans une continuité du contrat de projet précédent et sera présenté sous sa forme transversale (plusieurs actions répondent à un même objectif). Il s'agira alors de renforcer certains axes et de rechercher de nouvelles voies d'implantation sur le territoire, pour une meilleure proximité avec les habitants. L'implication des habitants sera également dynamisée pour qu'elle enrichisse la vie des projets. Cette démarche participative, favorisant le pouvoir d'agir, aura pour ambition de développer le champ du bénévolat tout en créant les conditions favorables à un comité d'usagers pour le prochain contrat de projet. Aussi, les actions de soutien à la parentalité, de prévention santé et de vie associative seront développées pour mieux servir l'habitant, favoriser la transversalité entre les domaines d'activités et mieux rendre lisible l'action du CSR.

Le projet social 2019-2022 est, pour sa partie animation de la vie sociale, composé de 4 axes, chacun constitué d'objectifs spécifiques. Le premier axe est celui de l'offre de services et d'activités pour les habitants, intégrant tant le volet partenarial (leurs actions au sein du CSR) que la parole d'habitants. Le second axe répond spécifiquement à des problématiques sociale locales, ciblant ici la santé, le numérique et l'insertion sociale et professionnelle. Un troisième axe présente quant à lui les objectifs de partenariat avec la nécessité d'appui sur des réseaux, la stratégie de communication externe et le développement des conventionnements nécessaires à la viabilité des actions. Enfin et sur un axe de vie interne à l'association, l'organisation et la culture de l'évaluation feront partie intégrante du projet, tout comme les objectifs de cohésion et de montée en compétences de l'équipe.

Complémentaire du projet en animation de la vie sociale, parce qu'il répond aux mêmes problématiques et est transversale avec tous les domaines d'activités du CSR, le projet en animation collective des familles développe quant à lui ses axes de soutien à la parentalité, d'implication des parents et des acteurs locaux, et de communication s'appuyant sur la vie des réseaux et les initiatives de parents.

PRÉSENTATION D'UN CENTRE SOCIAL

Ces éléments de présentation d'un centre social ont pu faire l'objet d'échanges entre salariés et administrateurs en juin 2018, rencontre qui s'est inscrite dans le cadre d'une commission spécifique à l'élaboration du futur projet social. Il s'agissait alors que chacun puisse être à même niveau d'information et, dans une culture commune, puisse valider les axes et les orientations des quatre prochaines années.

« Un centre social se doit d'être en phase avec l'évolution de son environnement social. Sa capacité d'adaptation dépend de ses marges de progression sur un certain nombre de plans :

- *Le renforcement de la capacité du centre social à être en contact et à l'écoute des évolutions affectant le tissu social ;*
- *Le renouvellement ou l'amélioration des approches visant à faire participer la population et à faire émerger des initiatives ;*
- *La nécessité de mieux faire connaitre les actions, les démarches du centre et d'émettre une information structurée à destination des habitants, mais également des partenaires ;*
- *La dynamisation du partenariat et le développement de cadres conventionnels pour pérenniser les financements tout en réaffirmant les missions et spécificités du centre social ;*
- *L'amélioration de l'organisation interne*
- *Une réaffirmation des principes fondateurs du centre social »*

(Source : circulaire CNAF, LC n°2012)

Le cadre de référence d'un centre social

En référence à la lettre circulaire de juin 2012, l'animation de la vie sociale doit concourir à l'offre globale des services de la Caisse d'Allocations Familiales selon trois axes :

- *Participer, à l'échelle de son territoire d'intervention, à la politique de la Caisse d'Allocations Familiales concernant l'environnement et le cadre de vie des familles ;*
- *Etre un point d'appui au déploiement du travail social et des offres de service de la Caisse d'Allocations Familiales en permettant une mise en relation directe avec les populations ;*
- *Soutenir les différentes politiques de la Caisse d'Allocations Familiales et répondre aux missions identifiées dans la COG (Convention d'Objectifs et de Gestion signée entre l'Etat et la Cnaf).*

Ces objectifs sont d'autant plus pertinents que le centre social se doit de déployer ses missions sur un territoire rural. Faisant partie des quelques équipements présents dans son environnement, il joue ainsi un rôle majeur tant dans ses réponses aux familles qu'en qualité de lieu d'appui pour de nombreux partenaires tant institutionnels qu'associatifs.

Les missions d'Animation de la Vie Sociale

Animés par une équipe de professionnels et de bénévoles, l'objectif global des centres sociaux est de rompre l'isolement des habitants d'un territoire, de prévenir et réduire les exclusions, de renforcer les solidarités entre les personnes en les « intégrant » dans des projets collectifs, leur permettant d'être acteurs et d'assumer un rôle social au sein d'un collectif ou sur le territoire.

Dans la nouvelle circulaire datée de juin 2012, les 4 missions renvoyant à la finalité « d'animation globale et de coordination » ont été enrichies par 5 missions complémentaires qualifiant les centres sociaux de structures « d'animation de la vie sociale » :

Un lieu de proximité à vocation globale, familiale et intergénérationnelle, qui accueille toute la population en veillant à la mixité sociale :

- *être un équipement de quartier à vocation sociale globale : ouverture à l'ensemble de la population habitant à proximité, accueil, animation, activités et services à finalité sociale,*
- *être un équipement à vocation familiale et pluri-générationnelle : lieu de rencontres et d'échanges intergénérationnels, développement des liens familiaux et sociaux.*

Un lieu d'animation de la vie sociale permettant aux habitants de s'exprimer, de concevoir et de réaliser leurs projets :

- *être un lieu d'animation sociale : prise en compte de la demande sociale et des initiatives, développement de la vie associative,*
- *être un lieu d'interventions sociales concertées et novatrices, basé sur le développement du partenariat.*

Organiser une fonction d'accueil et d'écoute des habitants-usagers, des familles et des groupes informels ou des associations :

- *L'accueil, basé sur une écoute attentive, s'étend à la capacité à proposer une offre globale d'information et d'orientation, surtout il doit être organisé de manière à recueillir les besoins des habitants et leurs idées de projets collectifs.*
- *Assuré à titre principal par une – des personnes qualifiée(s), l'accueil doit être appréhendé comme une fonction portée collectivement par l'ensemble de l'équipe d'animation du centre social.*
- *Cette fonction doit être reconnue et repérée sur le territoire d'intervention, et l'accueil doit être considéré comme une action à part entière.*

Assurer une attention particulière aux familles et aux publics fragilisés, et le cas échéant leur proposer un accompagnement adapté ;

Développer des actions d'intervention sociale adaptées aux besoins de la population et du territoire *; en raison des problématiques sociales auxquels ils sont confrontés, ils peuvent développer des actions collectives avec une dimension d'accompagnement social. Ces actions collectives, parfois expérimentales, sont réalisées en concertation avec les partenaires opérationnels ;*

Mettre en œuvre une organisation et/ou un plan d'actions visant à développer la participation et la prise de responsabilités par les usagers et les bénévoles ;

Organiser la concertation et la coordination avec les professionnels et les acteurs impliqués dans les problématiques sociales du territoire et / ou sur leurs axes d'intervention prioritaires.

Les missions d'Animation Collective des Familles

Le centre social doit mettre en œuvre et développer un projet « familles », porté par un « référent famille » et non par le responsable de l'équipement, projet qui doit présenter les caractéristiques suivantes :

- **Répondre** aux problématiques familiales repérées sur le territoire ;
- **Développer** des actions collectives contribuant à l'épanouissement des parents et des enfants, au renforcement de la cohésion intrafamiliale et aux relations et solidarités inter familiales
- **Coordonner** les actions et services de soutien à la parentalité développés au sein du Centre Social ;
- **Faciliter** l'articulation des actions familles du Centre Social avec celles conduites par les partenaires du territoire

Il s'agira également, en qualité d'acteur de développement social local, de contribuer à la mise en cohérence des actions parentalité sur le territoire et constituer des relais efficaces des dispositifs de soutien à la parentalité.

LE CENTRE SOCIAL RURAL DU CANTON DE GRANDVILLIERS

Historique

Le **Centre Social Rural du canton de Grandvilliers a été créé en 1973** à l'initiative de la Mutualité Sociale Agricole, comme l'ensemble des premiers Centres Sociaux Ruraux dans le Département de l'Oise.

Suite à une étude auprès des élus et de la population, il s'avérait comme nécessaire d'établir une structure composée de professionnels, susceptible de mener des activités de loisirs auprès des enfants, des jeunes et des personnes âgées mais aussi de proposer des services de maintien à domicile pour les séniors. 60% de la population vivait alors de revenus issus du monde agricole.

La Fédération Départementale des Centres Sociaux Ruraux de l'Oise, constituée le 6 février 1971, antérieure à l'Association Départementale des Centres Sociaux Ruraux de l'Oise (23/01/1983), qui était basée alors dans les locaux de la Mutualité Sociale Agricole (MSA) à Beauvais, convia les habitants le 22 Juin 1973, pour l'Assemblée Générale Constitutive du Centre Social Rural du Nord Ouest de l'Oise.

80% du premier Conseil d'Administration, convoqué le 7 Juillet 1973, était composé de représentants du monde agricole, où déjà siégeaient des représentants de la CAF et du Conseil Général. Il nomme Monsieur Bourdon André, exploitant agricole, en tant que premier Président du Centre Social.

Le Centre Social Rural du Nord Ouest de l'Oise rejoignait donc la Fédération Départementale des Centres Sociaux regroupant alors les centres de :

- Chaumont en Vexin (Octobre 1966),
- Guiscard (Août 1970),
- Saint Just (Février 1971),
- Lamorlaye (Février 1972),
- Nanteuil le Haudoin (Avril 1973).

A sa création, le Centre Social s'est installé dans un espace de 6m² appartenant à Groupama sur la place Barbier, véritable centre ville de la commune de Grandvilliers.

En 1976, la structure déménage au 32 Rue Frédéric Petit, à 600 m de son ancien emplacement, dans des locaux appartenant à la MSA. C'était une ancienne ferme où au fil des années, les pièces à vivre furent remplacées par des bureaux et des salles d'activités. Ces locaux furent rachetés ensuite en Avril 2003 par la Communauté de Communes de la Picardie Verte.

A Monsieur Bourdon, succédèrent à la présidence :
Monsieur Le Baron Raymond , lors du Conseil d'Administration du 9 Octobre 1978,
Monsieur Dupuy Bernard, lors du Conseil d'Administration du 12 Novembre 1980,
Madame Bocquet Gilberte, lors du Conseil d'Administration du 15 Octobre 1985,
Monsieur François Michel, lors du Conseil d'Administration du 6 Novembre 1997,
Monsieur Heu Jean Pierre, suite à la démission de Monsieur François Michel, lors du Conseil d'Administration du 11 Décembre 2002.
Madame Lebesgue Chantal, suite à l'Assemblée Générale du 15 Juin 2012
Monsieur Guy Masson , lors du Conseil d'administration du 30 Janvier 2013 à ce jour.

Avec la multiplication des Centres Sociaux Ruraux dans le Nord Ouest de l'Oise, Songeons (Juin 1975), Marseille en Beauvaisis (Février 1980) puis Formerie (Février 1993), il était devenu nécessaire de changer d'appellation en modifiant les statuts.

La dénomination de la structure devint en 1985: Centre Social Rural du Canton de Grandvilliers, correspondant ainsi plus à son secteur d'intervention.

Mais depuis la **cessation d'activité du Centre Social du Canton de Formerie en Décembre 2012**, notre territoire d'intervention s'étend principalement sur ces deux ex cantons.

Il faut toutefois relever que des conventions avec le Conseil départemental de l'Oise nous amènent à conduire des actions sur d'autres cantons du territoire du Beauvaisis Oise Picarde.

Un des faits majeurs de la vie du CSR fut la **prise de fonction employeur en Janvier 2013** en lieu et place de l'Association Départementale des Centres Sociaux Ruraux de l'Oise (ADCSRO) suite à la dénonciation en Décembre 2011, par notre conseil d'administration, de la convention de partenariat établie entre les deux structures.

Nous avons en fait anticipé de quelques mois la décision de l'ADCSRO de se recentrer sur les services de maintien à domicile et de rendre autonomes les centres sociaux ruraux encore rattachés à elle.

Notre positionnement fut contesté par certains centres sociaux encore adhérents au réseau et encouragé par d'autres déjà sortis de cette fédération .

Cette anticipation fut bénéfique dans la mesure où en Novembre 2013, l'ADCSRO, une des plus anciennes et grandes associations de l'Oise fut reprise, par décision du tribunal de Grande Instance de Beauvais par une autre structure. C'était le résultat de mauvaises orientations et de choix de gestion inopportuns au cours de ces dernières années.

Le Centre Social Rural du canton de Grandvilliers assure désormais la fonction employeur . Il est de son entière responsabilité de rester une force de proposition, d'innovation et d'adaptation afin de poursuivre le développement social local rural entamé il y a 45 années.

Fiche d'identification :

Statut:	Association régie par la loi de 1901, publication au journal officiel : 23 Août 1973
Siège social:	32, rue Frédéric Petit 60210 GRANDVILLIERS
Téléphone :	03.44.46.75.41
Fax :	03.44.46.11.75
E-mail :	centre.social.grandvilliers@wanadoo.fr
Site Internet	www.centresocial-grandvilliers.fr
N° Siren :	753 833 110
N° Siret :	753 833 110 00012
Code APE :	9499Z

Convention Collective :	Convention Collective Nationale des Acteurs du Lien Social et Familial (ALISFA) Code 1261
Type d'agrément :	Centre Social agréé par la CAF de l'Oise en date du 1er Février 2015. Jeunesse Education Populaire attribué par le Ministère de la jeunesse, des sports et de la vie associative en date du 29 Juin 2005 sous le numéro 05.06.30 JEP
Labellisé:	Lien Social en milieu rural par le Conseil départemental de l'Oise depuis Janvier 2014 Point PIVA (Point Information sur la Vie Associative) depuis Mai 2011 par le Conseil Régional des Hauts de France
Affiliation à :	La Fédération Nationale des Centres Sociaux et Socio Culturels de France depuis le 14 Décembre 1996 sous le numéro 60009, affiliation revue en 2018 vers la Fédération des Centres Sociaux des Pays Picards L'Union des Centres Sociaux Ruraux de l'Oise depuis Novembre 2013
Conventionné :	Espace Public Numérique 3.D depuis Janvier 2014 avec le Conseil Régional de Picardie (EPN depuis Octobre 2008) Point Information Jeunesse depuis le 26 Juillet 1994 avec La Préfecture de l'Oise et la Direction Départementale de la Cohésion Sociale (DDCS) Maison de Services Au Public (MSAP) depuis mars 2017
Adhérent à :	Uniformation depuis Septembre 2012 Syndicat Employeur des Acteurs du lien Social et Familial (SNAECSO) depuis Janvier 2013 sous le Numéro 2219 L'Association Nationale de Développement des Épiceries Solidaires (ANDES) depuis Juillet 2013 L'Union Régionale de lutte contre l'illettrisme de Picardie (Urlip) depuis 2014
Certification des comptes:	Cabinet de Commissaire aux comptes: Audit Conseil Expertise SA Membre de PKF International

Le Conseil d'Administration

Comme toute association à but non lucratif qui relève de la loi du 1er Juillet 1901, le Centre Social Rural est dirigé par un Conseil d'Administration, composé de membres élus renouvelables chaque année par tiers et par des membres de droit. *« Il est investi des pouvoirs les plus étendus pour faire et autoriser tous actes et opérations intéressant l'objet de l'association et qui ne sont pas réservés à l'Assemblée Générale. Son rôle est de mettre en œuvre le projet du centre social, les orientations définies par l'Assemblée Générale, de valider*

les orientations budgétaires validées par le bureau, d'approuver le compte d'exploitation et le budget prévisionnel. » (Extrait des statuts de l'association)

Il a à sa tête un Président et un Bureau réélus chaque année à l'issue de l'Assemblée Générale.

La composition du Conseil d'Administration au 1er août 2018, suite à l'Assemblée Générale du 5 juillet 2018, est la suivante :

Les membres élus :

BOYENVAL Gilles
BRETON Jean-François
CAILLEUX Guillaume, nouvellement élu
CHOUARA CORBILLON Maryse
DANIEL Catherine
DURY Annie
HEU Jean-Pierre
LAURENT-CHARVET Sébastien, nouvellement élu
LEBESGUE Chantal
LEDUC André
MASSON Guy
MERCIER Jean-Claude
METEYER Jean-Pierre
MOINE Nathalie, nouvellement élue
NOEL Denis
PERIMONY Patrick
PICHARD Hélène, nouvellement élue
SINET Roger
SOULEZ Jean-Paul

Les Membres de droit :

ARNOLD Alain, représentant de la CAF
BOUS William, Maire de Formerie
BORGOO Martine, Conseillère départementale
CHEVEUX Marika, représentante de la CCPV
CUVELIER Fabienne, Vice-Présidente en charge de la commission sociale à la CCPV
DECORDE Gérard, Conseiller départemental
PICHON Céline, représentante de la CAF
DOR Jean-Louis, Président de la CCPV
ESTIENNE Jean-Pierre, Maire de la commune de Feuquières et représentant de la CCPV
LIEBE Françoise, représentante de la MSA
HEU Jean-Michel, Agriculteur, représentant de la MSA
LARCHER Jacques, Maire de la commune de Grandvilliers

La composition des membres du bureau, élus le 5 juillet par les membres élus du Conseil d'Administration, est la suivante :

MASSON Guy - Président
METEYER Jean-Pierre – Vice-Président
NOEL Denis - Trésorier
PICHARD Hélène, nouvellement élue - Secrétaire
SOULEZ Jean-Paul – Secrétaire adjoint

L'équipe du Centre Social Rural

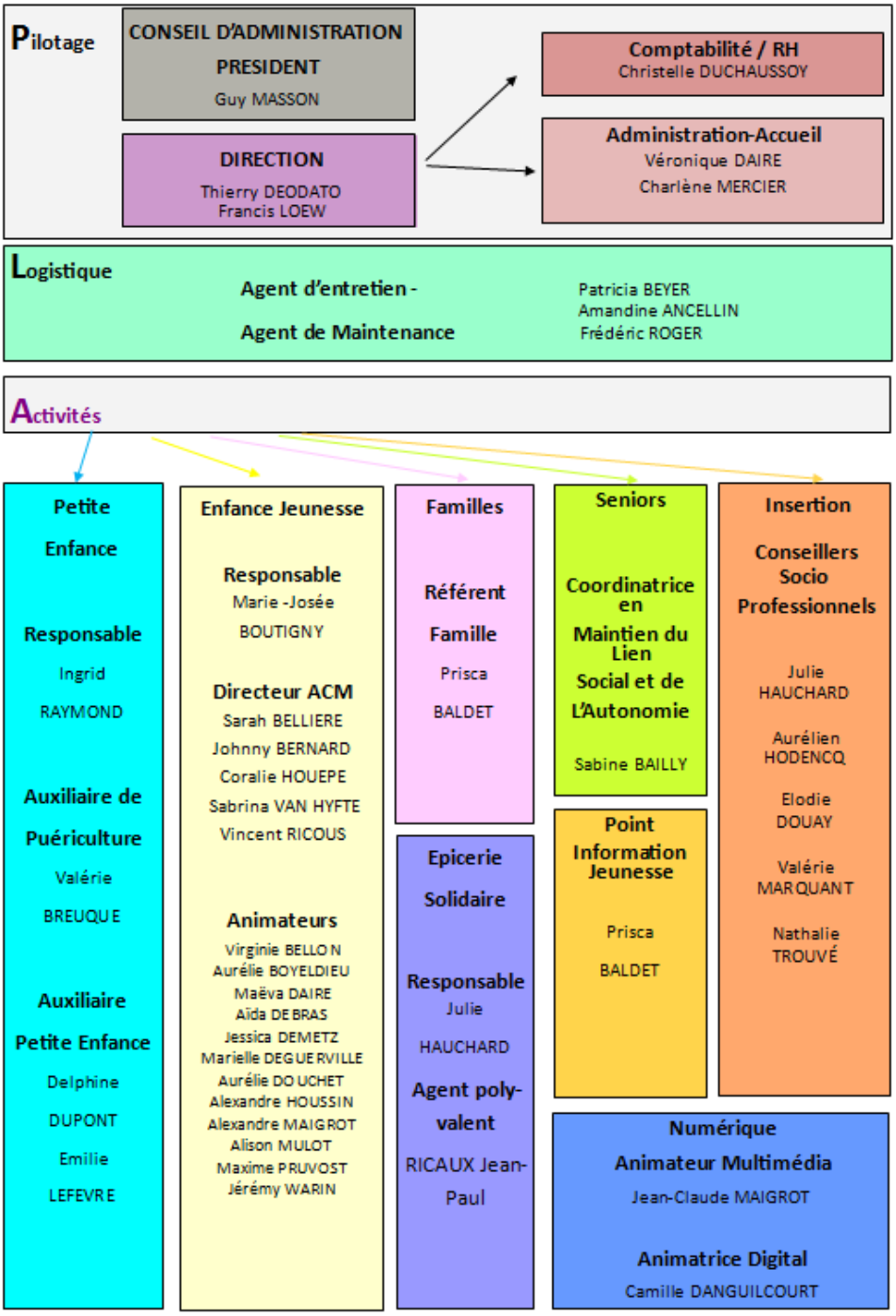

L'équipe du CSR est organisée par grands pôles d'activités, correspondants ici à l'ancienne organisation PLA (Pilotage, Logistique, Activités) définie par la Caisse d'Allocations Familiales.

Sous la responsabilité du directeur et coordonnés par ce dernier, les différents pôles gèrent leurs activités, leurs actions, et répondent aux missions d'animation de la vie sociale telles que précisées au sein du projet social.

Le tableau récapitulatif ci-après indique les niveaux de qualifications des salariés et leur date d'arrivée au sein de l'équipe, ce qui démontre la capacité du centre social à renouveler ses salariés. Par ailleurs, nous pouvons noter que la moyenne d'âge des salariés, notamment par la présence de nombreux animateurs, est relativement jeune. Des départs en retraite pouvant cependant être rendu opérationnel en cours et en fin du contrat de projet, il conviendra de bien préparer la « relève ». Concernant les qualifications, il s'agira d'appréhender la nécessité, dans les années à venir, de mettre en œuvre un plan de formation pour que chacun puisse monter en compétence sur ses fonctions.

Aussi et concernant la direction du CSR, 2 personnes sont positionnées sur le même poste. En effet, Monsieur Francis Loew a pu faire valoir ses droits à un Compte Epargne Temps qui le conduira vers une retraite bien méritée en 2019.

Quant au poste d'animateur du PIJ, celui-ci est confié depuis septembre 2018 à un nouveau salarié. Cette nouvelle embauche se positionne également sur le poste de référent famille. La responsable de l'épicerie solidaire, anciennement référent famille, enrichit alors ses actions d'accompagnement social en intégrant dès septembre le pôle insertion sociale et professionnelle (qui a vu un des membres de son équipe partir courant 2018 par voie de rupture conventionnelle).

NOM	PRENOM	FONCTION	QUALIFICATION/ FORMATION	DATE D'ENTREE
ANCELLIN	AMANDINE	Agent d'entretien	H.A.C.C.P	02/07/2018
BAILLY	SABINE	Référente en maintien du lien social et de l'autonomie	BPJEPS Animation sociale	03/09/2012
BALDET	Prisca	Animatrice socioculturelle référente famille et PIJ	DUT Carrières sociales option Animation Socioculturelle	03/09/2018
BELLIERE	SARAH	Directrice ALSH	BAFD	03/11/2014
BELLON	VIRGINE	Animatrice	CAP Agent Entretien	13/11/2017
BERNARD	JOHNNY	Directeur ALSH	BAFD/BAPAAT	04/03/2013
BEYER	PATRICIA	Agent d'entretien	H.A.C.C.P et P.S.C 1 2018	03/01/2007
BOUTIGNY	MARIE-JOSEE	Responsable du Secteur Enfance et Jeunesse	BAFD	13/02/2006
BOYELDIEU	AURELIE	Animatrice	sans	14/05/2018
BREUQUE	VALERIE	Auxiliaire de Puériculture	Diplôme Professionnel d'auxiliaire de Puériculture H.A.C.C.P	16/02/2007
DAIRE	MAEVA	Animatrice	BEPA SAPAT, BAFA, PSC1 H.A.C.C.P	03/09/2018
DAIRE	VERONIQUE	Agent Administratif	BTS Comptabilité Gestion	28/07/2014
DANGUILCOURT	CAMILLE	Animatrice Digital	Bac Pro Gestion et Administration	14/05/2018
DEBRAS	AÏDA	Animatrice	BAPAAT BAFD en cours	01/09/2015
DEGUERVILLE	MARIELLE	Animatrice	CAP Confection	01/10/2015
DEMETZ	JESSICA	Animatrice	BAFA CAP PETITE ENFANCE	03/09/2018
DEODATO	THIERRY	Directeur Centre social	DESJEPS	03/04/2018
DOUAY	ELODIE	Conseillère en insertion professionnelle	DEUG Socio/BAFD	01/09/2014
DOUCHET	AURELIE	Animatrice	niveau CAP Vente P.S.C 1	01/09/2016
DUCHAUSSOY	CHRISTELLE	Responsable Administrative et Financière	BTS Gestion PME-PMI Licence RH	06/01/2004
DUPONT	DELPHINE	Auxiliaire de Petite Enfance	CAP petite enfance H.A.C.C.P	06/03/2007
FIGUEIRA	CORALIE	Directrice ALSH	BAFD	03/11/2011

HAUCHARD	JULIE	Responsable Epicerie Solidaire Conseillère en insertion professionnelle	DE CESF Formation Référente Famille	03/07/2013
HODENCQ	AURELIEN	Conseiller en insertion professionnelle	Licence Pro d'intervention sociale	01/09/2016
HOUSSIN	ALEXANDRE	Animateur	BAFA	19/09/2016
LEFEVBRE	EMILIE	Animatrice petite enfance	Niveau CAP petite enfance H.A.C.C.P	13/11/2017
LOEW	FRANCIS	Directeur Centre Social	DE Educateur Spécialisé	01/05/1991
MAIGROT	ALEXANDRE	Animateur	BEP Comptabilité	03/11/2016
MAIGROT	JEAN-CLAUDE	Animateur Multimédia	BAC F3	14/09/2009
MARQUANT	VALERIE	conseillère en insertion socio-professionnelle	V.A.E Titre Professionnel en CIP	01/02/2013
MERCIER	CHARLENE	Agent Administratif	BTS Assistante de Direction	01/06/2017
MULOT	ALISON	Animatrice	BAFA	01/09/2016
PRUVOST	MAXIME	Animateur	Niveau BEP Bio Services H.A.C.C.P	01/06/2018
RAYMOND	INGRID	Responsable du Multi Accueil	DE Educatrice Jeunes Enfants H.A.C.C.P	01/12/2006
RICAUX	JEAN-PAUL	Agent Polyvalent	Sans	01/12/2016
RICOUS	VINCENT	Directeur ALSH Jeunesse	BAFD PSC1	03/09/2018
ROGER	FREDERIC	Agent de Maintenance	Formation d'Habilitation électrique	04/11/2013
TROUVE	NATHALIE	conseillère en insertion professionnelle	V.A.E Titre Professionnel en CIP	07/12/2009
VAN HYFTE	SABRINA	Directrice ALSH	BAFD	13/05/2013
WARIN	JEREMY	Animateur	BAFA PSC1	03/09/2018

En complément de ces 40 salariés, le CSR accueille actuellement 5 volontaires en service civique ainsi que, tout au long de l'année, des stagiaires (Maison Familiale Rurale, collégiens, lycéens, étudiants) et des jeunes inscrits dans les dispositifs « Pass » du conseil départemental.

Dans son action globale, l'équipe est également enrichie par les professionnels des partenaires présents au sein des locaux et/ou acteurs de projets transverses, les intervenants extérieurs ainsi que par l'action des bénévoles, des parents et des enfants.

Cet ensemble d'acteurs constitue au sens large une équipe détenant des compétences qui assoient le volet pluridisciplinaire du centre social et contribuent à faire vivre le projet dans les champs d'animation de la vie sociale et d'animation collective des familles.

« Le partenariat se définit comme une association active de différents intervenants qui, tout en maintenant leur autonomie, acceptent de mettre en commun leurs efforts en vue de réaliser un objectif commun relié à un problème ou à un besoin clairement identifié dans lequel, en vertu de leur mission respective, ils ont un intérêt, une responsabilité, une motivation, voire une obligation » (Source Wikipédia)

Cette définition répond bien au cadre du Centre social et à sa capacité de réunir en son sein une pluridisciplinarité d'acteurs qui agissent tous en réponse soit à une/des problématique(s), soit à une expression d'habitants.

La force du centre social réside alors dans sa capacité à mettre en œuvre une action généraliste (approche globale de sa démarche). Ainsi et au côté/avec ses partenaires, la capacité d'intervention de l'équipe du Centre social peut s'inscrire dans les domaines suivants :

- Le bien grandir (0-16 ans)
- La jeunesse 16/25 ans
- Le bien vieillir (+ de 50 ans)
- L'inclusion numérique
- L'insertion sociale et socioprofessionnelle
- L'accès aux droits
- La lutte contre l'isolement
- La parentalité et les loisirs familiaux
- Le relais de services publics d'intérêt généraux
- La vie associative
- La citoyenneté et la vie sociale locale/territoriale
- La prévention santé

A préciser cependant que le centre social, malgré ses missions transversales et ses champs d'actions multiples, ne peut pas tout faire, d'où d'une part sa démarche de partenariat, d'autre part la priorisation de ses actions. Aussi, l'action du centre social n'est en rien une prestation. Elle se doit d'intégrer la notion de client dans la seule voie de la qualité de service. Les interventions, actions, activités, se doivent de répondre à des attentes d'habitants et, dans le choix du CSR d'aller en proximité, il sera indispensable d'avoir des relais efficients sur les communes ciblées. Sans le soutien opérationnel et/ou financier de partenaires locaux, la démarche ne pourra pas porter ses fruits d'implication, de citoyenneté et d'autonomie.

Les locaux du Centre Social Rural

Les locaux dans lesquels le Centre Social est installé, dont l'épicerie solidaire, sont la propriété de la Communauté de Communes de la Picardie Verte (CCPV).

Les activités permanentes se déroulent à Grandvilliers au 32 rue Frédéric Petit dans des locaux d'une superficie de 561 m² ainsi qu'à Formerie au 3 A Route de Grumesnil dans des locaux de 120 m², accueillant l'épicerie solidaire et des permanences de professionnels. Ces 2 équipements sont éloignés de 18 km (soit un temps de trajet de 20mn).

La force de l'implantation du CSR est d'être au centre de la commune de Grandvilliers. La faiblesse des locaux réside dans la limite des marges de manœuvre en rénovation et en extension sur le bâtiment (par exemple l'implantation de toilettes supplémentaires). Aussi et pour gagner en lisibilité sur la chaussée, une signalétique plus attractive sera installée fin 2018.

Concernant l'épicerie solidaire et même si les locaux sont bien situés dans la commune de Formerie, une réflexion est engagée par la CCPV pour rechercher d'autres locaux et ainsi améliorer les conditions d'accueil.

Afin de mener au mieux nos activités qui s'étendent au-delà de notre territoire d'intervention, des locaux nous sont également mis à disposition, par les mairies, pour des activités permanentes en accueils de loisirs (périscolaire, extrascolaire, restauration) : Feuquières, Grandvilliers; Lavacquerie; Beaudéduit ; Romescamps; Sommereux. Pour les accueils de permanences des conseillers et de leurs actions d'insertion, des locaux sont mis à disposition sur les communes de Formerie et de Milly sur Thérain ; dans les mairies de Marseille en Beauvaisis et de Saint Omer en chaussée ; dans les maisons du Conseil départemental de Songeons,, Crèvecœur Le Grand et de Bresles ; dans les centres sociaux de Froissy et Breteuil

(bientôt de Marseille en Beauvaisis et de Songeons) ; au sein des locaux d'I'tinéraire sur Beauvais. Des locaux restent à trouver sur l'ex canton de Nivillers.

Notre structure associative ayant une large vocation territoriale, nous sommes amenés à solliciter les communes ou tout autre partenaire pour favoriser le développement de nos activités pluri générationnelles et la synergie associative. La limite des locaux implique cependant de développer davantage nos recherches pour mieux développer nos actions de proximité.

Au rez de chaussée :		**A l'étage :**	
Pôle Administratif	22.73 m²	Bureau de permanences (X 2)	12.72 m²
Pôle Direction	16.69 m²		
Salle photocopieur	11.98 m²	Pôle insertion	25.52 m²
Salle d'activités polyvalente	21.80 m²		
Cuisine	29.45 m²	Pôle Animation	23.74 m²
Salle d'activités polyvalente	64.58 m²		
Toilettes PMR	18.33 m²	Pôle Numérique	11,98 m²
(dont hall)			
		Pôle Séniors et Famille	16.89 m²
Bureau d'accueil CSR/MSAP	19 m²		
Bureau de permanence MSAP	11.33 m²	Salle d'activités polyvalentes	42.09 m²
Salle d'attente	10.77 m²		
Espace multimédia	47,75 m²	Bureaux MSA	37.85 m²
Salle d'activités polyvalente	42.09 m²		
Garage	50.96 m²		
		Soit une superficie totale (intégrant des espaces de circulation) de :	**172.79 m²**
Sont mis à la disposition de la MSA et du Conseil Départemental:			
Toilette	2.45 m²		
Bureau médical MSA	15.18 m²		
Bureau permanence MSA	12.92 m²		
Bureau Maison du CD60	10.76 m²		
Soit une superficie totale (intégrant des espaces de circulation) de :	**388.47 m²**		
En complément d'espaces en chaufferie et cave de **43.19 m²,** et greniers (**125.47 m²)**			

Une structure multi accueil « farandole de la Picardie Verte » de 228m², juxtaposée aux locaux du CSR: un espace d'accueil (dont hall d'accueil, vestiaire du personnel, toilette PMR, salle de rangement), d'un bureau, d'un espace de vie et de motricité, d'une cuisine, d'un espace de change, de toilettes adaptés et d'un dortoir.

Une épicerie solidaire de 120 m² composée d'une épicerie, d'un bureau, d'un toilette et d'un espace de stockage

La Maison de Services au Public (MSAP)

Depuis mars 2017, une MSAP a vu le jour au sein des locaux du CSR, avec déjà près de 1200 visites d'usagers enregistrées par les agents d'accueil dédiées depuis l'ouverture.

Parmi la liste des INTER-OPERATEURS, nous trouvons à ce jour la Caf, la CARSAT, le pôle emploi et la MSA (par ailleurs implantée au sien des locaux depuis janvier 2018). La CPAM rejoindra prochainement ce partenariat.

En complément et cela dans un enrichissement de l'offre de services aux publics, de nombreux partenaires proposent des permanences. Aussi, la Maison du Conseil départemental a un espace dédié au sein de la MSAP.

Un regard sur le financier :

Au regard des éléments financiers présentés ci-après, nous pouvons constater que le budget global se stabilise et favorise par son excédent une capacité potentielle au développement.

	2014	2015	2016	2017	BP 2018
BUDGET GLOBAL	1 733 647	1 424 198	1 471 889	1 470 759	1 436 791
LE SOCIO CULTUREL	984 394	1 216 602	1 261 404	1 272 635	1 238 929
LE PILOTAGE	189 253	207 397	210 486	197 124	197 862
RESULTAT	- **3 160**	**+ 4291**	**+ 85 124**	**+ 47 971**	

Cependant et le centre social étant dépendant des financements de ses partenaires, l'équilibre financier reste un enjeu fort d'année en année. La baisse ou l'arrêt de financements pourrait avoir des conséquences sur la vie du projet social. La quête de nouveaux partenaires reste alors un enjeu permanent qui amène certains membres de l'équipe à sortir du territoire dit pertinent (les 46 communes) pour déployer, conformément aux dispositifs du Conseil départemental de l'Oise, une partie de leurs interventions sur le territoire du Beauvaisis Oise Picarde.

Principaux financeurs du centre social	en 2015	en 2016	En 2017
(Par rapport au compte de résultat)	**1 424 198 €**	**1 471 889.45€**	**1 469 809.47**
Caisse d'Allocations Familiales de l'Oise	14,90%	15.97%	15.52%
Communes Auquel se rajoute la mise à disposition de locaux)	13,14%	16.09%	16,73 %
Communauté de Communes de la Picardie Verte (Auquel se rajoute la mise à disposition des locaux à Grandvilliers et Formerie)	4,42%	4.74%	5.71%
Conseil Départemental de l'Oise	25,23%	23.07%	15.85%
FSE			9.55%
Conseil Régional des Hauts de France	2,75%	2,87%	2.39%
Mutualité Sociale Agricole de Picardie	2,18%	2,36%	3.60%
Usagers	11 ,76%	11,14%	11.61%
Etat /ASP	14,79%	16,84%	13.82%
Autres financeurs	9,15%	4,83%	0,83%
DDCS	0,63%	0,67%	0.68%
CARSAT	1,05%	1,01%	1.02%
FONJEP (Ministères des Affaires Sociales et de la Santé et des Sports, de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et de la Vie Associative		0,41%	0.73%
FNADT			0.98%
CGET			0.98%

La lecture de cette répartition financière par grands financeurs relève les points essentiels suivants :

- La part totale attribuée par l'ensemble des collectivités est la plus importante, démontrant ainsi la reconnaissance de l'acteur et équipement de proximité centre social par le Conseil départemental, la communauté de communes et les communes;
- Un soutien fort en animation globale en coordination par les organismes de sécurité sociale (CAF et MSA) ;
- Une participation usagers qui reste très significative, démontrant ici la diversité d'actions proposées aux habitants ;
- La capacité du centre social d'aller chercher des financements sur appel à projets.

Le territoire d'intervention

Les éléments du diagnostic

Le territoire d'intervention du centre social est celui des 46 communes des anciens cantons de Grandvilliers et de Formerie, désormais regroupées au sein du seul canton de Grandvilliers (fusion des 4 cantons de Grandvilliers, Formerie, Songeons, Marseille en Beauvaisis, en sus d'une partie de l'ex canton du Coudray Saint Germer, soit 101 communes et 41001 habitants de source INSEE 2015). Ces communes sont toutes adhérentes de la Communauté de Communes de la Picardie Verte (CCPV), constituée de **89 communes pour une population de près de 34 000 habitants** (33 714 au 1er janvier 2017) et un territoire représentant une superficie de 633 km2 (densité de 53,20 habitants par km2 d'après le contrat de ruralité de la CCPV, contre 109 hab/km2 sur Beauvais, 140 sur le département de l'Oise et 189 sur la région Hauts de France).

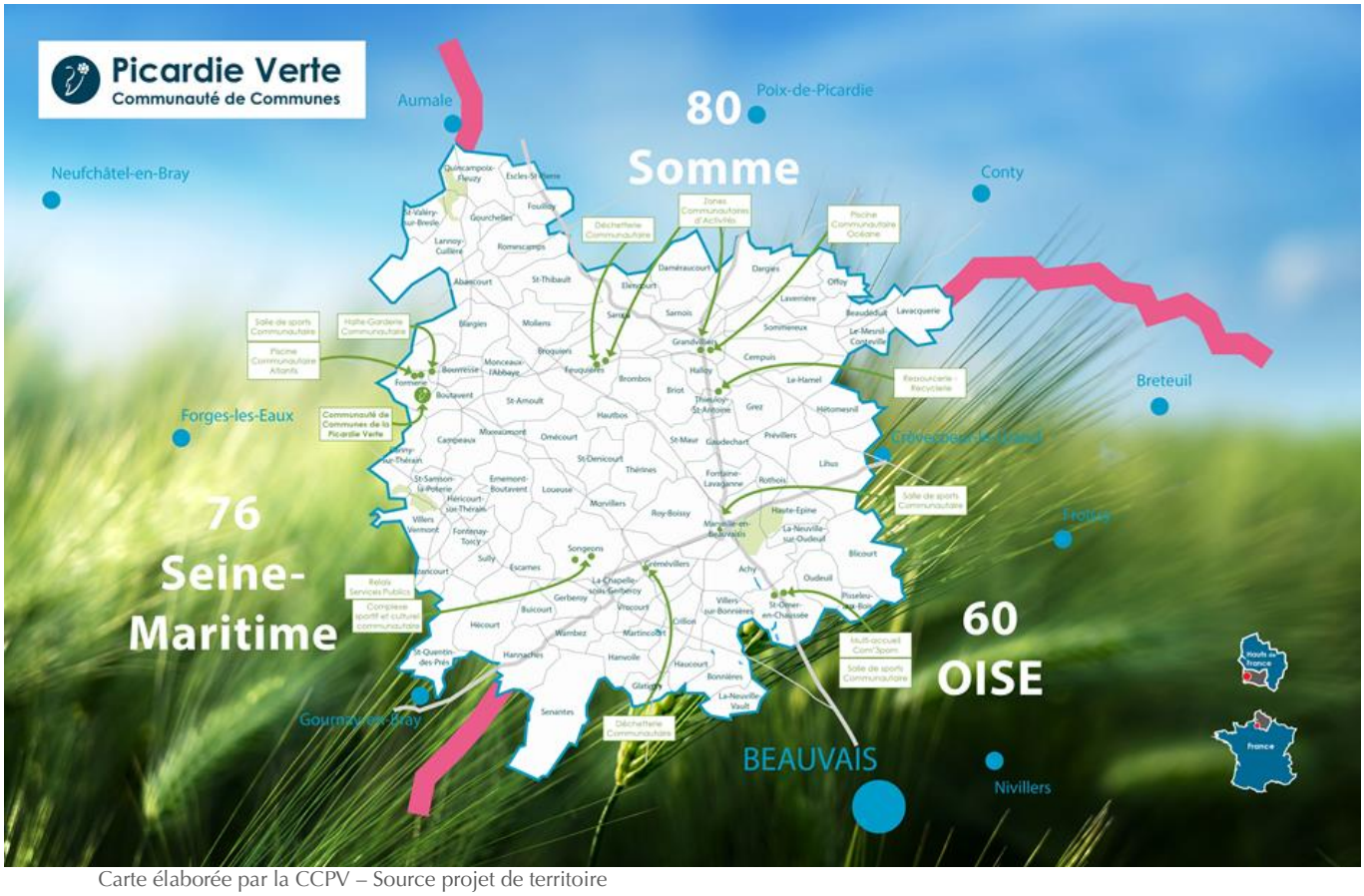

Carte élaborée par la CCPV – Source projet de territoire

Ce territoire rural du Nord-Ouest de l'Oise, frontalier avec les départements de Seine Maritime et de la Somme, appartient dans le découpage administratif du Conseil départemental de l'Oise au territoire dit du « Beauvaisis Oise Picarde » (BOP).

Entre 1999 et 2017, la Picardie Verte a gagné + 5 251 habitants et a connu un bouleversement démographique : une augmentation de +8% de sa population et un taux de croissance de 1,1 % lié en majorité au solde migratoire (+ 0,7 %} et au solde naturel (+ 0,4 %). Cela démontre l'attractivité du territoire de la Picardie verte, et ainsi contribue à relever des besoins et attentes relatifs à une extension des offres de services et activités pour la population, notamment pour de nouvelles familles arrivantes comme pour le maintien de la jeunesse et l'accompagnement du vieillissement. Le centre social peut alors être considéré, par la diversité et l'accessibilité de son offre de services, comme un des équipements structurants du territoire.

Aussi et dans une vision plus intergénérationnelle, précisée dans le contrat de ruralité du fait d'*une cohabitation entre une population plutôt âgée et une population plutôt jeune, active, travaillant à l'extérieur* (37% de moins de 30 ans, 40% de 30/60 ans, 23% de plus de 60 ans), la CCPV indique que *la solidarité des territoires, des populations et des générations sera à privilégier et à conforter*…tout comme celle entre actifs et les habitants les moins privilégiés. Cet enjeu de solidarité, inhérent à tout projet d'animation de la vie sociale, conforte là encore la place du centre social comme acteur de la vie du territoire, notamment par sa mission d'implication des habitants dans des projets à vocation de lien social, de mixité et de relation entre des générations.

Au sein de la CCPV, 82 communes sur les 89 comptent moins de 1000 habitants (Sources : Insee, RP2015 exploitations principales en géographie au 01/01/2018) et 84% des communes ont moins de 500 habitants. Dans une recherche de points d'appui en proximité des habitants, l'équipe du centre social aura alors à privilégier les communes sur lesquelles les usagers/bénéficiaires sont les plus nombreux d'une part, et bénéficiant d'espaces adaptés à la pratique des interventions d'autre part (individuelles et collectives).

L'implantation du CSR

Le centre social est implanté sur la commune de Grandvilliers (2994 habitants dont 46.35 % de personnes couvertes Caf), chef-lieu du canton, commune phare du territoire et située au carrefour des voies de circulation, ce qui en fait un pôle attractif pour de nombreux habitants (présences de nombreux services).

Le centre social est également implanté pour son épicerie solidaire sur la commune de Formerie (2056 habitants dont 45.33 personnes couvertes Caf), autre commune phare du territoire, et siège de la CCPV. La commune de Formerie est un pôle excentré sur le territoire et est à la frontière avec la Seine Maritime.

En complément et pour des actions enfance et jeunesse, le centre social œuvre sur les communes de Feuquières (1458 habitants), Beaudéduit (212 habitants), Lavacquerie (211 habitants), Sommereux (472 habitants) et Romescamps (577 habitants).

D'autres points d'appui servent l'accueil d'habitants, sur des actions individuelles et/ou collectives, sur l'ensemble du territoire. La commune de Feuquières, autre commune phare du territoire et géographiquement implantée entre Grandvilliers et Formerie, pourra être un espace privilégié pour favoriser l'extension de services et d'activités pour les habitants des communes isolées situées en périphérie de Feuquières.

Enfin et du fait des dispositifs du Conseil départemental, notamment sur le volet insertion et séniors, l'équipe du centre social est amenée à intervenir sur l'ensemble du territoire du BOP. Différents points d'appui sont ainsi mis à disposition des équipes par les partenaires du territoire (association, collectivités, CSR).

Deux autres Centres Sociaux Ruraux sont implantés sur la CCPV sur les communes de Marseille-en-Beauvaisis et Songeons. Un troisième CSR se situe sur le canton de Grandvilliers et est implanté sur la commune du Coudray St Germer, territoire de la Communauté de Communes du Pays de Bray.

C'est pourquoi le CSR du canton de Grandvilliers, même s'il peut être amené sur certaines actions à intervenir sur l'ensemble du canton de Grandvilliers, conserve son territoire pertinent de **46 communes** des anciens cantons de Grandvilliers et de Formerie (total de **18761 habitants dont 27.3 % de moins de 20 ans et 16.53% de plus de 65 ans**). Son action est alors complémentaire, voire transversale avec les autres CSR afin qu'ils constituent ensemble un réseau acteur du maillage et de l'offre de services sur ce grand espace rural.

Les autres équipements et services présents sur le territoire CSR sont essentiellement concentrés sur les 3 communes de Formerie, Feuquières et Grandvilliers et couvrent essentiellement les besoins primaires, d'éducation et d'accès à des services pour la population. C'est également sur ces communes que la vie associative est la plus riche (355 associations recensées en 2001 par la CCPV) même si elle est principalement représentée par des associations sportives (sports les plus populaires, dont chasse), culturelles, club des aînés et comités des fêtes. De nombreux regroupements scolaires étant présents sur le territoire, les associations de parents d'élèves sont également bien représentées et pourront être un tremplin pour de nouvelles initiatives de soutien à la parentalité, et/ou de jeunesse. L'association « ciné rural Oise » permet d'avoir une offre culturelle fixée à Fouilloy ainsi que sur un principe d'itinérance. Une autre offre culturelle est également portée par l'association ARC (Accueil Rencontres Culturelles), implantée sur Grandvilliers et menant des activités de danse et de musique rayonnant sur le territoire, ainsi que l'EMION qui intervient plus sur Songeons et Formerie.

Outre les équipements communautaires précisés sur la carte élaborée par la CCPV, et présentant également les grands axes de circulation, nous trouvons sur le territoire 3 gares (Grandvilliers, Feuquières et Abancourt), 4 auto-écoles, 1 Maison Des Solidarités (sur Grandvilliers, complémentaire d'une Maison du Conseil Départemental au sein du CSR, ainsi que des permanences sur Formerie), des bureaux de poste (Formerie, Grandvilliers, Feuquières et des agences postales à Moliens, St Omer-en-chaussée et Hanvoile), 3 bibliothèques, 1 musée de la vie agricole (Hétomesnil), 1 CMP et 1 CMPP (Grandvilliers), une cité des métiers (Grandvilliers), 2 maisons médicales (Grandvilliers et Formerie), 1 EHPAD (Grandvilliers) et une résidence personnes âgées sur Formerie, ainsi que les associations d'accompagnement de la dépendance des personnes âgées à domicile. La MSAP implantée au CSR propose également une offre de services qui avait tendance à disparaître.

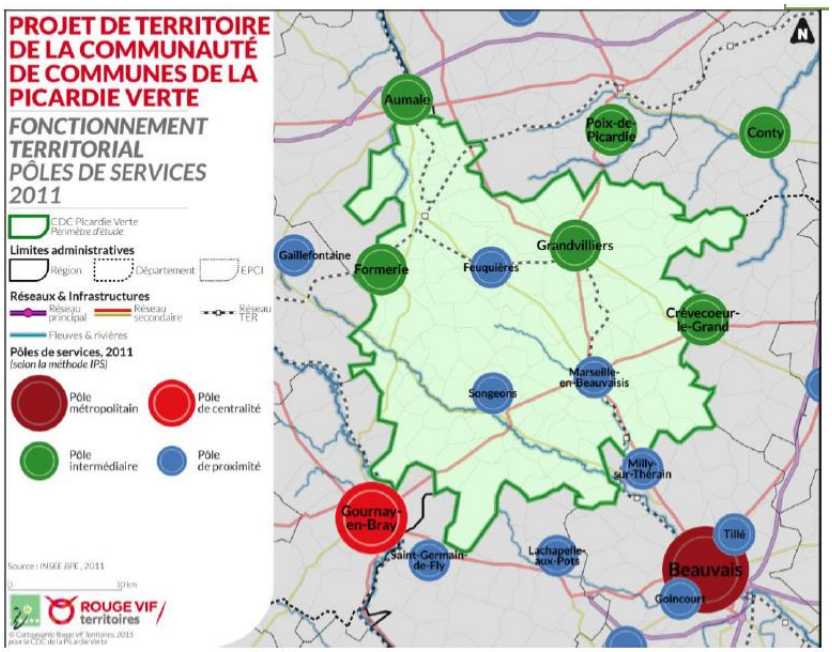

Sur un volet santé, les habitants sont éloignés de + de 30 km des centres hospitaliers (Amiens et Beauvais), et la CCPV présente la plus faible densité de présence médicale des hauts de France. C'est pourquoi la CCPV s'est lancée, en septembre 2018 et au côté de l'Agence Régionale de Santé, dans l'élaboration d'un Contrat Local de Santé. L'offre médicale se devra alors d'être complémentaire d'actions de prévention pour toutes les générations. Il s'agira d'agir sur les déterminants de santé dans une démarche concertée avec tous les acteurs présents et pouvant intervenir dans un axe de santé.

Enfin, le parcours des élèves est bien couvert par la présence des regroupements scolaires maternels et élémentaires ainsi que par les 2 collèges de Formerie et Grandvilliers. 1 seul Lycée professionnel, est implanté sur Grandvilliers. L'offre de lycée général se trouve être sur Beauvais, ce qui pose la problématique de l'éloignement, du parcours réussite des élèves et de la qualification des jeunes. Inscrire son enfant au lycée représente pour les familles soit des frais importants du fait du besoin d'hébergement, soit un rythme conséquent (une fatigue) pour les jeunes. C'est pourquoi de nombreux jeunes s'orientent davantage vers l'offre des Maisons Familiales Rurales de proximité (Songeons et Conty) et du lycée Professionnel de Grandvilliers.

Les enjeux transversaux

Dans son contrat de ruralité, la CCPV pointe les principales faiblesses du territoire suivantes :

- Le manque de services
- La mobilité
- L'isolement géographique
- Le peu d'emploi local

Les problématiques de santé et la sous qualification des jeunes et des adultes font aussi parties des enjeux du territoire (la part importante des non diplômés, tout comme la part des jeunes non insérés de 19.4 %, sont également pointées dans le diagnostic de territoire du Conseil départemental).

Aussi, seuls 54.5% des ménages fiscaux sont imposés et seuls 4% des plus de 15 ans sont des cadres et CSP supérieures (20% d'ouvriers, 15.9% d'employés et 14.9% sans activité professionnelle). Le taux de chômage de la population Picardie verte est de 13%.

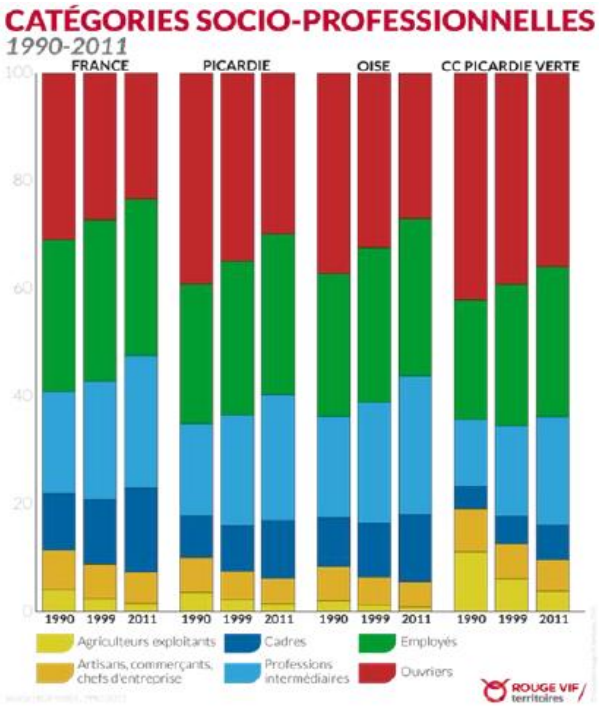

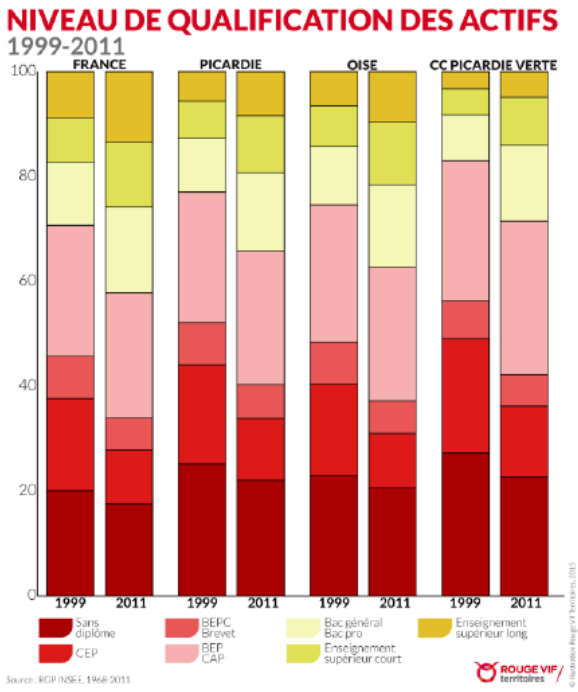

Par ailleurs, le Conseil départemental de l'Oise présente des indicateurs sociaux défavorables, le plus souvent marqués sur le territoire de la CCPV, notamment un taux de pauvreté (12,8% de la population de l'Oise vivent en dessous du seuil de pauvreté, soit 987 €) et un taux de familles monoparentales élevés.

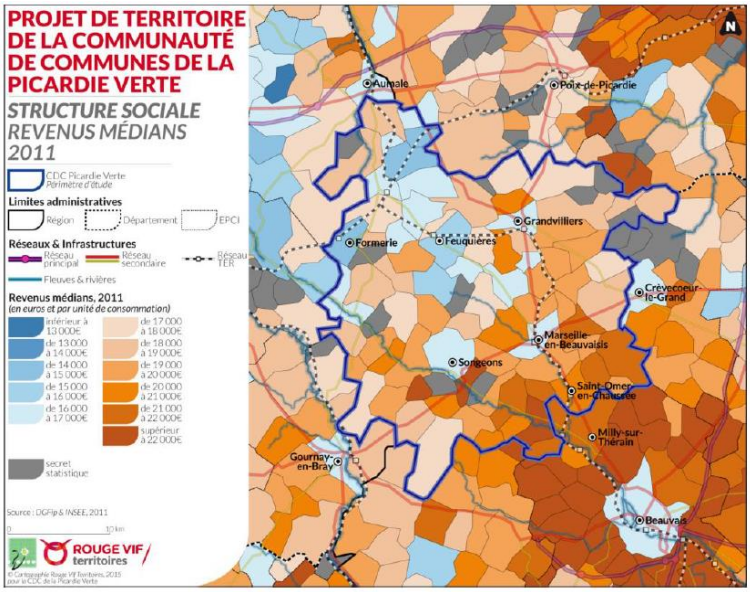

De source Caf de l'Oise (au 31/12/17), 15209 personnes sont couvertes sur la CCPV (5089 allocataires) et 614 sont des allocataires RSA droit commun (y compris RSA jeunes). 27% des allocataires sont isolés et 14.2 % sont des mono-parents avec enfants (dont 17.2% de mono-parents avec 3 enfants et plus). 1509 allocataires ont des ressources inférieures à 100% du SMIC et 49.9% supérieures à 150% du SMIC. La politique d'action sociale de la caf renvoie par conséquent à l'accompagnement des allocataires autour des enjeux d'accès aux droits (notamment le suivi des bénéficiaires du RSA et les mono-parents), de soutien à la parentalité (avec un regard particulier sur le handicap, la petite enfance et la jeunesse) et d'accompagnement des structures à vocation sociale et de lien intergénérationnel.

La Mutualité Sociale Agricole (MSA) anime son plan d'actions sanitaires et sociales pour les ressortissants agricoles (parmi les CSP représentées sur la CCPV, 2.2 % sont des agriculteurs et 11% de l'emploi est autour de l'agriculture). Sur la base de leurs indicateurs, les principaux enjeux restent ceux liés à la famille (et la jeunesse), la retraite et la santé (notamment dépression et suicide) qui s'inscrivent dans une précarité de plus en plus marquée. La lutte contre l'isolement, avec un regard particulier sur les femmes, est également une priorité du plan d'actions sanitaires et sociales de la MSA.

Si l'on se réfère aux problématiques sociales locales identifiées au sein de ces différents diagnostics de territoire, et à la mission d'animation de la vie sociale telle que définie dans la LC 2012 de la CNAF, l'action du CSR du canton de Grandvilliers pourra répondre aux **grands enjeux suivants** :

- **La mobilité** : les cinq lignes de bus et les 3 gares desservant le territoire, avec des fréquences faibles, ne suffisent pas à la mobilité de tous, notamment les habitants isolés et n'ayant pas de moyens de locomotion. Le centre social maintiendra et développera ses interventions au plus près des habitants et/ou en accompagnant la mobilité de ses usagers en appui sur sa flotte de minibus.

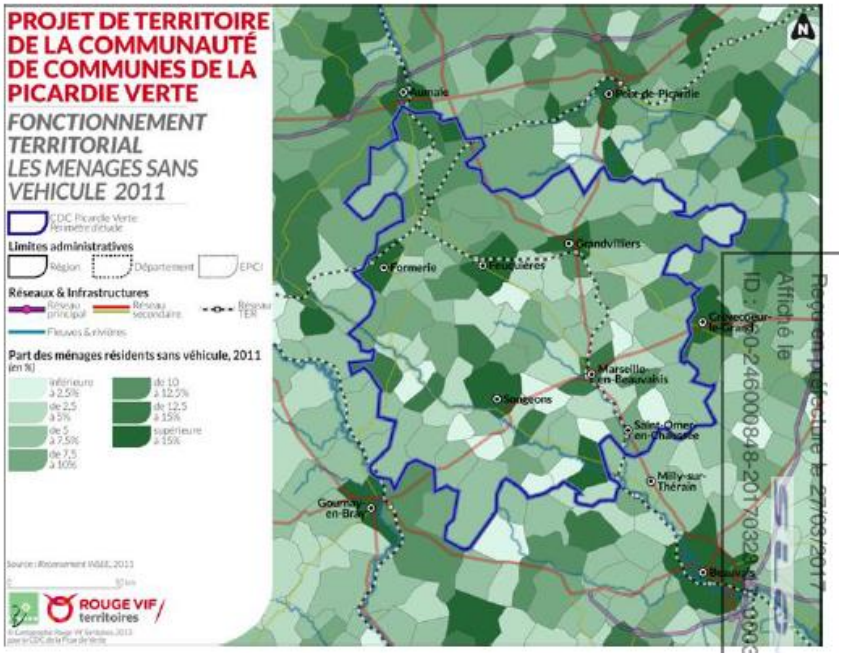

- **L'accès aux droits et aux services déconcentrés :** afin de pouvoir éviter toutes situations de rupture et/ou de non recours aux droits, du fait de l'éloignement avec les services, le conventionnement au titre de l'insertion sociale et socio-professionnelle, l'ouverture de
- la MSAP (Maison de Services Au Public) et le nouveau conventionnement avec La Poste permettent de répondre aux attentes des habitants tant dans l'accès aux droits (mission de première information) que dans l'accès aux services en ligne, et cela au plus près de leurs lieux de vie.
- **La fragilité des populations** : la part des actifs en emploi étant en contrat précaire est de 12,5% sur le canton Grandvilliers (source INSEE). D'après le DASTI appel à projets PTEIS de Juillet 2018, le taux de pauvreté est particulièrement élevé sur notre territoire (14%). En outre, le nombre de dossiers de surendettement est en moyenne plus élevé qu'en France métropolitaine (496/100 000 contre 416/100 000 habitants). Par ailleurs, le taux de chômage des plus de 15 ans passe la barre des 21% dans trois communes importantes du territoire contre 13 % dans le canton de Grandvilliers. L'équipe dédiée au pôle insertion sociale et socio-professionnelle (dont épicerie solidaire) intervient, au côté des services du Conseil départemental, sur l'ensemble du territoire. L'accompagnement individuel et les actions collectives agissent sur les freins liés à l'emploi, à la qualification et à l'accès aux droits. Ces interventions répondent également aux problématiques liées à la mobilité, aux besoins alimentaires, …. , et sont facteurs de lien social.
- **La qualification des habitants, notamment des jeunes :** 13.5% des jeunes Oisiens sont en difficultés de lecture. Sachant que la part des jeunes non insérés du canton de Grandvilliers est de 19,4% (source CD60), un regard particulier sera porté tant par l'équipe dédiée à l'insertion qu'à travers les actions jeunesse, du Point Information Jeunesse, et inscrite dans un partenariat avec la cité des métiers. Le centre social assure également un véritable lieu de formation par l'accueil de la jeunesse en stage, lors d'un Pass permis ou d'un Pass ordi, dans le cadre d'un engagement service civique, de contrats aidés… Ces périodes d'intégration ou d'emploi sont alors susceptibles de donner des vocations amenant vers la qualification professionnelle (essentiellement

La situation dans l'Académie d'Amiens :

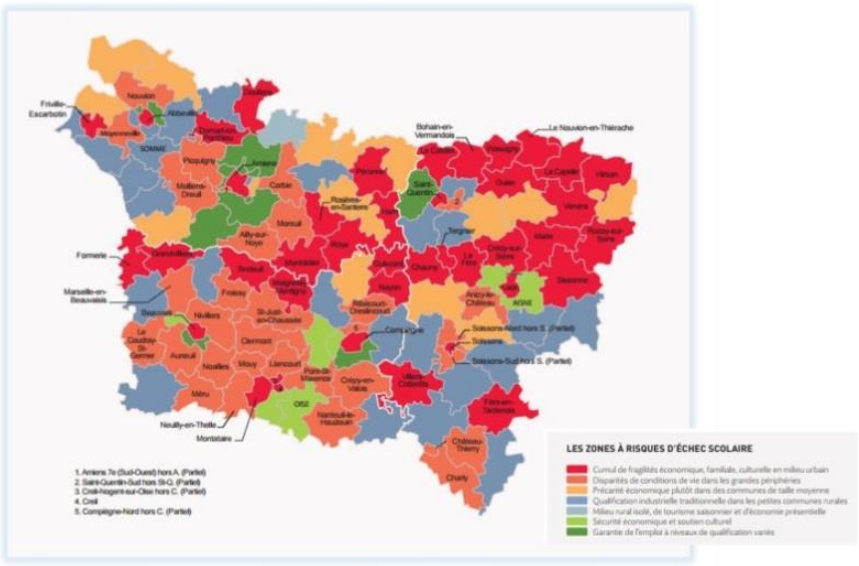

Depp-Cereq-Atlas académique risques sociaux échec scolaire - 2016

champs de l'animation, du service à la personne et de la restauration scolaire). Aussi, de nombreux stages peuvent être proposés auprès du personnel de l'équipe du centre social. Enfin, les actions d'insertion, avec une finalité de retour à l'emploi et la transmission de savoirs/compétences, contribue à définir des parcours professionnels qui passent par la formation qualifiante ou non.

- **Un maillage du territoire pour les accueils petite enfance, enfance et jeunesse :** au côté de la CCPV et des CSR voisins, et avec 26.6% de moins de 20 ans, l'action du centre social permet aux habitants de trouver des modes de garde éducatifs allant du multi-accueil 16 places (petite enfance moins de 6 ans) aux Accueils Collectifs de Mineurs de 3 à 11 ans ouverts toute l'année (sur différents sites) ainsi qu'une action jeunesse 11-17 ans qui se structure peu à peu durant les vacances.
- **La fracture numérique** : la MSAP, les ateliers numériques (anciennement Picardie en Ligne), les initiations informatiques, le déploiement des tablettes ARDOIZ, la mise à disposition au sein d'un espace multimédia des outils numériques, l'accompagnement individuel des habitants sur les services en ligne (dite de médiation numérique), permettent à tous les publics habitants du territoire de s'inscrire dans une démarche d'apprentissage du numérique, de lever le frein numérique d'accès aux droits pour les services en ligne et de rompre l'isolement (notamment pour les séniors isolés). Cette démarche sera prochainement enrichie avec le Tiers Lieux numérique porté par la CCPV et un territoire prochainement couvert à 100% (fin 2018).
- **Le vieillissement des populations** : l'ensemble des problématiques citées ci-dessus touchant aussi les publics séniors, notamment l'isolement du fait du caractère rural et la prévention du vieillissement, le maintien du lien social et l'autonomie de ce public représentent un axe important dans l'action du centre social. Fort de sa dynamique partenariale (salon des séniors 2019 en route avec une quarantaine de partenaires mobilisables) et de l'appui du Conseil départemental et de la CARSAT, le bien vieillir est un des domaines d'interventions qui maintient son objectif de développement et aura à se renforcer à l'avenir.

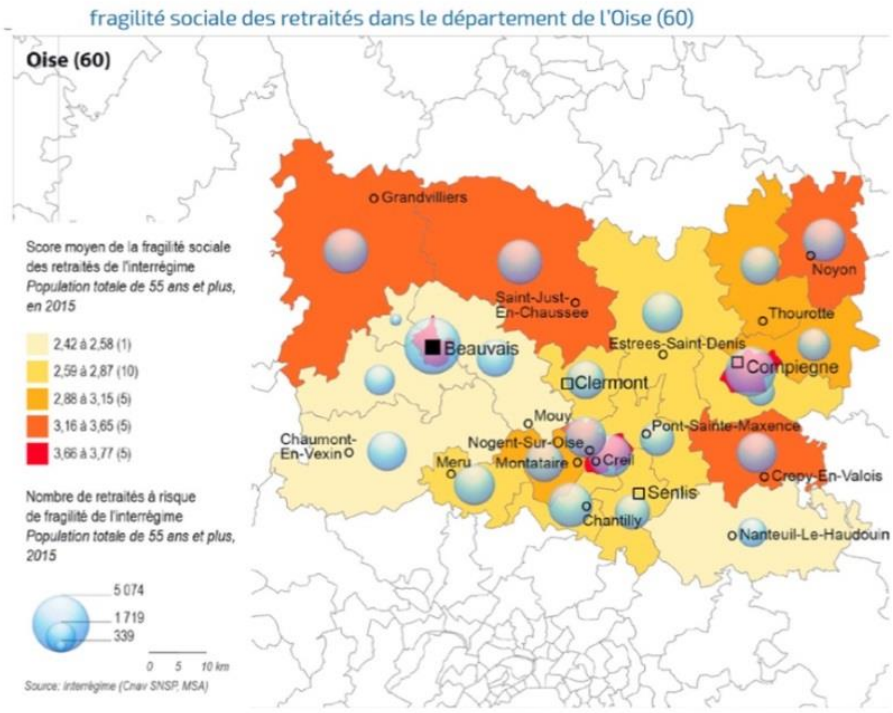

- **La prévention santé :** le centre social agit déjà sur les déterminants de santé sur toutes les tranches d'âges. Au côté de la CCPV et de l'ARS, l'équipe du CSR aura à développer des actions de prévention en réponse directe à l'expression des habitants. Un centre de diffusion de ressources en santé, pour le territoire, pourra être un outil contribuant à l'atteinte des objectifs du Contrat Local de Santé.
- **La participation des habitants** (ou démocratie des usagers): que ce soit dans les projets de soutien à la parentalité, d'insertion, de santé, d'animation globale, d'accès aux droits, du numérique,…, chaque habitants se doit de pouvoir être rendu acteur de son parcours tant personnel que familial et de citoyenneté. Cette démarche d'autonomie et de participation active renvoie à un enjeu de démocratie des usagers, et apparaît dans les nombreux plans d'actions institutionnels. Cet enjeu est aussi celui du nouveau projet social du CSR du canton de Grandvilliers.

Par ailleurs et cela dans une vision de développement social local, l'action de proximité du centre social, auprès des différents publics et dans les divers domaines d'intervention, est bien complémentaire des politiques publiques locales tant au niveau communautaire qu'au niveau départemental et régional (voir Européen). Aussi, nous pouvons considérer que l'offre de services du centre social est pour le territoire aussi bien facteur d'attractivité pour de nouveaux habitants (une population qui augmente) qu'un atout pour les politiques publiques locales en faveur du développement de leur projet de territoire.

Les enjeux du territoire sont encore à ce jour caractéristique de notre espace rural étendu et éloigné des grandes agglomérations départementales. Il conviendra pour le contrat de projet de maintenir notre offre de services en adéquation avec les problématiques sociales locales, tout en cherchant de nouvelles perspectives pour mieux affirmer un impact sur les populations. Une action de mise en cohérence des acteurs, de dynamique de réseaux dans une démarche de concertation avec les partenaires, sera une des conditions de réussite du « bien vivre en

Picardie verte ». Une démarche participative avec les habitants contribuera également, par le pouvoir d'agir et l'expression de leurs attentes/besoins, à faciliter l'identification des problématiques, redéfinir, réévaluer et mieux adapter les actions en cours et à venir.

En complément et s'agissant ici des valeurs véhiculées par le CSR, l'épanouissement des enfants des jeunes et de leurs familles, l'autonomie, la santé, la citoyenneté,…, sont les facteurs d'un mieux vivre ensemble, d'une solidarité entre tous, et du bien-être des habitants. L'action du CSR s'inscrit alors dans un bien grandir, un bien vivre et un bien vieillir.

Enfin, le CSR aura lui-aussi, dans son fonctionnement interne, à rechercher les solutions répondant aux enjeux de développement durable, d'environnement, d'épanouissement, de formation et de bien-être au travail.

LE PROJET ANIMATION DE LA VIE SOCIALE

Le projet social s'est construit à partir du bilan 2015-2018 et en appui sur les éléments relevés dans les différents diagnostics de territoire.

Le regard sur l'activité des différents pôles ainsi que sur l'organisation interne du CSR, prenant alors en compte les préconisations du DLA finalisé en 2018, sont des éléments qui ont permis au nouveau directeur de cibler les orientations pour les 4 prochaines années.

Aussi et parce qu'il convient de faire valider les axes par les administrateurs et les salariés de l'association, de les concerter avec des partenaires, de se saisir de l'expression des habitants, une démarche participative a pu être lancée. Cependant et du fait du changement de direction courant 2018, et d'un temps imparti très court, seules quelques actions valident la démarche partagée d'élaboration du projet :

- Le 14 juin dans la continuité de l'Assemblée Générale
- Le 18 juin dans le cadre d'une réunion partenariale (bureau associatif, CCPV, Cité des métiers…et absence de dernière minute de la Caf, de la MSA et du CD 60)
- Le 5 juillet : première commission spécifique « projet social » réunissant des salariés et des administrateurs
- Le 14 septembre : seconde commission spécifique « projet social » entre salariés et administrateurs, commission complémentaire d'une réunion de la totalité de l'équipe de salariés le 10 septembre.

Lancée lors de l'Assemblée générale de l'association du 14 juin 2018, la technique utilisée pour permettre à chacun de s'exprimer librement a été celle dite des « post it ». Sur la base de la présentation du rapport d'activités, permettant ainsi d'avoir un regard sur l'ensemble des services du CSR, sur son offre d'activités ainsi que sur les résultats associés, les adhérents et salariés présents ont pu faire part de leur parole en donnant leur avis sous une forme manuscrite représentée soit par un mot, une expression, un questionnement, …, un « smileys ».

Au démarrage de l'assemblée générale, ainsi qu'après chaque point présenté, la démarche était rappelée pour que chacun puisse au fur et à mesure s'inscrire dans une réflexion sur le projet, bien conscient que le temps ne permettrait pas de traiter collectivement la parole de chacun (exprimée sur les « post it »).

La production collective sur les différentes thématiques a été conservée pour servir de base aux échanges d'autres phases participatives, et ainsi être enrichie (résultats en annexe). Les thématiques ont été les suivantes :

1. LA MSAP
2. LA PETITE ENFANCE, le multi-accueil : l'offre de service ? Des projets ? La place des familles ?
3. L'ENFANCE : l'offre de services sur le territoire ? Les projets ? le lien avec les acteurs de l'enfance (écoles, associations…)
4. LA JEUNESSE : quelle offre de service pour demain ? Quels projets ? La place des jeunes en milieu rural ? Le lien avec les acteurs de la jeunesse ?
5. LES FAMILLES : que faire en famille ? Quel soutien, aux parents ? Comment mobiliser les familles ?

6. LE NUMERIQUE ET VOUS ? Quelle offre de service ? Comment bien accompagner TOUTES les populations/habitants ? Quels projets ?
7. L'EPICERIE SOLIDAIRE
8. L'INSERTION SOCIALE ET socioprofessionnelle : quelles difficultés pour les habitants ? Quelles actions collectives proposer ?
9. LE BIEN VIEILLIR : quels besoins ? le réseau de bénévoles ? Comment agir au domicile et/ou en collectif ?
10. LE CENTRE SOCIAL votre avis ? (avec support affiche sur le pouvoir d'agir, FCS Nord pas de calais)

Aussi et concernant la participation des usagers, celle-ci est prise en compte non pas en appui sur un comité des usagers mais en appui sur les bilans d'activités, les questionnaires réalisés auprès des usagers, et la connaissance des équipes qui entretiennent des relations privilégiées au quotidien avec ces derniers, voir, du fait de leur ancienneté au sein du CSR, les accompagnent depuis des générations.

Enfin et parce que ces 3 phases servait l'élaboration du projet, il convenait de mettre en œuvre une rencontre validant la structure du projet d'animation de la vie sociale pour la période 2019-2022. Une réunion conviant l'ensemble des équipes du CSR a été organisée le 10 septembre en complément d'une nouvelle commission spécifique au projet social, le 14 septembre, réunissant salariés et administrateurs. En appui sur une présentation des fiches actions et les échanges, le directeur pouvait ainsi expliquer la démarche du projet collectif à mener et recevoir les remarques, commentaires et suggestions de chacun, cela sous la forme d'échanges participatifs.

Les indicateurs de suivi et d'évaluation du projet ont également été présentés pour prendre la mesure de l'évaluation et des outils à mettre en œuvre pour rendre compte de l'atteinte des objectifs d'une part, et de la bonne lisibilité de l'approche globale et transversale d'autre part.

LES INDICATEURS D'EVALUATION

Afin de faciliter l'évaluation périodique du projet, plusieurs indicateurs serviront à mesurer le degré d'atteinte des objectifs fixés.

Les indicateurs socles sont ceux qui renvoient à l'ensemble des fiches actions du projet social animation globale et animation collective famille. Ceux-ci sont par conséquent transposables et servent l'évaluation globale du projet.

La mesure du résultat est celle spécifiquement liée à l'intitulé de l'action et à son descriptif.

Les indicateurs de suivi sont ceux qui renvoient directement à des outils de suivi servant la mesure du résultat.

Au côté des indicateurs socles, nous trouvons par fiche action des indicateurs spécifiques soit le résultat et la démarche de suivi que l'on cherche à évaluer uniquement dans la démarche ciblée.

LES INDICATEURS SOCLES DE RESULTATS :

- le taux de couverture géographique ou commune d'origine des usagers
- l'évolution de l'offre de services et d'activités
- La mixité sociale et intergénérationnelle
- L'implication des familles, des usagers et des partenaires
- Le développement du bénévolat tant en initiatives habitants qu'en soutien des actions pilotées par le Centre social
- le maintien et/ou développement d'actions locales et intercommunales
- un taux de fréquentation accrue
- l'extension du partenariat institutionnel et associatif
- le Centre social comme espace de ressources et d'initiatives pour les habitants
- les réponses aux problématiques sociales locales
- la maîtrise de l'équilibre financier

LES INDICATEURS SOCLES DE SUIVI (ref. outils de suivi):

- la croissance du nombre d'adhérents
- la croissance ou non du nombre d'usagers
- la croissance du nombre de bénévoles
- la croissance du nombre de familles suivies différentes
- La répartition usagers par tranche de Quotient Familial (ressources) et par âge
- le taux de réalisation et la régularité des actions et/ou projets
- la croissance du nombre d'initiatives habitants
- le nombre de communes représentées par les usagers et l'âge
- le nombre de partenaires présents au sein des locaux
- le nombre de partenaires externes au centre social
- la part des financements

LES FICHES ACTIONS DU PROJET

Les orientations du projet social 2019-2022 s'articulent autour de 4 axes traduits chacun en fiches actions :

1. **Accueillir, maintenir et développer une offre de services et d'activités diversifiée pour tous les habitants du territoire** (4 fiches actions)
2. **Répondre aux problématiques sociales locales et territoriales** (3 fiches actions)
3. **Renforcer et développer le partenariat** ((3 fiches actions)
4. **Renforcer l'organisation interne du centre social rural** (2 fiches actions)

La vision globale du projet social, en lien avec sa mission d'animation de la vie sociale, renvoie d'un côté à une fonction accueil accrue par la présence du CSR sur différents lieux de proximité, d'un autre côté à la mise en œuvre d'une démarche participative au service du recueil et de l'implication des habitants et des acteurs du territoire, et enfin au renforcement des partenariats opérationnels avec les acteurs de la vie locale, notamment le tissu associatif (le financier n'est bien sûr pas à occulter dans le soutien des démarches à engager).

Aussi et s'agissant de l'organisation interne du CSR, l'ambition est le décloisonnement des services par une vision commune et partagée dans notre mission d'animation de la vie sociale. La culture de l'évaluation, par l'utilisation de tableaux de bord et de suivi, servira la stratégie de communication et la bonne lisibilité de toutes les actions du CSR. La mise en œuvre d'une clarification des rôles de chacun, en appui sur des actions de cohésion d'équipe et l'application de processus, complétée par une organisation par pôles avec des cadres intermédiaires, seront également les facteurs d'une meilleure lisibilité de nos actions tant au niveau de l'approche globale de l'action du CSR que dans le rendre compte vers nos partenaires.

Dans le cadre du projet social 2019-2022, la vie de chacun des pôles pourra servir l'atteinte d'objectifs qui se veulent fédérateurs. L'ensemble de l'équipe du CSR contribue par son action, qu'elle soit administrative, de partenariat, de face à face public,…, à enrichir le projet global. La force du CSR réside dans sa capacité à mettre en œuvre, tant en interne qu'en externe, une démarche concertée et partagée entre tous. C'est cela qui fait qu'aujourd'hui le CSR est reconnu comme un outil servant les politiques publiques et le développement social local de son territoire.

PROJET CENTRE SOCIAL 2019-2022
AXES et FICHES ACTIONS

AXES/OBJECTIFS	N°FICHE ACTION	OBJECTIFS SPECIFIQUES	ECHEANCE	OBJ. OPERATIONNELS ASSOCIES
Accueillir, maintenir et développer une offre de services et d'activités diversifiée pour tous les habitants du territoire	1	**Donner accès à des services de proximité**	En continu	**Accueillir** les partenaires d'une action sociale de proximité
				Proposer aux familles une offre diversifiée de modes de gardes éducatifs, lieux de socialisation pour leurs enfants
				Agir en proximité des lieux de vie des habitants
	2	**Offrir une pluralité et une diversité d'actions pour les habitants et les familles**	En continu	**Soutenir** les parents dans leurs relations parents-enfants
				Accompagner la population dans des pratiques culturelles, numériques et de bien-être
				Rendre le public sénior acteur de son bien-vieillir
				Accueillir et soutenir une vie associative locale diversifiée et accessible à tous
	3	**Prendre en compte l'expression des attentes et besoins exprimés par les habitants**	En continu	**Créer** les conditions favorables d'un accueil plus adapté et offrant une meilleure qualité d'accueil
				Faire de l'accueil un tremplin servant le recensement des attentes des habitants
				S'appuyer sur la vie des groupes d'usagers
	4	**Faire vivre la parole et l'initiative des habitants**	En continu	**Instaurer,** par la convivialité et le respect, la libre parole des usagers au sein de chaque groupe d'activité/ d'atelier (**créer** les conditions favorables à l'expression des usagers)
				Accompagner les usagers dans une co-construction de leurs projets et initiatives locales (**promouvoir** les actions de citoyenneté)
				Former les usagers au bénévolat
Répondre aux problématiques sociales locales et territoriales	5	**Donner aux habitants les moyens d'agir en toute autonomie sur leurs déterminants de santé**	En continu	**Etre** un centre de diffusion de ressources et d'outils de prévention sur la santé identifié par les acteurs et habitants du territoire.
				Concerter, coordonner et animer des actions de prévention santé, pour tous les âges de la vie, avec les acteurs du territoire et les partenaires de santé
				Impliquer les habitants par du bénévolat dans les actions collectives de santé ("ambassadeurs santé")
	6	**Rendre les habitants acteurs et autonomes face à la démarche d'inclusion numérique pour tous**	En continu	**Donner** aux habitants les plus éloignés du numérique les moyens d'acquérir des connaissances sur l'utilisation et la pratique des outils numériques
				Développer l'autonomie progressive des usagers face aux services en ligne
				Informer collectivement et périodiquement les habitants sur les bonnes pratiques des services en ligne
	7	**Accompagner les personnes en situation de fragilité ponctuelle ou régulière**	En continu	**Lever** les freins de premier niveau nécessaires à l'entrée dans une nouvelle dynamique de vie et/ou évitant la rupture
				Lever les freins inhérents à la réussite d'un parcours vers l'emploi et/ou la formation
				Rendre les habitants acteurs et autonomes dans leur propre parcours d'inclusion sociale et/ou professionnelle
Renforcer et développer le partenariat	8	**Etre un acteur des dynamiques de réseaux existants à l'échelle territoriale, départementale et/ou régionale (voir Européenne)**	En continu	**Contribuer** à la vie des réseaux des centres sociaux
				Etre un acteur identifié, répondant et contribuant aux orientations définies par les principaux partenaires financeurs
				Etre une ressource logistique et d'ingénierie pour la vie associative et les acteurs d'animation de la vie sociale locale
	9	**Mettre en oeuvre une stratégie participative de communication impliquant les acteurs du territoire (dont usagers)**	2019	**Activer** des relais de communication variés et adaptés aux différents publics cibles
				Faire du site internet du centre social un espace de ressources pour les usagers, habitants et acteurs du territoire
				Co-organiser voire piloter des actions fédératrices d'animation de la vie sociale locale
	10	**Encourager la définition d'engagements réciproques faisant l'objet de conventions cadres**	En continu	**Inscrire** le centre social dans les dispositifs labellisés existants à l'échelon local, territorial, départemental et régional
				Rechercher les partenariats opérationnels et/ou financiers nécessaires à la mise en œuvre des actions
				Conserver une capacité d'agir dans le champ des innovations sociales
Renforcer l'organisation interne du centre social rural	11	**Accroître la lisibilité de l'action généraliste du centre social**	2019	**Finaliser** les outils d'une évaluation permanente
				Clarifier et Simplifier les circuits d'organisation
	12	**Fédérer les compétences des salariés autour du projet associatif et du projet social**	2020	**Favoriser** les échanges et savoirs transversaux
				Accompagner les équipes dans une montée en compétences
				Créer un temps fort annuel pour les salariés dédié au projet et à la cohésion d'équipe

AXE 1 : ACCUEILLIR, MAINTENIR ET DEVELOPPER UNE OFFRE DE SERVICES ET D'ACTIVITES DIVERSIFIEE POUR TOUS LES HABITANTS DU TERRITOIRE

Cet axe est celui qui renvoie à la fonction accueil du CSR, avec d'une part l'accueil de partenaires offrant des services déconcentrés, qu'ils soient inter-opérateurs MSAP ou non, d'autre part l'accessibilité offerte aux habitants dans la pratique et la découverte d'activités et ateliers, menés soit par l'équipe du CSR soit par les associations et/ou autres acteurs locaux. Enfin et à travers les missions d'accueil de chaque membre de l'équipe, l'écoute active des attentes des usagers et des habitants permet de créer les conditions favorables à une implication plus forte dans les champs du bénévolat et de la citoyenneté.

Fiche Action n°1

Objectif stratégique concerné
Accueillir, maintenir et développer une offre de services et d'activités diversifiée pour tous les habitants du territoire

Intitulé de l'action	Date de démarrage de l'action	Date d'échéance de l'action
Donner accès à des services de proximité	**2018**	**En continu**

Description et Condition(s) de réussite de l'action (ce que nous devons faire pour que cela marche)
1. **Accueillir les partenaires d'une action sociale de proximité :** les inter-opérateurs MSAP, l'implantation d'une Maison du Conseil Départemental (MCD) et de la MSA au sein des locaux, et l'extension des partenariats institutionnels et associatifs recherchant des points d'appui sont les conditions de réussite d'un accès de proximité pour les habitants 2. **Proposer aux familles une offre diversifiée de modes de gardes éducatifs, lieux de socialisation pour leurs enfants :** le multi-accueil, les ALSH péri et extra-scolaires sur différents sites, une offre d'action pour les jeunes, sont des services éducatifs qui facilitent la conciliation entre vie professionnelle et vie familiale, contribuent à l'attractivité du territoire et accompagnent l'épanouissement des enfants futurs adultes de demain. 3. **Agir en proximité des lieux de vie des habitants :** l'épicerie solidaire, les accompagnements en insertion et la médiation numérique sur différents lieux du territoire (dont agences postales) favorisent le déploiement d'une offre de service type MSAP au plus près des habitants. De nouveaux points d'appui seront à rechercher en collaboration avec les communes et nos partenaires locaux, avec pour premier objectif d'ouvrir ces espaces ressources de proximité au plus près des problématiques identifiées et des « foyer d'habitants »

Bénéfice(s) prévu(s) / Economie(s) envisagée(s)
Pour la population : • Un accueil de proximité répondant à leurs problématiques ponctuelles, individuelles ou familiales, et offrant pour la plupart une relation privilégiée avec un interlocuteur unique • Une réponse personnalisée et adaptée à l'expression des attentes et besoins • Un accompagnement privilégié dans l'accès aux services en ligne • L'accès à des offres de services multiples et concentrées en un seul et même lieu

- L'accès aux services en ligne et de médiation numérique sur différents lieux du territoire

Pour le centre social :

- Le déploiement d'une offre de services MSAP et un partenariat renforcé avec les communes et partenaires locaux
- Une lisibilité accrue de l'offre de services du CSR
- La capacité, par la pluridisciplinarité des acteurs, à travailler en transversalité (concertation plus efficiente et mobilisation simplifiée)
- Un délai de réponse rapide (ou écourté) et adapté à la demande de l'usager
- Un recensement des besoins et problématiques des habitants du territoire servant la démarche de diagnostic partagé
- La possibilité par l'accompagnement de mettre les usagers en situation d'une meilleure autonomie

Pilote de l'action

Le directeur

Moyens humains et/ou Acteur(s) concerné(s) par la mise en œuvre de l'action

- L'ensemble de l'équipe du centre social, notamment les chargées d'accueil, de médiation numérique et d'insertion, ainsi que les autres salariés des pôles famille, séniors, petite enfance , enfance et jeunesse, tous en capacité d'orienter les usagers vers un accueil approprié
- Les institutions, organismes, associations proposant une offre de services d'intérêt général, en action sociale
- Les professionnels en charge de la mise en œuvre des offres de services et accueillant les usagers soit individuellement (permanences) soit collectivement (réunions d'informations collectives)

Moyens techniques et matériels nécessaires

- Mise à disposition des locaux (bureaux aménagés avec téléphone, salles d'activités et multimédia)
- Connexion internet
- PC en accès libre avec possibilité d'impression
- Véhicules de services (mobilité des professionnels) et Minibus (mobilité des habitants)
- Des locaux et/ou bureaux sécurisés et adaptés, tant en interne CSR que sur les lieux d'appui
- Matériels informatiques nomades (PC portable, Tablettes numériques, mallettes de transport, imprimante portative…)

Moyens financiers

- Ceux issus des conventionnements financiers
- Ceux des partenaires pour les charges de personnel et autres fournitures spécifiques
- Tout autre financement pouvant être octroyé suite à un appel à projet pouvant apporter une plus-value pour l'habitant.

Indicateurs de résultats et de suivi
Indicateurs de résultats : • L'extension des partenariats • Une couverture territoriale accrue localement Indicateurs de suivi (et outils associés) : • la croissance du nombre de permanences partenaires et leur volume d'activité à l'accueil (TDB MSAP et accueil, plannings, tableau de partenariat) • la croissance du nombre de présences (TDB de suivi de présence) • le nombre d'utilisation et d'accompagnement du PC accès libre (précisant les sites utilisés) • la mixité sociale et géographique des usagers (carnet d'accueil)

Point(s) de vigilance
• des conditions d'accueil adaptées tant au sien du CSR que sur les lieux d'appui • une communication externe qui doit s'appuyer sur des relais efficients

Fiche Action n°2

Objectif stratégique con Cerné
Accueillir, maintenir et développer une offre de services et d'activités diversifiée pour tous les habitants du territoire

Intitulé de l'action	Date de démarrage de l'action	Date d'échéance de l'action
Offrir une pluralité et une diversité d'actions pour les habitants et les familles	**2018**	**En continu**

Description et Condition(s) de réussite de l'action (ce que nous devons faire pour que cela marche)
1. **Soutenir les parents dans leurs relations parents-enfants,** soit donner l'accès à des animations à vocation familiale voir intergénérationnelle, en appui sur l'animation collective famille et le REAAP 2. **Accompagner la population dans des pratiques culturelles, numériques et de bien-être :** de nombreuses activités à vocation éducative et/ou de lien social sont proposées aux groupes d'usagers tels que des ateliers numériques, de sports collectifs adaptés, des activités manuelles, des sorties à vocation culturelles, du jardin…ou simplement trouver au CSR un lieu de simple convivialité 3. **Rendre le public sénior acteur de son bien-vieillir :** il s'agira ici, dans la cadre de la conférence des financeurs (dispositif présidé par le Conseil départemental), de proposer diverses actions au bénéfice des séniors. Le dispositif Monalisa permettra d'aller au domicile des personnes âgées isolées pour leur proposer un temps de convivialité, de loisirs et de bien être 4. **Accueillir et soutenir une vie associative locale diversifiée et accessible à tous :** à travers le PIVA et la possibilité d'accueil au sein des locaux (ou autres lieux d'appui), il sera ici question de laisser une place à une offre d'activités par les associations locales, activités qui se devront de rester accessible financièrement pour les habitants

Bénéfice(s) prévu(s) / Economie(s) envisagée(s)
Pour les habitants : • Une offre d'activités diversifiée pour toutes les générations • Un accès de proximité sur différents lieux du territoire • Des informations sur la vie associative locale • Un accompagnement vers le bénévolat et la réalisation d'initiatives locales Pour les associations : • Des ressources disponibles en proximité (locaux, ingénierie de projets, actions de formation, mobilité,…) • Un relais de communication • Une pluralité de publics et une mobilisation renforcée Pour le Centre social: • Des partenariats renforcés • Une animation de la vie sociale locale • Une capacité de mobilisation sur des actions fédératrices

Pilote de l'action
Le directeur

Moyens humains et/ou Acteur(s) concerné(s) par la mise en œuvre de l'action
• Ensemble de l'équipe avec d'un côté les animateurs en face à face public, de l'autre une équipe qui se doit de pouvoir diffuser l'information • Le partenariat PIVA avec les associations locales • Les partenaires associatifs servant les projets du CSR (intervenants extérieurs) • Les salariés et bénévoles du tissu associatif représenté

Moyens techniques et matériels nécessaires
• Mise à disposition des locaux et moyens mobilisables du Centre social (dont moyens de communication, matériel spécifique…) • Des locaux ou espace d'accueil adaptés • Les moyens matériels propres à chaque action (atelier) • Les moyens des intervenants extérieurs • Les moyens mobilisables par le Centre social (dont moyens de communication) et/ou mutualisables

Moyens financiers
• Ceux du CSR d'un point de vue logistique • Ceux des partenaires pour les frais de personnel et autres fournitures spécifiques • Les financements opérationnels et/ou financier pouvant être soit issu du réseau soit donnant suite à l'octroi de financement suite à un appel à projet

Indicateurs de résultats et de suivi
Indicateurs de résultats : • la capacité de mobilisation du tissu associatif • La diversité des activités proposées pour toutes tranches d'âges • La croissance du nombre de familles suivies • le nombre d'associations en contact avec le CSR et présentes sur le site internet • la création d'un réseau associatif dynamique • la création de nouvelles associations • l'émergence du bénévolat Indicateurs de suivi : • Le nombre d'associations représentées et mobilisables (dynamique PIVA) • le nombre de personnes impliquées bénévolement dans l'élaboration et la réalisation des actions(cf. Bilans) • la croissance du nombre d'adhérents et d'usagers • la capacité de recueillir des données sur les participants (origine géographique, QF, âge…) • le nombre de nouvelles initiatives dans l'offre d'activités

Point(s) de vigilance
• Des espaces adaptés à l'activité proposée • La valorisation de la carte d'adhérents • Accessibilité financière des participations familiales • Une activité/action en adéquation avec le rythme de vie des différents publics • La dynamique des groupes dans le cadre des initiatives de bénévoles

Fiche Action n°3

Objectif stratégique concerné
Accueillir, maintenir et développer une offre de services et d'activités diversifiée pour tous les habitants du territoire

Intitulé de l'action	Date de démarrage de l'action	Date d'échéance de l'action
Prendre en compte l'expression des attentes et besoins exprimés par les habitants	**2018**	**En continu**

Description et Condition(s) de réussite de l'action (ce que nous devons faire pour que cela marche)
1. **Créer les conditions favorables d'un accueil plus adapté et offrant une meilleure qualité d'accueil :** le réaménagement et la rénovation de certains espaces (notamment d'accueil), la mise en conformité sur l'accessibilité PMR et le positionnement d'une signalétique mettant en avant les valeurs CSR, rendant lisible l'action de nos partenaires (dont financeurs), et facilitant l'accès aux différents services. Les questions relatives à la polyvalence des salles, à la création d'espaces ressources, seront également mise en réflexion tout comme l'extension des locaux (ou la recherche de points d'appui adaptés sur le territoire) 2. **Faire de l'accueil un tremplin servant le recensement des attentes des habitants :** les relations privilégiées avec les chargées d'accueil se doivent de servir l'expression des usagers habitants. La démarche de questionnaire et la libre expression des usagers seront les outils du recensement des attentes 3. **S'appuyer sur la vie des groupes d'usagers :** les petits groupes d'usagers se doivent d'être support à la libre parole. Les professionnels du CSR auront à mettre en œuvre une démarche participative pour se saisir des attentes formulées pour soit impulser l'initiative (mesurer l'émergence d'une envie, d'un projet), soit faire une remontée d'information vers un collègue.

Bénéfice(s) prévu(s) / Economie(s) envisagée(s)
Pour les habitants : • La prise en compte de leurs attentes et par conséquent un meilleur service • Une capacité citoyenne favorisée par l'écoute active des professionnels et la bonne prise en compte des attentes • Une réponse attendue plus adaptée Pour le centre social : • La mise en œuvre d'une démarche de diagnostic usagers • Une animation de la vie sociale plus adaptée aux attentes des habitants • Une capacité accrue de mobilisation et d'impulsion de projets avec/vers des habitants ciblés • Une capacité à apporter une réponse globale aux problématiques exprimées

Pilote de l'action
Le directeur

Moyens humains et/ou Acteur(s) concerné(s) par la mise en œuvre de l'action
• L'équipe du CSR, plus particulièrement les chargées d'accueil et professionnels en situation d'animation d'ateliers collectifs • Les habitants, adhérents et usagers

Moyens techniques et matériels nécessaires
• Les moyens nécessaires à la mise en place des outils spécifiques • Des espaces propices à l'expression

Moyens financiers
• Aucun si ce n'est ceux nécessaires à la communication et à la convivialité

Indicateurs de résultats et de suivi
Indicateurs de résultats : • la croissance des attentes directement exprimées par les habitants-usagers • le développement d'actions nouvelles, de contacts ou d'initiatives prenant en compte les nouvelles attentes exprimées • la croissance du nombre d'usagers Indicateurs de suivi (ou outils associés) : • la mesure régulière de l'expression des habitants-usagers (démarche questionnaire) • la capacité du professionnel référent d'un groupe pour faire émerger la prise d'initiative (cf bilans)

Point(s) de vigilance
• Conserver une posture professionnelle adaptée et respectueuse de la personne accueillie • Etre en capacité de faire face à la multitude des demandes, soit porter une attention particulière à la formation des chargées d'accueil • Pour l'équipe, prendre soin de véhiculer en permanence les valeurs et approches du centre social • Maîtriser les mêmes éléments de langage • la bonne transmission des informations vers l'accueil afin d'opérer un relais auprès de l'équipe CSR et/ou des partenaires, ainsi que via les outils de communication vers les habitants-usagers

Fiche Action n°4

Objectif stratégique concerné
Accueillir, maintenir et développer une offre de services et d'activités diversifiée pour tous les habitants du territoire

Intitulé de l'action	Date de démarrage de l'action	Date d'échéance de l'action
Faire vivre la parole et l'initiative des habitants	**2018**	**En continu**

Description et Condition(s) de réussite de l'action (ce que nous devons faire pour que cela marche)
1. **Instaurer, par la convivialité et le respect, la libre parole des usagers au sein de chaque groupe d'activité / d'atelier,** soit créer les conditions favorables à l'expression des usagers par un accueil bienveillant, instaurant le sentiment de confiance et de sécurité pour mieux libérer la parole, faciliter le partage d'expériences, susciter l'envie et faire émerger les initiatives. L'accueil autour d'un « café gâteaux » s'inscrira dans les temps d'ateliers. Par ailleurs et fort de cette dynamique, des « cafés citoyens » pourront voir le jour. 2. **Accompagner les usagers dans une co-construction de leurs projets et initiatives locales (promouvoir les actions de citoyenneté) :** il s'agira ici d'avoir la capacité à répondre à l'expression d'envies d'initiatives, notamment autour de projets famille et/ou enfants (ateliers parents-enfants, sorties) tels que la cuisine (goûter et repas partagé), des expositions, de l'échange de savoirs (jardin par ex), …. Ces premières initiatives seront une base pour valoriser l'usager et lui permettre de relever d'autres défis (individuel ou collectif) 3. **Former les usagers au bénévolat :** en appui sur la FCSPP (Fédération des Centres Sociaux des Pays Picards) et les autres réseaux existants (Monalisa), des formations pourront être proposées pour acquérir de nouvelles pratiques, partager son expérience et faire émerger de nouvelles initiatives. La formation des professionnels aux techniques participatives sera ici une phase à impulser en amont.

Bénéfice(s) prévu(s) / Economie(s) envisagée(s)
Pour les habitants, usagers, adhérents : • Une meilleure citoyenneté par la capacité de libre parole • Une mise à disposition de moyens pour faire vivre leurs projets • L'acquisition de savoirs sur le bénévolat et l'animation de la vie sociale Pour le Centre social : • Des missions réalisées en étroite collaboration avec les usagers (principe de co-construction) • L'émergence de nouveaux bénévolats et/ou ambassadeurs du Centre social • Sensibiliser les usagers adhérents à l'animation de la vie sociale • S'appuyer sur la ressource habitants (leur mobilisation) véritable vecteur de communication et de lisibilité de l'action du CSR

Pilote de l'action
Le directeur

Moyens humains et/ou Acteur(s) concerné(s) par la mise en œuvre de l'action
• L'équipe du CSR intervenant dans le cadre de dynamique de groupe • les adhérents et usagers • Le point PIVA, la Fédération des centres sociaux, et autres réseaux apportant des ressources pour la formation des bénévoles • Tous moyens humains mobilisables (échanges de pratiques et de savoirs)

Moyens techniques et matériels nécessaires
• Les moyens du Centre social • Les ressources mobilisables par les partenaires • Les outils de la convivialité (boissons, confiseries…) et autres matériels nécessaires aux initiatives • Les minibus servant la mobilité des bénévoles

Moyens financiers
• Ceux servant la réalisation d'actions, de projets • Ceux permettant d'offrir aux usagers les formations nécessaires à leurs montées en compétences de bénévoles

Indicateurs de résultats et de suivi
Indicateurs de résultats : • le taux de progression des actions co-construites avec les bénévoles • la réalisation d'au moins 1 action de formation de bénévoles par année • la réalisation ou non de sous-groupe d'usagers constitutifs d'un comité des usagers Indicateurs de suivi (ou outils associés) : • la régularité des actions en appui sur la participation active des usagers • la capacité à rendre les usagers acteurs/ décideurs de leurs activités au sein de chaque groupe (cf. bilans avec feuille d'évaluation et outils d'expression des usagers) • le nombre d'initiatives issues des dynamiques d'un groupe d'activités (soit le nombre d'actions réalisées par un groupe d'usagers d'une activité...soit la mesure de notre capacité d'impulsion de projets participatifs au sein de chaque groupe) • le nombre de nouveaux bénévoles par type d'activités

Point(s) de vigilance
• Des initiatives qui se doivent de rester réalistes par rapport aux compétences des usagers et aux moyens du Centre social • Ne pas « essouffler » les usagers bénévoles • Mettre en avant la convivialité et le plaisir du rassemblement pour maintenir la dynamique d'implication

AXE 2 : REPONDRE AUX PROBLEMATIQUES SOCIALES LOCALES ET TERRITORIALES

Le territoire de la Picardie verte présente dans son diagnostic local des données qui caractérisent sa population comme étant marquée par ses difficultés sociales, économiques, culturelles, de qualification et d'isolement. Ces données sont celles qui définissent les grandes orientations des politiques sociales mises en œuvre tant par le Conseil départemental que dans un axe de cohésion sociale au niveau local. Par ailleurs, la CCPV s'inscrit dans la démarche dite du « Tiers lieux numérique », et lance prochainement son Contrat Local de Santé.

Le CSR est ici un partenaire reconnu et sollicité pour accompagner la volonté politique et œuvrer dans l'accompagnement des différents publics ciblés dans les plans d'actions.

L'axe 2 présente les priorités de son action d'animation sociale, intégrant de fait les réponses déjà formulées sur les questions d'accessibilité aux services, de mobilité et de citoyenneté participative.

Fiche Action n°5

Objectif stratégique concerné
Répondre aux problématiques sociales locales et territoriales

Intitulé de l'action	Date de démarrage de l'action	Date d'échéance de l'action
Donner aux habitants les moyens d'agir en toute autonomie sur leurs déterminants de santé	**2018**	**En continu**

Description et Condition(s) de réussite de l'action (ce que nous devons faire pour que cela marche)

1. **Etre un centre de diffusion de ressources et d'outils de prévention sur la santé identifié par les acteurs et habitants du territoire :** la création d'un espace dédié, aux services de tous (équipe CSR comprise) et le développement des actions de prévention en santé serviront les réponses aux problématiques d'une part identifiées par l'ARS et les acteurs locaux (dont milieu scolaire), d'autre part formulées par les habitants dans le cadre du recensement de leurs attentes. Dès lors, les outils de prévention (dont action de formation) pourront être proposés et circuler entre acteurs professionnels. Les ressources ainsi déployées devront correspondre aux différents publics et à leurs caractéristiques de santé.
2. **Concerter, coordonner et animer des actions de prévention santé, pour tous les âges de la vie, avec les acteurs du territoire et les partenaires de santé :** l'accompagnement des différents publics dans une démarche d'autonomie sur leurs déterminants de santé est au cœur de l'action du CSR de l'entrée au multi-accueil jusqu'à l'accompagnement du vieillissement. En appui sur les dynamiques existantes, des cafés de parents/aidants, des groupes de parole, des interventions, expositions, bilans de santé,…, seront des ressources clés favorisant l'acquisition de savoirs sur l'hygiène, l'alimentation, la dépendance, la mémoire, le sommeil, les bonnes postures, la sexualité, les addictions, l'habitat…sans oublier le bien-être indispensable à toutes les phases de la vie.
3. **Impliquer les habitants par du bénévolat dans les actions collectives de santé :** en appui sur la

formation des professionnels aux déterminants et outils de prévention santé, il s'agira ici d'impulser des actions de bénévolat caractérisées par la capacité pour les bénévoles d'être acteur de leur santé (Développer l'empowerment et le pouvoir d'agir) pour pouvoir ensuite se sentir en capacité de transmettre un savoir, d'accompagner le professionnel dans une actions collectives…et ainsi de recevoir le titre « d'ambassadeur santé ». Dans l'idéal, chaque tranche d'âge en capacité pourrait être représentée (dès l'enfance) pour promouvoir l'action par ses pairs.

Bénéfice(s) prévu(s) / Economie(s) envisagée(s)

Pour tous :

- L'accès à un espace de ressources disponibles (dont outils en ligne) et mobilisables

Pour les usagers :

- Acquérir des connaissances sur les déterminants de santé
- Maintenir et/ou acquérir une meilleure santé affective, corporelle et de bien-être
- Etre acteur de son propre parcours de santé (tant individuellement que, dans une logique de prévention, au niveau de la cellule familiale et de son réseau primaire)
- Pouvoir s'inscrire dans une démarche de bénévolat à caractère social
- Devenir acteur de son territoire d'appartenance

Pour le Centre social :

- Etre un acteur du Contrat Local de Santé
- Renforcer son partenariat avec les acteurs de la prévention santé
- Renforcer la collaboration avec le monde éducatif, scolaire (en intervention) et gérontologique
- Mettre en œuvre la démarche participative et d'implication des habitants

Pilote de l'action

Le directeur

Moyens humains et/ou Acteur(s) concerné(s) par la mise en œuvre de l'action

- L'équipe du CSR, notamment au sein des pôles séniors, famille, petite-enfance enfance et jeunesse, et insertion (dont épicerie solidaire)
- Les bénévoles ambassadeurs santé
- La CPAM, la MSA, la CARSAT service social, l'IREPS, l'ANPAA, la FCSPP, le point PIVA, le réseau Monalisa et autres acteurs facilitant la formation des bénévoles et/ou la mutualisation et l'obtention de ressources documentaires, outils…

Moyens techniques et matériels nécessaires

- Ceux du Centre social nécessaires au bon déroulement des actions (dont petit équipement, outils ludiques, supports pour affichage des ressources, soutien logistique et de mobilité, communication, reprographie, convivialité,…)
- Les espaces et locaux adaptés aux actions collectives
- Ceux pouvant être mis à disposition par les partenaires

Moyens financiers
• Le soutien financier nécessaire à la création d'un espace santé ainsi qu'au déploiement des actions sur le territoire (dont frais logistique et de communication) • Ceux des partenaires opérationnels • Ceux inhérents aux frais de formation pour les bénévoles (et professionnels) • Ceux nécessaires à l'acquisition de ressources documentaires et ludiques (jeux, mallettes), de matériels et petit équipement

Indicateurs de résultats et de suivi
Indicateurs de résultats : • La création effective d'une espace de ressources documentaires • L'extension des partenariats • L'implication effective de bénévoles « ambassadeurs santé » • La croissance du nombre d'habitants, par tranches d'âges (ou catégories de publics), sensibilisés à une thématique de santé qui les concerne Indicateurs de suivi (ou outils associés) : • Le nombre de nouveaux partenaires opérationnels et/ou financiers • Le nombre d'usagers des actions, âges et origines géographiques (mixité des publics et proximité avec l'action) • Le nombre de sollicitations et le taux de réalisation (rapport entre le prévu et le réel) • La diversité des thématiques abordées • Le renouvellement régulier des stocks des documentations de santé (cf. stocks)

Point(s) de vigilance
• Agir en réponse à des problématiques exprimées • Utiliser un vocabulaire et des outils adaptés aux publics cibles • Etre accueilli dans des locaux adaptés (espaces appropriés à l'action)

Fiche Action n°6

Objectif stratégique concerné
Répondre aux problématiques sociales locales et territoriales

Intitulé de l'action	Date de démarrage de l'action	Date d'échéance de l'action
Rendre les habitants acteurs et autonomes face à la démarche d'inclusion numérique pour tous	**2018**	**En continu**

Description et Condition(s) de réussite de l'action (ce que nous devons faire pour que cela marche)

1. **Donner aux habitants les plus éloignés du numérique les moyens d'acquérir des connaissances sur l'utilisation et la pratique des outils numériques :** tous les publics sont concernés par cet objectif, de l'enfance aux séniors en passant par les parents et autres adultes éloignés d'une capacité d'accès. Il s'agira ici de mettre en œuvre des initiations/cours et ateliers ludiques, en collectif, et d'accompagner individuellement les usagers qui en feraient la demande (notamment les aînés). Tous les supports peuvent être utilisés à savoir : PC, tablettes, smartphone…et à terme imprimante 3D et tableau numérique. L'acquisition des savoirs sur les logiciels répondra tant aux savoirs de base qu'aux demandes spécifiques.
2. **Développer l'autonomie progressive des usagers face aux services en ligne :** cet objectif répond essentiellement au volet accès aux droits et de médiation numérique dans un cadre MSAP et agences postales. C'est aussi un objectif des dynamiques d'insertion dans lesquelles chaque citoyen (habitants) se doit de maîtriser et d'être acteur de son propre parcours. L'autonomie des habitants, acquise progressivement par une démarche transverse individuelle/collective, est également une des bases régissant la protection des données et le non recours aux droits.
3. **Informer collectivement et périodiquement les habitants sur les bonnes pratiques des services en ligne :** il conviendra ici d'organiser avec les partenaires de co-animer des actions collectives « rendez-vous des droits numériques ») présentant les offres de services et les bonnes pratiques (d'où la nécessité de co-animation afin qu'un professionnel du CSR puisse s'en faire le relais en accompagnement). Tous les partenaires régissant du droit pourront être sollicités. Les outils proposés aux parents dans le suivi de la scolarité de leurs enfants s'inscrira également dans cette démarche.

Bénéfice(s) prévu(s) / Economie(s) envisagée(s)

Pour les habitants :

- L'acquisition de connaissances
- Un accès aux équipements numériques et aux nouvelles technologies de communication et de gestion de son dossier personnel et familial
- Une autonomie dans une démarche de recherche, de droits, de vie culturelle, de loisirs, etc…

Pour le Centre social :

- Répondre aux enjeux nationaux, régionaux et locaux sur le numérique
- Une collaboration étroite avec les partenaires
- Une reconnaissance dans le Tiers lieux numérique et un label « centre social connecté »
- Une croissance d'usagers de tous âges

Pilote de l'action
Le directeur

Moyens humains et/ou Acteur(s) concerné(s) par la mise en œuvre de l'action
• L'équipe du Centre social, notamment l'animateur multimédia et l'animatrice digitale, ainsi que les chargées d'accueil en médiation numérique MSAP et les autres membres de l'équipe qui intègrent dans leur projet l'utilisation des outils informatiques (dont pôle animation) • Les partenaires des services en ligne : Caf, Pôle emploi, La poste, CPAM, Carsat, Trésor public, MSA, ANTS, CAP emploi, Pronote et ENT, etc • Les collectivités et partenaires dans un relais d'informations • Tout partenaire mobilisable

Moyens techniques et matériels nécessaires
• Ceux du Centre social à travers son espace numérique (salle multimédia équipée) et son équipement mobile (tablettes) • Une imprimante 3D, un tableau numérique • Du matériel itinérant : PC portables, imprimantes/scan portatifs, mallettes de transport • Connexion internet • Logiciels réactualisés • Les moyens des partenaires sollicités, • Les outils et matériels mutualisés entre partenaires • Tous matériels nécessaires à la bonne mise en œuvre des actions • Des espaces adaptés et connectés dans le cadre des actions en proximité des habitants • Un véhicule
Moyens financiers
• Ceux du Centre social à travers ses conventionnements avec la CCPV, la MSAP, La Poste et la FCSPP • Les frais de personnel des partenaires mobilisés • Les frais d'intervenants sur des actions spécifiques • Les frais logistiques, de mobilité et de réactualisation du parc informatique • Ressources issues d'appels à projets spécifiques

Indicateurs de résultats et de suivi
Indicateurs de résultats : • Des usagers connectés et autonomes • Un centre social connectés et au goût du jour face aux nouvelles technologies • Une couverture territoriale accrue • Un renforcement des partenariats d'actions • Un label « centre social connecté » Indicateurs de suivi (ou outils associés) : • La capacité des usagers à être autonomes (cf. livret de suivi) • La croissance du nombre d'usagers par typologie de publics (TDB et bilans) • La capacité à rayonner sur le territoire (en nombre de lieux d'appui et origines géographique des usagers) • Le développement des partenaires sur les actions numériques (en nombre) • La capacité à se doter d'un matériel adapté et performant (cf. inventaire)

Point(s) de vigilance
• Adapter le vocabulaire aux publics et avoir une démarche d'apprentissage adaptée et visant toujours l'autonomie • Etre en capacité de renouveler le matériel régulièrement pour éviter d'être en décalage sur les technologies, logiciels et récentes applications • La bonne cohérence et complémentarité entre les différents acteurs du numérique

Fiche Action n°7

Objectif stratégique concerné
Répondre aux problématiques sociales locales et territoriales

Intitulé de l'action	Date de démarrage de l'action	Date d'échéance de l'action
Accompagner les personnes en situation de fragilité ponctuelle ou régulière	**2018**	**En continu**

Description et Condition(s) de réussite de l'action (ce que nous devons faire pour que cela marche)

1. **Lever les freins de premier niveau nécessaires à l'entrée dans une nouvelle dynamique de vie et/ou évitant la rupture :** les modes de garde éducatifs (multi-accueil, ALSH), les réponses aux besoins primaires (épicerie solidaire), l'accès aux droits (MSAP), la médiation numérique, les démarches collectives et/ou individuelles d'accompagnement en insertion (dispositifs ACE, AGIR, ANANAS) et en soutien à la parentalité (animation collective famille), la santé, la lutte contre l'isolement (séniors, mobilité), sont les facteurs d'un mieux vivre et d'une autonomie nécessaire pour s'inscrire dans une démarche de projet, dans une dynamique. L'accès à ces services et leur approche globale, en proximité et en partenariat, sont également des éléments indispensables pour prévenir la rupture, voir la désinsertion.
2. **Lever les freins inhérents à la réussite d'un parcours vers l'emploi et/ou la formation :** en continuité et toute complémentarité avec le point précédent, les différents accompagnements en insertion menant vers l'autonomie (numérique, droits, budget, mobilité,…), une meilleure estime de soi, la valorisation des compétences (dont bénévolat), l'accès à la formation et au contact avec le monde de l'entreprise, seront des étapes qui permettront une dynamique vers l'emploi et/ou des initiatives de projets professionnels.
3. **Rendre les habitants acteurs et autonomes dans leur propre parcours d'inclusion sociale et/ou professionnelle :** la réussite du parcours repose sur la capacité des participants/ bénéficiaires à être acteur de leur parcours, à exprimer leurs besoins et envies, d'où l'importance de mettre en œuvre une démarche participative avec les usagers, en individuel et en collectif. La capacité à engager des bénéficiaires vers de l'action citoyenne, par la co-construction d'initiatives, accompagne la dynamique d'insertion et créer des conditions favorables à la réussite des démarches individuelles à accomplir.

Bénéfice(s) prévu(s) / Economie(s) envisagée(s)

Pour les habitants :

- Une meilleure autonomie dans un parcours, tant individuellement que dans une capacité parfois retrouvée facilitant les réponses aux problématiques familiales
- Prévenir un phénomène de rupture
- Bénéficier d'un accueil et d'un accompagnement bienveillant avec un interlocuteur unique

Pour le Centre social :

- Reconnaissance comme acteur de la cohésion sociale, relais des politiques publiques et sociales
- Engager des usagers dans des actions citoyennes qui enrichissent la vie du CSR

Pilote de l'action
Le directeur

Moyens humains et/ou Acteur(s) concerné(s) par la mise en œuvre de l'action
• L'équipe du centre social, notamment les CIP et la CESF du pôle insertion, agissant en transversalité avec l'ensemble des autres services du CSR tous indispensables à la dynamique de l'action. • Les partenaires mobilisés et mobilisables • Des habitants participant à la dynamique de groupe et en capacité de transmettre leurs savoirs (actions de bénévolat)

Moyens techniques et matériels nécessaires
• Tous les moyens du centre social à travers sa mission d'animation sociale globale • Les moyens mobilisables et mutualisables avec les partenaires
Moyens financiers
• Ceux du Centre social issus de la diversité des financeurs, tous partenaires confondus, et permettant le maintien et le développement des actions • Les frais de personnel des partenaires mobilisés et/ou partenaires • Les moyens financiers nécessaires aux actions tout en laissant une capacité d'innovation sociale

Indicateurs de résultats et de suivi
Indicateurs de résultats : • La capacité à œuvrer dans une approche globale ciblée autour de l'usager • Le développement d'initiatives inscrites dans l'innovation sociale • La capacité à s'inscrire dans le champ de l'économie sociale et solidaire • L'extension des partenariats et la coordination entre acteurs • Une couverture territoriale accrue • L'extension du bénévolat Indicateurs de suivi (ou outils associés) : • La croissance ou non du nombre de mesures (stat. Bénéficiaires) • Le taux de sortie positive des bénéficiaires • La capacité à s'inscrire dans une dynamique d'Atelier Chantier d'Insertion (point étape sur les projets innovants et expérimentaux) • Le nombre d'actions concertées et co-construites avec les partenaires • Le nombre d'actions concertées et co-construites avec les bénéficiaires

Point(s) de vigilance
• Un accompagnement méthodique, toujours bienveillant, amenant l'usager vers une autonomie progressive en prenant soin de ne pas bloquer les apprentissages • La bonne transversalité entre tous les services impactés • Une attention particulière aux signes d'illettrismes tant pour savoir les identifier que dans une technique d'accompagnement transposant des savoirs

AXE 3 : RENFORCER ET DEVELOPPER LE PARTENARIAT

La capacité du CSR à tisser des liens avec les différents partenaires est une force qui permet de mettre en œuvre une approche globale concertée vers tous les habitants, notamment à travers les différents plans d'actions répondant aux politiques de cohésion sociale. Cependant, l'équipe du CSR ne peut pas tout faire et ne peut être la seule actrice désignée pour agir sur son territoire. En cela, elle se doit d'ouvrir ses partenariats opérationnels (ou d'action) pour pouvoir creuser les pistes de mutualisation et d'accompagnements des acteurs. Un CSR identifié comme lieu ressources en animation de la vie sociale, par la mise à disposition d'ingénierie et/ou de moyens, est une des ambitions du projet social. Cette ambition se devra d'être complémentaire de la participation déjà effective à la plupart des réseaux existants (notamment au niveau local, départemental et régional).

Cette première dynamique constituera une phase clé dans la lisibilité des actions du CSR. En effet, la culture du réseau, la mutualisation, l'accompagnement des démarches participatives et d'animations locales, sont des éléments qui intensifient la connaissance du CSR dans tous ses champs d'activités. Ainsi, le CSR pourra développer son rayonnement en proximité des habitants, et, par un pouvoir d'agir citoyens redynamisé, répondre encore mieux à sa mission d'animation de la vie sociale.

Enfin, il sera bien entendu indispensable de maintenir et développer des partenariats financiers si possible conventionnés sur la durée du contrat de projet (2019-2022). La contribution du CSR aux grandes orientations se devra d'être complémentaire d'une recherche de financement action, en vue du développement de ses ressources internes (humaines et matérielles).

Le gros point de vigilance à conserver sur cet axe de développement du partenariat renvoie essentiellement à une capacité restreinte des locaux. Il est désormais indispensable de sortir du CSR par la recherche de points d'appui, ce qui s'inscrit bien dans le cadre du CSR de proximité avec un déploiement intercommunal. Toujours est-il que même si ces lieux d'appui répondent bien aux potentielles d'actions, il est aujourd'hui difficile d'accueillir les professionnels du CSR dans des espaces de bureaux adaptés, ce qui freinera à court terme les capacités de développement.

Fiche Action n°8

Objectif stratégique concerné
Renforcer et développer le partenariat

Intitulé de l'action	Date de démarrage de l'action	Date d'échéance de l'action
Etre un acteur des dynamiques de réseaux existants à l'échelle territoriale, départementale et/ou régionale (voire Européenne)	**2018**	**En continu**

Description et Condition(s) de réussite de l'action (ce que nous devons faire pour que cela marche)
1. **Contribuer à la vie des réseaux des centres sociaux :** le CSR est désormais adhérent à la nouvelle Fédération des Centres Sociaux des Pays Picards (FCSPP), qui dans le cadre de son projet fédéral anime le réseau des centres sociaux, recherche les voies de mutualisation, et propose un soutien opérationnel

et financier sur des thématiques ciblées. Aussi et dans une logique d'ingénierie de projets et d'interface entre les CSR et la volonté politique, le CSR est membre de l'union des CSR de l'Oise.

2. **Etre un acteur identifié, répondant et contribuant aux orientations définies par les principaux partenaires financeurs :** les différents conventionnements avec les Conseil départemental, la Caf, la MSA, l'Europe, la préfecture de l'Oise, la DDCS, la CCPV, les communes, etc, s'inscrivent bien dans cet accompagnement des politiques publiques au niveau local. Cette reconnaissance du CSR accroît son action au bénéfice des habitants et participe à la dynamique partagée d'animation de la vie sociale.
3. **Etre une ressource logistique et d'ingénierie pour la vie associative et les acteurs d'animation de la vie sociale locale :** le soutien à la vie associative par le PIVA, la démarche concertée et d'accompagnement des acteurs dans leurs projets, la possibilité d'intermédiation service civique, le prêt et la mise à disposition de matériel (dont véhicules), sont des ressources mobilisables qui contribuent non seulement à tisser du lien, mais aussi sont des facteurs d'un maintien et d'un potentiel de développement en animations locales, véritables richesses des territoires pour préserver une culture rurale dans ses valeurs de solidarité, de lien social, de rythme calendaire (fête de village) et de soutien à la vie scolaire.

Bénéfice(s) prévu(s) / Economie(s) envisagée(s)

Pour les habitants :

- Une réponse coordonnée à leurs problématiques
- Un soutien dans les initiatives locales
- Un meilleur accès à l'information et à l'offre de services et d'activités du CSR

Pour les partenaires :

- Des réponses locales enrichissant leurs plans d'actions
- Un soutien dans leurs projets
- La connaissance par les habitants de leurs offres de services
- Une cohérence entre acteurs et la mise en œuvre effective des démarches concertées de diagnostic partagé

Pour le Centre social :

- La reconnaissance du savoir-faire de l'équipe du CSR
- Une capacité d'intervention accrue, soutenue par les partenariats et enrichie par la vie des réseaux (échanges de pratiques, mutualisation…)
- Une meilleure lisibilité des actions du CSR
- Un retour des associations au sein du CSR
- Une animation concertée de la vie sociale du territoire

Pilote de l'action

le directeur

Moyens humains et/ou Acteur(s) concerné(s) par la mise en œuvre de l'action

- Les membres de l'équipe CSR inscrits dans les dynamiques de réseaux : animateur multimédia, CIP, coordinatrice en maintien du lien social (séniors), CESF, référent famille, comptable, responsable enfance jeunesse, responsable multi-accueil,…
- Les pilotes, co-pilotes et acteurs des réseaux
- Les partenaires opérationnels et financiers
- Les bénévoles

Moyens techniques et matériels nécessaires
• Ceux du Centre social, notamment les outils de communication numérique, les moyens logistiques dont l'utilisation de véhicules et de matériels nomades • Ceux des partenaires (dont espace mis à disposition et relais de communication) • Ensemble des ressources mobilisables en vue du soutien d'action

Moyens financiers
• Ceux du Centre social issus pour la plupart des dispositifs financiers • Ceux issus des sollicitations partenaires • Ceux issus des valorisations dans le cadre des actions fédératrices et mutualisées

Indicateurs de résultats et de suivi
Indicateurs de résultats : • Le rayonnement du CSR • Le maintien de l'inscription/sollicitation du CSR dans les grands plans d'actions sur une échelle locale et départementale, voire régionale • La capacité de mobilisation du capital social, dans et en dehors du territoire pertinent Indicateurs de suivi (ou outils associés) : • La présence effective aux rencontres de réseaux • La croissance des animations/impulsion de projets en pilotage/co-pilotage CSR • La croissance des sollicitations des ressources du CSR • L'implication effective des partenaires sollicités dans les démarches concertées et de mutualisations

Point(s) de vigilance
• Ne pas dépasser les missions et finalités premières du champ de l'animation de la vie sociale • Toujours rendre lisible l'action du Centre social (communication) • Développer en adéquation avec les moyens structurels du CSR

Fiche Action n°9

Objectif stratégique concerné
Renforcer et développer le partenariat

Intitulé de l'action	Date de démarrage de l'action	Date d'échéance de l'action
Mettre en œuvre une stratégie participative de communication impliquant les acteurs du territoire (dont usagers)	**2018**	**En continu**

Description et Condition(s) de réussite de l'action (ce que nous devons faire pour que cela marche)

1. **Activer des relais de communication variés et adaptés aux différents publics cibles :** en complément d'une communication utilisant des supports adaptés et attractifs, il conviendra ici de moderniser nos relais de communication par le mailing systématisé, l'activation de relais avec les écoles (flyers), les communes (bulletins, sites internet) et les partenaires (sites internet, lettre d'information..), la sollicitation de requête auprès des partenaires comme la MSA, et de rendre/former nos usagers ambassadeurs de la communication du CSR (en proximité). Des outils tels qu'un journal de centre et des supports vidéo, réalisés par les usagers, permettront de diversifier les canaux de communication. Bien entendu, l'ensemble des médias devront être davantage utilisés (notamment la presse locale et la radio dans le cas de manifestations).
2. **Faire du site internet du centre social un espace de ressources pour les usagers, habitants et acteurs du territoire :** par l'activation des bons relais de communication, le CSR se devra d'accueillir sur son site internet (et diffusion mailing) les évènements de nos partenaires, institutionnels et associatifs, dès lors que ceux-ci s'inscrivent dans une dynamique d'animation locale. L'action de communication du CSR pourra ainsi prendre une dimension globale donnant aux habitants des informations sur tous les domaines qui les concernent.
3. **Co-organiser voire piloter des actions fédératrices d'animation de la vie sociale locale :** en appui sur les actions concertées (PIVA, scolaire, ACF, insertion, animation…), il s'agira d'impulser la fédération d'acteurs autour de journées des associations, de portes ouvertes ou d'un temps fort CSR, de forums séniors et d'accès aux droits… ces manifestations seront pour le CSR l'occasion de mieux faire connaître son offre de services et ses ressources pour toutes et tous.

Bénéfice(s) prévu(s) / Economie(s) envisagée(s)

Pour les habitants :

- Etre mieux informé(e) pour faciliter l'accès aux services
- Faciliter les démarches par des voies dématérialisées (avec ou sans accompagnement)
- La capacité d'agir sur son environnement par le relais de communication
- La capacité d'implication, de participation, aux animations locales

Pour les partenaires :

- Un relais de communication et une meilleure lisibilité de leurs offres de services
- Associations et collectivités : un soutien dans leurs démarches d'animations locales et de meilleure fréquentation de celles-ci

Pour le centre social :

- Des relais de communication plus efficients et une meilleure lisibilité de son offre de services et d'activités
- Une identification comme lieu ressources
- La démonstration de son savoir-faire, en proximité, auprès de la population

Pilote de l'action

Le directeur

Moyens humains et/ou Acteur(s) concerné(s) par la mise en œuvre de l'action

- L'équipe du Centre social, notamment les chargées d'accueil (centralisation des actions de communication) et l'animateur multimédia (vie du site internet) ainsi que l'ensemble des professionnels utilisant des supports de communication et/ou en capacité d'accompagner des publics sur de l'animation locale.
- Les partenaires mobilisables, dont usagers bénévoles (ambassadeurs) pour le relais de communication
- Les acteurs/ bénévoles issus des partenariats d'actions en animation locale
- Tout acteur pouvant contribuer à la mise en œuvre de la stratégie de communication : chargé de communication d'un partenaire, stagiaire en communication, infographiste, …

Moyens techniques et matériels nécessaires

- Ceux du Centre social : outils informatiques et de téléphonie, reprographie, plastifieuse, site internet, banderoles et autres produits « publicitaires » mettant en avant le CSR
- Les outils informatiques et de communication de nos partenaires
- Les moyens/ressources matériels soutenant le développement des initiatives locales

Moyens financiers

- Ceux du Centre social et des partenaires

Indicateurs de résultats et de suivi

Indicateurs de résultats :

- Une lisibilité accrue de l'offre de services du CSR, de ses partenaires, et des actions d'animations locales
- Une fréquentation accrue aux manifestations proposées
- La croissance du nombre d'usagers du CSR
- La capacité effective dans le co-pilotage/pilotage d'actions fédératrices

Indicateurs de suivi (ou outils associés) :

- une diffusion / publication avant et après chaque action
- la mesure de l'impact communication (soit par quel média l'usager a-t-il eu l'information ?)
- le nombre de contact et/ou sollicitation et/ou inscription via le site internet
- la diversité des canaux utilisés
- la progression du nombre d'actions fédératrices

Point(s) de vigilance
• Une identification claire des ressources mobilisables • Une communication attractive et adaptée à tous • La difficulté à vérifier que l'information est bien diffusée pour son partenaire relais (dont habitants bénévoles)

Fiche Action n°10

Objectif stratégique concerné
Renforcer et développer le partenariat

Intitulé de l'action	Date de démarrage de l'action	Date d'échéance de l'action
Encourager la définition d'engagements réciproques faisant l'objet de conventions cadres	**2018**	**En continu**

Description et Condition(s) de réussite de l'action (ce que nous devons faire pour que cela marche)

1. **Inscrire le centre social dans les dispositifs labellisés existants à l'échelon local, territorial, départemental et régional :** outre l'action de partenariat par la signature de conventions cadres, les labels représentent une véritable reconnaissance de l'action du CSR. Ils offrent une « vitrine » communicante par l'affichage de logos, le relais de communication sur des sites internet officiels, permettant ainsi à l'habitant de s'orienter en toute confiance vers le CSR labellisé MSAP (avant point relais caf et pôle emploi), PIJ, ruralité vivante, Espace Public Numérique (autrefois Picardie en ligne), PIVA…
2. **Rechercher les partenariats opérationnels et/ou financiers nécessaires à la mise en œuvre des actions :** la participation aux réseaux et aux démarches concertées sur les territoires, la veille active sur les appels à projets, la rencontre avec de nouveaux partenaires,…, sont des éléments qui vont permettre au CSR de trouver les moyens financiers nécessaires à son fonctionnement. La co-construction de projets avec les acteurs des territoires, par la mutualisation de ressources (ingénierie, matériels, communication,…), représente de son côté un moyen non seulement opérationnel pour faire vivre les actions, mais aussi financier si l'on considère les économies réalisées par le co-partenariat. Qu'ils soient opérationnels ou financier, il conviendra de valoriser le partenariat soit par la signature d'une convention, soit la garantie de lisibilité de l'implication du CSR (logo) dans l'action co-organisée (ou dispositif).
3. **Conserver une capacité d'agir dans le champ des innovations sociales :** l'animation de la vie sociale, et la démarche de développement social local, nécessitent de partager une vision sur du long terme, d'engager une démarche prospective. C'est pourquoi il est nécessaire de rechercher des financements pluriannuels, complémentaires de réponse à de nouveaux appels à projets et/ou à initiatives. Cela facilite la dynamique de projets en expérimentation, en innovation, et ainsi permet de mieux suivre l'évolution de la société (ou être précurseur dans les pratiques).

Bénéfice(s) prévu(s) / Economie(s) envisagée(s)

Pour les habitants :

- Bénéficier de services et d'activités accessibles en proximité et le plus souvent gratuits (à l'exception des cotisations et des tarifications appliquées pour certains accueils, sur la base des barèmes et prix plafonds)

Pour les partenaires :

- S'appuyer sur l'outil centre social et trouver un relais des politiques territoriales
- Faciliter les démarches de diagnostics partagés

- Etre acteur, impulser, coordonner, soutenir des actions innovantes
- Dynamiser la vie associative

Pour le centre social :

- Enrichir son offre de service et sa vie dans les réseaux
- Donner les moyens à l'équipe de mener à bien ses projets, et d'expérimenter
- Rechercher l'équilibre financier et réduire les coûts de gestion
- Renforcer la part des financements pluriannuels

Pilote de l'action

Le Directeur

Moyens humains et/ou Acteur(s) concerné(s) par la mise en œuvre de l'action

- Le président et les membres du bureau associatif
- Les membres du conseil d'administration du CSR
- Les responsables de pôles en collaboration avec la responsable du pôle administratif et financier
- Les partenaires financiers
- Les acteurs des territoires

Moyens techniques et matériels nécessaires

- Tous moyens servant la dynamique partenariale, notamment ceux nécessaires à l'ingénierie de projets et à la gestion financière (et de ressources humaines)

Moyens financiers

- Ceux nécessaires à la dynamique partenariale, notamment frais logistique de déplacement, de pilotage, d'ingénierie et de gestion

Indicateurs de résultats et de suivi

Indicateurs de résultats :

- Le maintien et/ou le développement des dispositifs labellisant le CSR
- Le maintien et/ou le développement de l'offre de services pour la population
- L'extension des partenariats opérationnels
- L'extension des partenariats financiers

Indicateurs de suivi (ou outils associés) :

- Le nombre de conventions signées
- Le nombre de nouvelles entrées dans des dispositifs (ou nouveaux partenariats)
- La répartition des financements
- La certification des comptes annuels

Point(s) de vigilance

- La capacité à répondre aux appels à projets et à être en permanence en veille active
- L'incertitude sur le maintien des taux financements
- Une dynamique de réseau parfois chronophage et/ou peu efficiente
- La prise de risque ou pas

AXE 4 : RENFORCER L'ORGANISATION INTERNE DU CENTRE SOCIAL RURAL

L'axe 4 répond d'une part aux préconisations du DLA finalisé en 2018, d'autre part aux ambitions d'un projet qui se veut être transversal entre toutes les équipes du CSR.

Les 2 fiches actions qui le composent, même si elles sont spécifiquement liées à de l'organisation interne, répondent chacune à une finalité de communication externe. En effet, nous considérons ici que la clarification des rôles de chacun, la mise en œuvre de circuits internes, des supports plus attractifs, l'utilisation des canaux de communication connectés, et un suivi plus efficient par l'utilisation de tableau de bord, sont des facteurs d'une meilleure communication pouvant mettre en exergue tant l'approche généraliste du CSR qu'un zoom sur telle ou telle activité.

Enfin, ces actions faciliteront la démarche d'évaluation et de restitution de nos bilans d'activités, quelques soient leurs formes et le partenaire concerné.

Fiche Action n°11

Objectif stratégique concerné
Renforcer l'organisation interne du centre social rural

Intitulé de l'action	Date de démarrage de l'action	Date d'échéance de l'action
Accroître la lisibilité de l'action généraliste du centre social	**2018**	**2019**

Description et Condition(s) de réussite de l'action (ce que nous devons faire pour que cela marche)
1. **Finaliser les outils d'une évaluation permanente :** tant qualitative sur la mesure de l'impact potentiel des actions du CSR (le résultat et « rôle » social) que quantitative dans le suivi des résultats (bilans, tableaux de bord, outils de suivi), il s'agira ici de créer les outils de mesure servant l'évaluation du projet global et favorisant tant la démarche diagnostic que la lecture des résultats par les partenaires. La plupart de ces outils seront à charge des chargées d'accueil car elles centralisent à leur niveau l'ensemble des informations sur la vie du CSR (et de ses partenaires interne). Les outils ainsi conçus permettront de mettre en avant l'action de tous, au sein ou en dehors des locaux du CSR (notion de projet intercommunal), et, par la présentation des volumes d'activités, pourront mettre en exergue les passerelles concourantes à la démarche globale du CSR. 2. **Clarifier et Simplifier les circuits d'organisation :** cet objectif peut correspondre à un objectif de management et d'accompagnement au changement dans les pratiques professionnelles et d'organisation interne. En complément du point précédent il convient de pouvoir centraliser des données pour mieux les exploiter. La clarification des rôles de chacun (qui fait quoi), dans le respect de l'organigramme, permettra au pilote (le directeur) de s'appuyer sur des responsables de pôles en charge de l'application des procédures internes, de l'accompagnement des équipes dans un "rendre compte" plus communiquant, du suivi des actions et de leurs évaluations. Des outils collaboratifs feront également partie de la simplification des circuits.

Bénéfice(s) prévu(s) / Economie(s) envisagée(s)
Pour les habitants : • Une meilleure prise en compte de leurs attentes et valorisation de leurs projets Pour les partenaires : • Un « rendre compte » simplifié et facilitant la lecture de l'offre généraliste du CSR • Des documents/outils de travail servant une meilleure collaboration Pour le CSR : • Un facteur de mieux être dans l'équipe (se sentir mieux à sa place et dans le respect de sa fonction, sa formation, ses missions,…) • Une collaboration accrue entre services • La capacité de travailler dans un objectif commun et fédérateur, le projet social • Des outils facilitant les différentes productions écrites et financières (bilan, diagnostic, évaluation, dossier de communication…) • Des outils plus communicants pour les administrateurs et adhérents

Pilote de l'action
Le Directeur

Moyens humains et/ou Acteur(s) concerné(s) par la mise en œuvre de l'action
• Le Président, les membres du bureau et du Conseil d'Administration • Les responsables de pôles • L'ensemble de l'équipe dans le suivi des procédures et la bonne transmission des informations • Les membres du bureau associatif • Les partenaires

Moyens techniques et matériels nécessaires
• Ceux du Centre social, notamment moyens logistiques et informatiques

Moyens financiers
• Ceux du CSR

Indicateurs de résultats et de suivi
Indicateurs de résultats : • Une croissance des partenariats locaux • Une croissance des usagers se présentant à l'accueil (physique et téléphonique) Indicateurs de suivi (ou outils associés) : • La bonne tenue des tableaux de bord • Des comptes rendus d'activités plus attractifs • La systématisation d'une communication vers tous les adhérents, partenaires et relais (dont habitants) • La mesure de l'impact de la communication (questionnaires vers les usagers sur le canal utilisé pour recevoir l'information) • Le nombre de sollicitations sur l'offre de services et d'activités du CSR, suite à une communication • Le nombre d'actions portées par des salariés issus de différents services

Point(s) de vigilance
• Faire preuve de pédagogie avec l'équipe pour l'appropriation des outils • Une montée en compétences progressive pour les équipes

Fiche Action n°12

Objectif stratégique concerné
Renforcer l'organisation interne du centre social rural

Intitulé de l'action	Date de démarrage de l'action	Date d'échéance de l'action
Fédérer les compétences des salariés autour du projet associatif et du projet social	**2018**	**2020**

Description et Condition(s) de réussite de l'action (ce que nous devons faire pour que cela marche)

1. **Favoriser les échanges et savoirs transversaux :** cet objectif s'inscrit dans des missions spécifiques liées à l'évolution des pratiques dans des démarches telles que les démarches participatives, l'animation collective famille, l'insertion sociale et/ou professionnelle, la santé, l'animation sociale, socio-éducative et socioculturelle, etc. En complément et dans le cadre d'une organisation interne, des outils collaboratifs seront mis en place (sous un commun informatique : outils communs, ressources…) et permettront aux équipes d'être informées sur la vie du CSR (compte rendu des réunions de service incluant un point d'actualités des services, information sur les ordres du jour des réunions de bureau et/ou CA, vie des réseaux…), il s'agira de développer les échanges entre des salariés et les administrateurs du CSR via des rencontres semestrielles.
2. **Accompagner les équipes dans une montée en compétences :** en appui sur les entretiens annuels ainsi que sur les offres de formation proposées par nos partenaires, il conviendra de faire émerger l'expression des attentes des salariés et de les accompagner dans leurs évolutions de pratiques. La mise en place d'un plan de formation, d'une procédure de suivi et d'accompagnement des stagiaires (volontaires et PEC) seront des outils au service de cet objectif.
3. **Créer un temps fort annuel pour les salariés dédié au projet et à la cohésion d'équipe :** il s'agira ici de créer un temps d'une journée consacré au projet collectif ainsi qu'à de la convivialité entre salariés du CSR. En effet et du fait des activités de certains salariés, principalement sur les modes de gardes, les échanges avec les autres équipes ne sont que très ponctuelles, voire rarissime. S'agissant ici de créer une culture collective, seul ce temps fort pourra recréer du lien et, à terme, permettre de faire émerger de nouveaux projets collaboratifs.

Bénéfice(s) prévu(s) / Economie(s) envisagée(s)

- Des agents qui se connaissent et qui seront mieux préparés au changement
- Un projet social concerté porté par l'équipe de gouvernance et de salariés
- Des éléments de langage communs

Pilote de l'action
Le Directeur

Moyens humains et/ou Acteur(s) concerné(s) par la mise en œuvre de l'action

- L'ensemble de l'équipe ainsi que les administrateurs
- Les partenaires du champ de la formation

Moyens techniques et matériels nécessaires
• Ceux du Centre social et nécessaires à la mise en œuvre des actions

Moyens financiers
• Ceux à définir pour un plan de formation et la création du temps fort

Indicateurs de résultats et de suivi
Indicateurs de résultats : • Une culture commune • La bonne cohésion d'équipe • Le mieux-être au travail • Une meilleure collaboration/perception salariés/administrateurs Indicateurs de suivi (ou outils associés) : • Le taux de participation des salariés et administrateurs aux temps proposés • Le nombre d'actions transverses proposées par des salariés • L'implication des administrateurs dans des projets portés par des salariés du CSR • Le nombre d'actions transverses proposées et/ou impulsées par les administrateurs

Point(s) de vigilance
• Faire preuve de pédagogie tant avec l'équipe CSR et les administrateurs

LE PROJET

ANIMATION COLLECTIVE

DES

FAMILLES

Le projet Animation Collective Famille (ACF) est rattaché aux missions du référent famille du Centre social Rural.

Ce projet répond aux orientations du projet « animation globale et coordination » traduites ici dans le champ du soutien à la parentalité, soit renforcer la fonction parentale et accompagner les familles dans les liens entre les générations ainsi qu'au sein de leur environnement.

L'action du référent famille s'inscrit alors dans la dynamique globale du CSR en animation de la vie sociale sur l'ensemble du territoire. Le projet ACF participe à la vie du projet global et déploie également des objectifs liés à la mobilité, la santé, l'enfance, la jeunesse, le numérique, l'accès aux droits, l'intergénérationnel, le bénévolat et la citoyenneté.
La famille, sous toutes ses formes et dans le respect de sa diversité, est au cœur de la vie des habitants et des usagers. Dans le respect des attentes de ces derniers, le référent famille s'appuiera alors sur une collaboration étroite avec les autres acteurs internes et externes du CSR, et aura à lancer des dynamiques transversales de projets mettant en œuvre une démarche participative.

Les orientations du projet ACF 2019-2022 s'articulent autour de 3 axes traduits chacun en fiches actions :

1. **Soutenir les parents dans leur fonction parentale** (2 fiches actions)
2. **Impliquer les parents et acteurs de parentalité dans le projet animation collective famille** (2 fiches actions)
3. **Accroître la lisibilité du CSR en qualité de lieu ressources pour toutes les familles** (2 fiches actions)

La démarche en ACF se doit d'être celle de l'implication des familles et d'une offre diversifiée d'actions en proximité de ces dernières, en commençant par un accueil de proximité, aux moments adaptés, tant au sein du CSR que dans l'espace public et les lieux d'appui dans les communes du territoire. C'est pourquoi nous trouverons des actions ouvertes uniquement aux parents et d'autres à destination de l'ensemble de la cellule familiale.

Considérant également les enfants comme de futurs adultes, des actions de prévention et d'acquisition de connaissances, et/ou de bonnes pratiques, pourront cibler la jeunesse et auront pour effet de permettre à nos futurs adultes de faire les « bons choix », d'être plus responsables et plus armés dans leur future fonction parentale.

Aussi et dans l'objectif d'accessibilité à toutes les familles, il conviendra de mettre en œuvre la stratégie de communication du CSR. Le bénévolat ainsi que la dynamique partenariale et le travail en réseau serviront ici la bonne lisibilité des actions et la reconnaissance du CSR comme lieu ressources pour tous, au bénéfice du soutien à la parentalité.

LES INDICATEURS D'EVALUATION

Au même titre que pour le projet en animation de la vie sociale, et afin de conserver une cohérence dans l'évaluation globale des 2 projets AVS et ACF, des indicateurs socles ont été définis et sont quasiment à l'identique.

Les INDICATEURS SOCLES DE RESULTATS :

- le taux de couverture géographique ou commune d'origine des usagers
- l'évolution de l'offre de services et d'activités
- La mixité sociale et intergénérationnelle
- L'implication des familles, des usagers et des partenaires
- Le développement du bénévolat tant en initiatives habitants qu'en soutien des actions pilotées par le Centre social
- Le maintien et/ou développement d'actions locales et intercommunales
- Un taux de fréquentation accrue
- L'extension du partenariat institutionnel et associatif
- Le Centre social comme espace de ressources et d'initiatives pour les familles et acteurs
- Les réponses aux problématiques familiales locales

LES INDICATEURS SOCLES DE SUIVI (ref. outils de suivi : tableaux de suivi, bilans, compte rendu de rencontre, conventionnements, etc):

- La croissance du nombre d'adhérents
- La croissance ou non du nombre d'usagers
- La croissance du nombre de bénévoles
- La croissance du nombre de familles suivies différentes
- La répartition usagers par tranche de QF et par âge
- Le taux de réalisation et la régularité des actions et/ou projets
- La croissance du nombre d'initiatives habitants
- Le nombre de communes représentées par les usagers
- Le nombre de partenaires mobilisés au sein du projet ACF

PROJET ANIMATION COLLECTIVE FAMILLE 2019-2022
AXES et FICHES ACTIONS

AXES/OBJECTIFS	N°FICHE ACTION	OBJECTIFS SPECIFIQUES	ECHEANCE	OBJ. OPERATIONNELS ASSOCIES
Soutenir les parents dans leur fonction parentale	1	**Accueillir, maintenir et développer une offre de services et d'activités diversifiées de proximité**	En continu	**Accompagner** la cellule familiale dans la relation enfants-parents en proposant des actions spécifiques par tranches d'âges (petite enfance, enfance, pré-adolescence et adolescence)
				Restaurer (accompagner) la place de chacun au sein de la cellule familiale, dans le respect des diversités
				Mettre à disposition un espace de ressources documentaires (voire des espaces en proximité, même éphémères, en appui sur les différents sites)
	2	**Préparer les parents aux étapes clés du développement psychoaffectif de leurs enfants**	En continu	**Renouer** le lien entre les parents et le champ scolaire (de l'inscription à l'école maternelle à la sortie du collège/lycée)
				Proposer des temps d'échanges et de rencontres entre parents (voire des espaces en proximité et en appui sur les différents sites)
				Proposer des ateliers enfants-parents sur la thématique des compétences psycho sociales comme levier à la prévention des prises de risques
Impliquer les parents et acteurs de parentalité dans le projet animation collective famille	3	**Faire vivre la parole des familles**	En continu	**Impliquer** les parents et leurs enfants dans l'élaboration d'un programme d'activités attractif, ouvert à tous et répondant à leurs attentes
				Rendre les parents bénévoles autonomes et responsables d'actions et/ou de relais de comunication
				Faire des parents des relais de communication de ce programme d'activités et les associer à l'alimentation du Site internet pour en faire une ressource pour les parents et les acteurs
	4	**Fédérer les parents et acteurs de la parentalité sur de l'animation locale**	En continu	**Valoriser** les potentialités des parents dans leurs pratiques éducatives
				Rechercher les voies de mutualisation et d'échanges de savoirs, de pratiques entre acteurs de la parentalité
				Etre une ressource en ingénierie et en logistique dans le champ des animations locales à vocation familiale
Accroître la lisibilité du CSR en qualité de lieu resosurces pour toutes les familles	5	**Etre un acteur des réseaux de parentalité à l'echelle locale, territoriale et départementale**	En continu	**Soutenir** la dynamique d'actions de soutien à la parentalité impulsée par la CCPV
				Contribuer à la dynamique impulsée par l'Etat, la Caf, la MSA et le Conseil départemental
				Impulser et co-piloter (ou piloter) un réseau local des acteurs de la parentalité
	6	**Dynamiser l'animation collective des familles au coeur de l'action généraliste et transversale du CSR**	2020	**Répondre** aux problématiques familiales identifiées dans les mesures d'accompagnement en insertion sociale et professionnelle
				Activer une dynamique familiale au sein des accueils petite-enfance, enfance et jeunesse
				Définir les outils de suivi et d'évaluation en interne

AXE 1 : SOUTENIR LES PARENTS DANS LEUR FONCTION PARENTALE

Fiche Action n°1

Objectif stratégique concerné
Soutenir les parents dans leur fonction parentale

Intitulé de l'action	Date de démarrage de l'action	Date d'échéance de l'action
Accueillir, maintenir et développer une offre de services et d'activités diversifiées de proximité	**2018**	**En continu**

Description et Condition(s) de réussite de l'action (ce que nous devons faire pour que cela marche)
1. **Accompagner la cellule familiale dans la relation enfants-parents en proposant des actions spécifiques par tranches d'âges (petite enfance, enfance, pré-adolescence et adolescence)** : en complément des sorties familiales et des ateliers parents-enfants ouverts à tous, le référent famille cherchera à développer une offre ciblant la relation entre un (des) parent(s) et son tout-petit, son enfant, son adolescent … cela dans une dimension tant parentale (café des parents, groupe de parole) que familiale (ateliers mères filles, ateliers parents enfants, …). Le REAAP sera ici facteur de réussite de l'action. 2. **Restaurer (accompagner) la place de chacun au sein de la cellule familiale, dans le respect des diversités :** les ateliers parents enfants ainsi que la mise en œuvre de projets collectifs, à l'initiative de parents et/ou en appui sur leurs compétences (exprimées dans le cadre des cafés de parents/ groupe de parole), seront facilitateurs d'une meilleure relation entre parents et enfants et favoriseront le lien parents/enfants/grands-parents à travers le jeu et le livre autour d'ateliers créatifs, à l'initiative des familles. Les « talents » des enfants seront également mis en avant face au(x) parent(s), et réciproquement. Ces actions de valorisation s'inscrivent dans des temps qui sortent la cellule familiale de son quotidien. En cela elles ouvrent un autre regard sur l'autre et peuvent être facteur de nouvelles dynamiques et d'une meilleure communication au sein de la famille. 3. **Mettre à disposition un espace de ressources documentaires (voir des espaces en proximité, même éphémères, en appui sur les différents sites)** : les points d'informations aux familles (PIF) implantés au sein des équipements du CSR (épicerie, multi-accueil) se devront d'être redynamisés et complémentaires d'un PIF au sein du CSR et facilitant la diffusion de ressources sur les sites des ALSH, dans le cadre de café de parents, d'actions et d'ateliers collectifs. Les ressources pourront également être mises à disposition des partenaires locaux. Nous veillerons à rendre acteurs les parents dans « l'alimentation » de ces espaces ressources documentaires afin de les rendre appropriables et d'en faire un projet commun.

Bénéfice(s) prévu(s) / Economie(s) envisagée(s)
Pour les parents : • L'acquisition de connaissances • Le partage d'expériences et/ou de problématiques • Retrouver une autorité parentale • Se rassurer dans son rôle éducatif, ses compétences et valoriser ses savoir-faire • Un soutien qui s'inscrit dans une démarche de prévention (pour le jeune afin de limiter les impacts dans la construction de l'enfant) et d'une co-éducation pouvant être mise à mal.

- Offrir un lieu neutre, temporaire, accompagné par des professionnels en soutien à la parentalité qui valorisent les fonctions parentales, pour qu'elles prennent le pas sur les conflits conjugaux.
- Au fur et à mesure des rencontres, l'élaboration de solutions constructives visant à l'autonomie pour chacun des parents et de(s)l'enfant(s).

Pour les enfants :

- Avoir les «bons repères » éducatifs
- Retrouver sa place et son rythme d'enfant
- Prendre le temps de partager, le plaisir de jouer, cuisiner, créer et lire ensemble

Pour la famille :

- Le souvenir d'avoir passé un moment hors du quotidien
- Se projeter dans des actions en famille
- Communiquer et partager de manière plus sereine et détendue

Pour le centre social :

- Des réponses aux problématiques familiales
- Une intensification des partenariats avec les acteurs de l'enfance
- Une dynamique de projets participatifs

Pilote de l'action

Le référent famille accompagné du directeur

Moyens humains et/ou Acteur(s) concerné(s) par la mise en œuvre de l'action

- Les équipes du CSR associées aux projets de soutien à la parentalité
- Les parents et enfants, voire grands parents sur des actions intergénérationnelles
- Les partenaires, notamment les établissements scolaires, collectivités et associations
- Des intervenants extérieurs

Moyens techniques et matériels nécessaires

- Ceux nécessaires à la mise en place des actions : matériels pédagogiques, convivialité, transports, aménagement d'espaces ressources documentaires …

Moyens financiers

- Ceux du Centre social
- Ceux issus des financements alloués aux actions de soutien à la parentalité
- Participation des familles pour les sorties familles et adhésions au CSR
- Ceux des partenaires dans le cadre de projets mutualisés (dont relais de communication)

Indicateurs de résultats et de suivi

Indicateurs de résultats :

- La croissance du nombre de familles différentes et la bonne mixité sociale
- Une couverture du territoire accrue
- Une fréquentation accrue des familles isolées et dépourvues de moyens de transports
- La capacité à soutenir l'action de nos partenaires

Indicateurs de suivi (ou outils associés) :

- Le nombre d'usagers et leurs origines géographiques
- Le taux de réalisation des actions et leurs caractéristiques
- Le nombre de sollicitations pour des interventions thématiques (notamment avec les écoles)
- Le nombre de parents investis dans l'alimentation et l'appropriation des espaces ressources documentaires

Point(s) de vigilance

- L'attractivité et l'accessibilité des contenus d'animations proposées
- Une approche bienveillante et non stigmatisante
- La prise en compte de la pluralité des familles : sociale, culturelle, composition familiale…

Fiche Action n°2

Objectif stratégique concerné
Soutenir les parents dans leur fonction parentale

Intitulé de l'action	Date de démarrage de l'action	Date d'échéance de l'action
Préparer les parents aux étapes clés du développement psychoaffectif de leurs enfants	**2018**	**En continu**

Description et Condition(s) de réussite de l'action (ce que nous devons faire pour que cela marche)
1. **Renouer le lien entre les parents et le champ scolaire (de l'inscription à l'école maternelle à la sortie du collège/lycée) :** en complément et/ou en appui sur les actions au sein des écoles, les cafés de parents et les groupes de parole, il conviendra ici d'accompagner les parents dans le suivi de leurs enfants. Des temps d'échanges parents/enseignants pourront être proposés, voire des rencontres ludiques (lors d'animations communes). Il s'agira également d'accompagner les parents vers une meilleure connaissance des outils de suivi de la scolarité (E.N.T. - Pronote), ainsi que des changements de leur(s) enfant(s) aux différentes tranches d'âges. Il conviendra de guider les parents dans l'éducation de leurs enfants, de favoriser le partage d'expériences entre parents, de donner accès aux réflexions éducatives et aux bonnes pratiques parentales. Soutenir l'estime de soi des parents et maintenir le lien entre les parents et le milieu scolaire sont des objectifs qui visent l'amélioration de la communication et la re-mobilisation parents et enfants sur le projet familial et social. 2. **Proposer des temps d'échanges et de rencontres entre parents (voire des espaces en proximité et en appui sur les différents sites) :** en appui sur les cafés de parents et les points info famille. Il s'agira de faciliter les partages d'expériences entre parents, de valoriser les pratiques, les expériences, les connaissances des parents, tout en faisant émerger des questionnements. Cela permettra par la suite de mobiliser des professionnels pour approfondir les questionnements tout en créant une dynamique de groupe conviviale, respectueuse et non jugeante. Des échanges urbains/ruraux pourront s'inscrire dans ce cadre dans une visée d'ouverture culturelle et de mobilité (tant géographique que culturelle étant donné la « peur » des familles, pour laisser les jeunes partir vers l'urbain, ce qui est également un constat dans la jeunesse rurale). 3. **Proposer des ateliers enfants-parents sur la thématique des compétences psycho sociales comme levier à la prévention des prises de risques :** des ateliers mère-fille, père-fils, pourront être proposés pour que chacun(e) puisse mieux se connaître, pour mieux communiquer entre eux sur des questionnements comme les rythmes biologiques, le changement du corps, la sexualité, les comportements adolescents… et l'autorité parentale. Il s'agira ici de sensibiliser les parents à l'importance de l'estime de soi et du développement des compétences psycho sociales comme facteur de protection aux prises de risques (conduites addictives, mésusages des écrans, harcèlement, protection sexuelle, hygiène de vie …). Une meilleure connaissance de l'autre pourrait permettre de prendre conscience de propos et d'attitudes sexistes ordinaires et de mieux lutter contre.

Bénéfice(s) prévu(s) / Economie(s) envisagée(s)
Pour les parents : • L'acquisition de savoir être et d'une communication non violente • La capacité à savoir où et à qui demander de l'aide • Le partage d'expériences et la résolution de conflits • L'accès à des temps de loisirs en famille • La possibilité d'avoir accès à un espace de prévention précoce où les adultes expriment leurs interrogations, développent des échanges nouveaux avec leurs enfants, échangent avec les accueillants et entre eux, essayent de résoudre, ensemble, les difficultés avant qu'elles ne deviennent problèmes. • Rétablir un échange et un lien parents-école, avoir une meilleure compréhension mutuelle. Pour les enfants : • Des temps exclusifs et une meilleure relation avec son père et/ou sa mère • L'apprentissage de l'autonomie en toute confiance, à rencontrer autrement la règle et les interdits • L'apprentissage de la vie en société, en rencontrant d'autres enfants, d'autres adultes, • Une meilleure connaissance de soi et de l'autre (besoins, émotions, sentiments…) • La découverte de lieux, d'espaces, d'activités nouvelles Pour le centre social : • La reconnaissance comme lieu ressources • La croissance du nombre d'usagers • Des perspectives LAEP (Lieu d'Accueil Enfant Parents) • La reconnaissance des actions au sein du Contrat Local de Santé
Pilote de l'action
Le référent famille accompagné du directeur

Moyens humains et/ou Acteur(s) concerné(s) par la mise en œuvre de l'action
• L'équipe du centre social, notamment les acteurs de la petite enfance, de l'enfance et de la jeunesse, ainsi que les chargées d'accueil. Les équipes de l'insertion (dont épicerie) auront également un rôle clef dans l'orientation des parents en situation de fragilité • Les acteurs d'une action sociale et éducative auprès des familles • Les partenaires du monde éducatif, associatif et collectivités • Des intervenants extérieurs • Les parents et enfants

Moyens techniques et matériels nécessaires
• Ceux du Centre social • Des outils ludiques (jeux, matériels pédagogiques) et ressources éducatives (prévention, expositions) avec des supports adaptés • Des espaces appropriés aux actions • Les moyens mutualisables avec les partenaires

Moyens financiers
• Ceux du Centre social • Ceux issus des partenariats financiers tels que le REAAP et autres appels à projets sur actions spécifiques (ARS) • Les participations des familles au titre de l'adhésion (ou autres participations) • Ceux des partenaires

Indicateurs de résultats et de suivi
Indicateurs de résultats : • La diversité des thématiques abordées (pour toutes tranches d'âges) • L'intensification du partenariat • La couverture du territoire Indicateurs de suivi (ou outils associés) : • Le nombre de familles / parents différents • La diversité de la cellule familiale • Le taux de réalisation des actions • Le nombre d'actions concertées et co-construites • La capacité des familles à renouveler et à transposer les acquisitions au sein de leur domicile (questionnaires d'évaluation)

Point(s) de vigilance
• Des supports de médiation et/ou d'activités respectant la singularité, la diversité des besoins, de contexte de vie et de culture de chacun • Une communication ciblée • Le maintien d'une approche participative et bienveillante à toutes les phases des actions • Considérer l'intérêt de l'enfant et de sa famille comme condition fondamentale de toutes démarches. • Favoriser les relations enfant-adulte, sans aucun jugement ni visée psychothérapeutique.

AXE 2 : IMPLIQUER LES PARENTS ET ACTEURS DE PARENTALITE DANS LE PROJET ANIMATION COLLECTIVE FAMILLE

Les actions de soutien à la parentalité, avec leurs objectif d'accompagnement des parents pour qu'ils puissent être acteurs autonomes de leurs dynamiques familiales, impliquent de s'appuyer sur l'expression des participants. C'est ce qui permettra aux différentes interventions d'avoir un impact tant sur les bonnes pratiques dans le champ familial que sur la bonne mobilisation des parents sur les actions.

En appui sur la démarche concertée avec les partenaires acteurs éducatifs du territoire, le référent famille mettra en œuvre une dynamique participative intégrant le parent à toutes les phases de projets et visant son pouvoir d'agir.

Fiche Action n°3

Objectif stratégique concerné
Impliquer les parents et acteurs de parentalité dans le projet animation collective famille

Intitulé de l'action	Date de démarrage de l'action	Date d'échéance de l'action
Faire vivre la parole des familles	**2018**	**En continu**

Description et Condition(s) de réussite de l'action (ce que nous devons faire pour que cela marche)
1. **Impliquer les parents et leurs enfants dans l'élaboration d'un programme d'activités attractif, ouvert à tous et répondant à leurs attentes** : en appui sur les actions collectives, ainsi que sur les cafés de parents (notamment au sein des ALSH), la démarche participative avec les familles se devra de faciliter l'expression des envies sur des loisirs familiaux et/ou répondant à leurs besoins. Il s'agira alors de rendre les familles actrices de ces temps en proposant des temps de co-organisation pour les actions à leurs initiatives. Une commission famille pourrait ainsi voir le jour, servir le suivi du projet ACF et peut être lancer une dynamique de comité des usagers pour le CSR. 2. **Rendre les parents bénévoles autonomes et responsables d'actions et/ou de relais de communication :** Impulsé soit par le CSR soit par des groupes de parents, le champ des initiatives de parents est à développer. Il s'agira en premier lieu de mettre les parents acteurs de la mobilisation d'usagers (par le relais de communication), pour ensuite les accompagner dans des initiatives co-construites et intégrant toutes les phases d'une méthodologie de projet. Des formations de bénévoles pourront être proposées pour valoriser leurs compétences, renforcer le pouvoir d'agir et faciliter la mise en œuvre et la réussite de nouveaux projets. 3. **Faire des parents des relais de communication de ce programme d'activités et les associer à l'alimentation du Site Internet pour en faire une ressource pour les parents et les acteurs :** il s'agira d'activer une stratégie participative de communication, en appui sur les parents et le partenariat. Des relais de communication variés ciblant les familles seront alors activés : requête MSA, facebook parents, ambassadeurs communication, écoles, M.D.S. (Maison des Solidarités)

Bénéfice(s) prévu(s) / Economie(s) envisagée(s)
Pour les familles : • Des actions adaptées à leurs attentes • Une valorisation citoyenne de leurs initiatives • Une participation qui va au-delà de la consultation et de la concertation • Une appropriation d'une démarche de communication Pour le Centre social : • Une dynamique de bénévolat • Une satisfaction et mobilisation accrue des familles • La capacité d'avoir des groupes autonomes • La capacité d'accompagner l'animation locale des communes • Une dynamique familiale régulière dans la vie du Centre social

Pilote de l'action
Le référent famille accompagné du directeur

Moyens humains et/ou Acteur(s) concerné(s) par la mise en œuvre de l'action
• Le référent famille en collaboration avec l'équipe du Centre social, notamment l'animateur multimédia et les chargées d'accueil pour le volet communication, ainsi que les directeurs des ALSH pour la dynamique de cafés de parents et une ouverture des accueils aux parents (notamment lors de sorties et autres actions spécifiques) • Les parents • Le tissu associatif local • Le point PIVA pour l'accompagnement dans la formation • Les partenaires pouvant accueillir et soutenir les actions (dont collectivités et écoles) • Tout acteur mobilisable

Moyens techniques et matériels nécessaires
• Ceux du Centre social : site internet, outils de communication, reprographie… • Ceux mobilisables par les parents • Ceux des partenaires sollicités

Moyens financiers
• Ceux du Centre social • Ceux mutualisables avec les partenaires

Indicateurs de résultats et de suivi
Indicateurs de résultats : • L'implication des parents dans toutes les phases d'élaboration des projets • La mise en œuvre d'une commission famille et/ou d'un comité des usagers • Des canaux de communication efficients

Indicateurs de suivi (ou outils associés) :

- La réalisation effective d'au moins une action annuelle de formation « méthodologie de projet » pour les parents bénévoles
- L'identification des attentes et taux de satisfaction des parents (démarche diagnostic annuelle, questionnaire d'évaluation pour chaque action)
- Le nombre de parents et d'enfants impliqués
- La croissance d'usagers adhérents
- La fréquentation accrue du fait de la communication (questionnaires)

Point(s) de vigilance

- Bien mesurer le degré d'autonomie des parents bénévoles
- Ne pas engager la responsabilité civile et pénale du bénévole
- Etre en capacité de donner le pouvoir au groupe

Fiche Action n°4

Objectif stratégique concerné
Impliquer les parents et acteurs de parentalité dans le projet animation collective famille

Intitulé de l'action	Date de démarrage de l'action	Date d'échéance de l'action
Fédérer les parents et acteurs de la parentalité sur de l'animation locale	**2018**	**En continu**

Description et Condition(s) de réussite de l'action (ce que nous devons faire pour que cela marche)
1. **Valoriser les potentialités des parents dans leurs pratiques éducatives :** s'appuyer sur des évènements locaux peut être un réel levier à l'émancipation des parents. Plus nous valoriserons leurs talents cachés, plus ils pourront acquérir les savoir être nécessaires à la création collective, à la répartition des tâches et à l'accueil de nouveaux parents (rassurer, mobiliser et être force de proposition auprès de leurs pairs). Des animations locales pourront alors être proposées telles qu'une journée des talents, l'implication dans des manifestations comme « les incroyables comestibles », et toutes autres activités/évènements calendaires (fêtes familiales, associatives, locales..). 2. **Rechercher les voies de mutualisation, d'échanges de savoirs et de pratiques entre acteurs de la parentalité :** seront notamment ciblés les CSR du territoire, les écoles, les associations de parents d'élèves, ainsi que les professionnels des champs médico-social et éducatif. Il s'agira alors de nous appuyer sur des dynamiques déjà existantes pour favoriser l'échange de compétences et de pratiques en vue de consolider un maillage associatif et institutionnel. Cette mise en cohérence des acteurs sera terreau d'actions de soutien à la parentalité pour associer davantage les parents à leur mise en place. L'implication des parents lors de rencontres partenariales se devra au préalable d'être validée et préparée avec les partenaires. 3. **Etre une ressource en ingénierie et en logistique dans le champ des animations locales à vocation familiale :** l'accompagnement sur projets et la mise à disposition de ressources (prêt de matériels, d'outils collaboratifs, de jeux..) seront complétés par la proposition d'actions de formation, notamment sur des techniques d'animation d'éducation populaire (prise de décision, émergence de besoins, expression des parents, concertation). L'effet recherché est ici celui de la participation à la mise en œuvre d'une réelle démocratie participative.
Bénéfice(s) prévu(s) / Economie(s) envisagée(s)
Pour les acteurs : • Une interconnaissance et mise en réseau des acteurs • Une démarche de projets partagée et concertée • Une meilleure circulation des informations entre tous, • Le développement des synergies, des initiatives nouvelles • La mutualisation des pratiques et des connaissances pour un enrichissement de tous. • L'appropriation d'éléments de langage commun • Une posture adaptée dans la valorisation des parents • la co-construction avec les parents

Pour les familles :

- Sortir de la solitude et de l'isolement dommageables tant pour l'enfant que pour les adultes
- La mutualisation des pratiques et des connaissances pour un enrichissement de tous.
- La reconnaissance d'une citoyenneté accrue

Pour le centre social :

- Valorisation des usagers sur les actions
- Du relais de communication entre tous
- Une couverture du territoire accrue
- Une démarche diagnostic des problématiques identifiées en continue

Pilote de l'action

Le référent famille, accompagné par le directeur

Moyens humains et/ou Acteur(s) concerné(s) par la mise en œuvre de l'action

- Equipe du Centre social notamment les équipes d'animation et du multi-accueil œuvrant déjà en lien avec des acteurs de parentalité, et les conseillers en insertion en accompagnement de bénéficiaires souhaitant/devant répondre à un engagement sur des actions de parentalité
- Les acteurs de la parentalité : Conseil départemental (pôle enfance et famille, PMI), Caf, structures REAAP, MSA, Réseau d'Education Prioritaire (Education Nationale), CCPV (services petite enfance, enfance et jeunesse) …
- Les parents bénévoles

Moyens techniques et matériels nécessaires

- Ceux du Centre social
- Les ressources mobilisables et mutualisables des acteurs
- Les ressources du réseau départemental

Moyens financiers

- Ceux du Centre social
- Les frais de personnel des acteurs

Indicateurs de résultats et de suivi

Indicateurs de résultats :

- La croissance des actions de soutien à la parentalité concertées
- Une couverture territoriale accrue
- Le bon relais de communication par tous et pour tous
- une offre diversifiée et accrue dans les actions de soutien aux partenaires du réseau (formations, mise à disposition de ressources, ingénierie de projets...)
- L'identification des ressources disponibles (annuaire)

Indicateurs de suivi (ou outils associés) :

- La fréquence des rencontres
- Le taux de présence des acteurs
- Le nombre d'actions co-organisées
- La présence régulière de tous les acteurs du territoire
- La capacité à co-construire des projets communs et/ou en accompagnement/soutien de la structure voisine
- Une croissance de l'implication des usagers

Point(s) de vigilance

- Trouver une régularité de rencontres qui ne soit pas trop chronophage
- S'assurer des disponibilités de chacun pour garantir un taux de présence maximal
- S'approprier des éléments de langage commun
- Une dynamique concertée effective et un investissement proportionnel
- La prise en compte de la parole des familles
- Adapter le langage professionnel face aux associations de bénévoles

AXE 3 : ACCROITE LA LISIBILITE DU CSR EN QUALITE DE LIEU DE RESSOURCES POUR TOUTES LES FAMILLES

L'ensemble des fiches actions précédentes vise déjà une meilleure lisibilité des actions du CSR. Cependant et afin de la renforcer, il conviendra de dynamiser la vie des réseaux, d'élaborer une communication plus attractive et ciblée, et de mettre en œuvre une démarche transversale avec les différents pôles du CSR. Cette approche globale permettra au centre social de développer l'accès et l'information pour tous, en proximité, à son offre d'actions et de ressources.

Fiche Action n°5

Objectif stratégique concerné
Accroître la lisibilité du CSR en qualité de lieu ressources pour toutes les familles

Intitulé de l'action	Date de démarrage de l'action	Date d'échéance de l'action
Etre un acteur des réseaux de parentalité à l'échelle locale, territoriale et départementale	**2018**	**En continu**

Description et Condition(s) de réussite de l'action (ce que nous devons faire pour que cela marche)
1. **Soutenir la dynamique impulsée par la CCPV au titre de la quinzaine de la parentalité** : l'idée est ici de faire en sorte que des propositions puissent émerger et s'inscrire dans une dynamique pérenne (pas seulement ponctuelle et évènementielle). La quinzaine de la parentalité pourrait être un tremplin, tant au niveau partenarial, qu'en terme de construction d'actions de soutien à la parentalité auprès des habitants de la CCPV. Nous veillerons à toujours faciliter l'accès aux familles à ces actions en nous appuyant sur des points d'appui (dont ceux existants pour les ALSH, lieux privilégiés pour contacter les familles) qu'il nous faudra consolider et développer avec les élus. L'engagement de la référente famille à toutes les phases d'élaboration proposées par la collectivité sera indispensable à la bonne réalisation de l'action. Aussi, la diversité des champs d'actions dans le soutien à la parentalité se devra d'être mise en avant. 2. **Contribuer à la dynamique impulsée par la Caf et le Conseil départemental :** en référence au SDSF (Schéma Départemental Service aux Familles), une attention particulière sera portée dans l'accès aux familles les plus vulnérables, notamment au sein des ALSH et EAJE (multi-accueil) pour les familles monoparentales et/ou avec enfant(s) en situation de handicap. Des projets spécifiques d'intégration et des espaces de rencontres pourront alors voir le jour, en appui sur les attentes formulées soit par des parents soit par des partenaires. La dynamique de réseau au niveau local s'inscrit également dans les politiques de territorialisation, favorisant ainsi la construction d'actions communes et concertées pour les familles les plus isolées (en privilégiant la mixité sociale). 3. **Impulser et co-piloter (ou piloter) un réseau local des acteurs de la parentalité :** il s'agira d'identifier, de connaître et de faire se rencontrer l'ensemble des acteurs du soutien à la parentalité, de rechercher une collaboration avec et entre ces acteurs, afin de considérer l'enfant et ses parents dans leur globalité, et non les réduire à certains aspects de leur vie. Il nous faudra clarifier les secteurs d'action respectifs, ainsi que leur modalité de collaboration, notamment avec les CSR voisins et/ou frontaliers du territoire

Bénéfice(s) prévu(s) / Economie(s) envisagée(s)
Pour l'ensemble du champ partenarial : • La reconnaissance de l'action du Centre social en animation collective des familles • La mise en œuvre d'une démarche de réseau territorial local • L'accès à des ressources favorisant l'évolution des pratiques et les réponses à apporter aux familles • Une couverture accrue du territoire • La capacité à co-construire des projets communs et/ou en accompagnement/soutien de la structure voisine • La capacité de réaliser des projets d'échanges entre familles d'environnements différents • Une démarche de diagnostic concerté et un langage commun • Une meilleure circulation des informations entre tous, le développement des synergies, des initiatives nouvelles et mutualisation des pratiques • Des connaissances pour un enrichissement de tous. • La prévention de l'isolement et de l'épuisement des professionnels • L'échange de pratiques

Pilote de l'action
Le référent famille, accompagné par le directeur

Moyens humains et/ou Acteur(s) concerné(s) par la mise en œuvre de l'action
• Equipe du Centre social • Les acteurs de la parentalité implantés sur le territoire et territoires de proximité, avec un regard attentif sur les associations de bénévoles

Moyens techniques et matériels nécessaires
• Ceux mis à disposition par le réseau • Les moyens matériels spécifiques aux actions proposées

Moyens financiers
• Ceux du Centre social • Ceux mutualisables entre acteurs • Ceux des appels à projet

Indicateurs de résultats et de suivi
Indicateurs de résultats : • Le bon relais de communication par tous et pour tous • Une offre diversifiée et accrue dans les actions issues du travail en réseau (formations, mise à disposition de ressources, ingénierie de projets, ...) • L'identification effective des ressources disponibles • Une dynamique de projets accrue entre structures • L'implication croissante de partenaires issus des réseaux • La lisibilité du centre social en qualité de lieu ressources pour tous Indicateurs de suivi (ou outils associés) : • La présence régulière de tous les acteurs du territoire • Le nombre d'actions co-organisées

- La fréquence des rencontres en réseau
- Le taux de présence des acteurs
- Le taux de participation du référent famille au réseau
- Le nombre de projets en appui sur les compétences des parents bénévoles et/ou d'un partenaire (cf. bilan)

Point(s) de vigilance

- La disponibilité de chacun et la capacité, en cas d'absence, à se faire représenter par chaque membre de l'équipe (et à faire le lien)
- La bonne prise en compte de la diversité des qualifications, missions et cadre d'interventions des référents familles des structures
- La clarification des rôles et missions de chacune des structures membres du réseau

Fiche Action n°6

Objectif stratégique concerné
Accroître la lisibilité du CSR en qualité de lieu ressources pour toutes les familles

Intitulé de l'action	Date de démarrage de l'action	Date d'échéance de l'action
Dynamiser l'animation collective des familles au cœur de l'action généraliste et transversale du CSR	**2018**	**En continu**

Description et Condition(s) de réussite de l'action (ce que nous devons faire pour que cela marche)

1. **Répondre aux problématiques familiales identifiées dans les mesures d'accompagnement en insertion sociale et professionnelle** : en appui sur la collaboration et les échanges entre membres de l'équipe CSR, ainsi que les diagnostics ou/et besoins repérés par les professionnels du pole insertion, il conviendra d'être au plus proche des problématiques rencontrées par chacune des familles (en prenant en compte chaque spécificités : histoire de vie familiale, culture, environnement qui lui sont propres). Chaque parent pourra ainsi bénéficier de l'accompagnement dont il a besoin au moment où il en a besoin (essentiellement lors d'actions collectives et/ou de passerelles), contribuant ainsi à lever un des freins dans la réussite de la dynamique d'insertion.
2. **Activer une dynamique familiale au sein des accueils petite-enfance, enfance et jeunesse :** les structures EAJE (établissement d'accueil des jeunes enfants) et ACM (Accueil collectif de mineur) intègrent dans leur fonctionnement des missions de soutien à la parentalité, tant en qualité de modes de garde que dans leurs aptitudes à accompagner les parents dans leurs relations avec leur(s) enfant(s). En collaboration avec les équipes, la référente famille aura à impulser une ouverture vers d'autres actions de parentalité, notamment en mettant en œuvre une dynamique de café de parents servant l'implication dans les projets et l'expression de leurs attentes. D'autres actions de valorisation, centrées autour de l'enfant, et de restauration des compétences parentales efficientes pourront être mises en œuvre. Aussi et afin de viser un meilleur accompagnement des familles, il nous faudra favoriser la transversalité au sein du CSR ainsi que les actions intergénérationnelles.
3. **Définir les outils de suivi et d'évaluation en interne :** tant qualitative sur la mesure de l'impact potentiel des actions (le résultat et « rôle » social) que quantitative dans le suivi des résultats (bilans, tableaux de bord, outils de suivi), il s'agira ici de créer les outils de mesure servant l'évaluation du projet ACF et favorisant tant la démarche diagnostic que la lecture des résultats par les partenaires. Les outils ainsi conçus permettront de mettre en avant l'action du référent famille en articulation avec le projet AVS. La lisibilité des actions au sein et en dehors des locaux du CSR se devra d'être mise en avant ainsi que la diversité des champs d'actions (les fiches actions). Les chargées d'accueils (centralisation des données de présences, communication externe) ainsi que les responsables de pôles seront des partenaires indispensables à la bonne mise en œuvre de l'évaluation.

Bénéfice(s) prévu(s) / Economie(s) envisagée(s)

Pour les familles :

- Un accompagnement diversifié et transversal
- Une information plus accessible
- Une meilleure connaissance de toutes l'offre de service du CSR
- Une capacité à interpeller le bon interlocuteur

Pour l'équipe du CSR :

- Une évolution dans les pratiques
- Une meilleure connaissance des enjeux de la parentalité et ses impacts sur la réinsertion
- Une meilleure connaissance des enjeux de la parentalité et ses impacts sur les relations avec les enfants et adolescents accueillis
- Une meilleure articulation des axes de travail, un décloisonnement et une transversalité des services et des actions

Pilote de l'action

le directeur, accompagné par la référente famille

Moyens humains et/ou Acteur(s) concerné(s) par la mise en œuvre de l'action

- Les équipes du CSR, notamment les responsables de pôles

Moyens techniques et matériels nécessaires

- Ceux du centre social

Moyens financiers

- Ceux du Centre social

Indicateurs de résultats et de suivi

Indicateurs de résultats :

- Une dynamique de projets accrue entre les différents pôles du CSR
- Une participation active des parents aux actions proposées
- La mixité intergénérationnelle
- Une meilleure perception des missions de chacun des professionnels de l'équipe du CSR

Indicateurs de suivi (ou outils associés) :

- Le nombre de projets transverses impliquant plusieurs professionnels du CSR
- Le nombre de familles différentes et usagers de différents services
- Le nombre de réunions entre professionnels du CSR sur de la construction de projets ainsi que sur de l'échange de savoirs
- La croissance des sollicitations du référent famille sur de la co-construction et/ou de l'accompagnement
- La croissance d'usagers

Point(s) de vigilance

- La disponibilité de chacun et la bonne communication entre tous
- L'appropriation d'éléments de langage commun
- La prise en compte de la diversité des qualifications, missions et cadre d'interventions des professionnels du CSR
- Clarification des rôles et missions de chacun des pôles du CSR

ANNEXES

ANNEXE 1 : la démarche de concertation sur le projet social

ANNEXE 2 : l'offre de service du CSR

ANNEXE 3 : la Maison de Services Au Public

ANNEXE 4 : la médiation numérique en agences postales

ANNEXE 5 : le programme des animations du bien vieillir

ANNEXE 1 : la démarche de concertation sur le projet social

DEMARCHE DE CONCERTATION PROJET SOCIAL 2019-2022

PAROLE D'USAGERS

LES THEMATIQUES sont inspirées du rapport d'activité 2017 et s'appuient suis la présentation réalisée pour l'Assemblée générale du 14 juin 2018.

Cette démarche s'est effectuée en 3 phases :

- Le 14 juin dans la continuité de l'assemblée générale. Les participants (une soixantaine d'administrateurs, salariés, adhérents, partenaires) avaient alors de nombreux éléments pour enrichir leurs réflexions **(texte en noir)**
- Le 18 juin dans la continuité d'une réunion partenariale (3 membres du bureau associatif, 3 membres des Services de la CCPV dont VP en charge du social, Cité des métiers…et absence de dernière minute de la Caf, de la MSA et du CD 60) **(texte en rose)**
- Le 5 juillet dans la continuité d'une commission spécifique au projet social et réunissant des salariés et des administrateurs **(texte en bleu)**

Les 3 phases ont ou être construites à l'identique avec en premier lieu des échanges, dans un second temps la transmission des consignes (un mot, une expression, une idée.. sans aucun censure) et enfin le collage des post it. Malheureusement et faute de temps, un 4 ème temps d'échanges basé sur le classement des post it (par grandes thématiques) n'a pas pu se faire.

LES AXES/THEMATIQUES :

1. **LA MSAP**

- Améliorer l'info sur les services de la MSAP

2. **LA PETITE ENFANCE : le multi-accueil**

   L'offre de service ? Des projets ? La place des familles ?

   - Ouverture le mercredi
   - Merci
   - Proposer ou imposer des moments d'échanges avec les parents

3. **L'ENFANCE**

   L'offre de services sur le territoire ? Les projets ? le lien avec les acteurs de l'enfance (écoles, associations…)

   - Communication à travers l'école
   - Boîte à jeux = création du lien
   - solidarité

4. **LA JEUNESSE**

   Quelle offre de service pour demain ? Quels projets ? La place des jeunes en milieu rural ? Le lien avec les acteurs de la jeunesse ?

   - Intergénérationnel

- Les jeunes ne sont pas l'avenir. Ils font partie de notre société, leur donner toute leur place
- Mobiliser les jeunes ados pour aider les plus jeunes
- Poursuivre le lien à la ruralité : culture, jardinage, nature, sylviculture, chasse, pêche
- La jeunesse : le ramassage est-il connu de tous ?
- Favoriser la mobilité intellectuelle des jeunes mais aussi des familles
- Espoir dans la jeunesse avenir de demain ; identité territoire ; pour « vert » le souffle(????)
- Remobiliser le projet collectif pour redynamiser le projet individuel
- Notion de référent jeunesse pour fidéliser les jeunes
- Comment organiser des temps de partage et de transmission ? jeunes avec actifs ?

5. **LES FAMILLES**

Que faire en famille ? Quel soutien, aux parents ? Comment mobiliser les familles ?

- Aide à la parentalité
- Horaires accessibles aux actifs = mixité
- Communication : il faut qu'on soit au courant de ce qui se passe au CSR
- Environnement : être connecté à la planète ; éveil de nos sens en lien avec l'univers
- « relation » entre parents, enfants, enseignants, acteurs locaux

6. **LE NUMERIQUE ET VOUS ?**

Quelle offre de service ? Comment bien accompagner TOUTES les populations/habitants ? Quels projets ?

- Une occasion…accompagner les usagers vers la communication avec leurs proches loins…mail…skype

7. **L'EPICERIE SOLIDAIRE**

- Merci aux bénévoles irremplaçables
- Réfléchir ensemble à un « recentrage » géographique sur le territoire de l'épicerie solidaire
- Plus de collaboration avec les communes qui reçoit en permanence des personnes en difficultés- construction du dossier ou fiche liaison ?
- Alarme pour l'épicerie !
- Nouveau camion épicerie
- Trouver un moyen de rendre itinérante avec un peu de moyens
- Entrée des familles via l'école ? via des actions lors des activités périscolaires
- Informer les conseils municipaux sur le fonctionnement et les objectifs de l'épicerie solidaire

8. **L'INSERTION SOCIALE ET socioprofessionnelle**

Quelles difficultés pour les habitants ? Quelles actions collectives proposer ?

- Moyens de locomotion collectifs
- Jardinage, produire ses propres légumes
- Valorisation des compétences, quel accompagnement ?
- Avoir les moyens d'un suivi individualisé
- Faire du lien entre aînés (ex actifs) et jeunes en devenir
- « Savoir regarder en dessous le sommet étant inatteignable »
- Garder le contact humain pour favoriser les échanges

- Mieux communiquer pour mieux informer
- Mobilité : pas assez de solutions pour sortir de chez soi

9. **LE BIEN VIEILLIR**

Quels besoins ? le réseau de bénévoles ? Comment agir au domicile et/ou en collectif ?

- Structure d'accueil chez des particuliers
- Mise en place d'une possibilité de transport pour les aînés (médecins Beauvais, amiens) ou autres
- Aide au transport de l'association âge d'or pour le transport de ses aînés afin qu'ils puissent participer au club ou autres sorties
- Ateliers cuisine intergénérationnel
- Mixité sociale
- Intergénérationnel
- Tenter d'associer les jeunes aux aînés dans leurs entourage, opérations « grands parents d'adoption » ?
- Mettre en place un vrai projet mobilité
- Apprendre ou réapprendre aux anciens, aux moins anciens, à jouer aux cartes (manille, belotte), moment d'échanges, et organiser des petits concours (mieux que les lotos)
- Voir si possible de mettre en place des livreurs de courses (faire les courses ?)
- Accompagner les aidants sans se substituer à leurs obligations
- Un ancien qui accueille (chambre chez l'habitant) un lycéen ou jeune actif (présence rassurante à la maison, aide..)

10. **LE CENTRE SOCIAL votre avis ?** (*avec support affiche sur le pouvoir d'agir, FCS Nord pas de calais)*

- Ne faudrait-il pas mettre une antenne à Formerie ?
- Génial à la portée de tous
- Communication +++
- Nécessité de plus de visibilité, aller à la rencontre des familles sur des points der convergence
- Associer les communes pour les chantiers d'insertion
- Acteur indispensable de notre territoire rural
- Le centre social socio « culturel » multiservices, lien social, humanisation
- Lien avec les écoles :
    - Pour enrichir les projets d'écoles
    - Pour mieux faire connaître le csr
- Liens avec les communes (petits projets)
    - Pour permettre aux jeunes de financer leurs projets
    - Pour faire connaître le csr aux municipalités
- Une meilleure visibilité de l'offre du territoire entre partenaires
- Pour Formerie : trouver un lieu d'accueil pour « tous publics »
- Gestion du temps : parcours « culturel » de la petite enfance à l'adolescence, de l'adulte aux séniors
- Faire une communication avec les artisans commerçants, profession libérale du canton sur les activités du centre social

- Plus de communication sur le secteur avec certains maires qui ne connaissent pas les activités du centre
- Mais aussi beaucoup de bonnes choses
- Démarche participative à l'élaboration du projet social à anticiper…nécessite d'impliquer les habitants usagers

LA RENCONTRE PARTENAIRES DU 18 JUIN
(8 participants : 3 bureau, 3 CCPV, 1 cité des métiers , directeur CSR)

Les éléments d'échanges ont porté sur :

- Méconnaissance de la MSAP / MSAP à domicile (??)
- Le numérique : « on y pense que quand on a besoin »
- La part des actifs et l'intérêt ou non d'étendre les horaires en soirée ou samedi matin : l'intérêt n'étant pas marqué pas d'axe à développer
- Conserver le contact humain, quel que soit la génération, et bien orienter l'usager

Sur le volet EPICERIE :

- Recentrer l'épicerie sur Feuquières (problématique accueil/conventionnement Formerie)
- Mieux communiquer et réexpliquer le sens de l'accompagnement // problématique de l'image du « social »
- L'épicerie comme espace de rencontres et foyer de bénévoles

PETITE ENFANCE :

- Perspectives de 4 jours HGI sur Formerie
- Ouverture le mercredi ?
- Activité passerelle avec l'école maternelle

ENFANCE :

- Construire avec d'autres
- Meilleur communication avec le corps enseignant
- Lien accru avec l'IEN (Mr Ripca) et les associations sportives
- Perspective de mise en place de séjour
- Porter une réflexion sur les ressources du CSR pour les écoles

JEUNESSE :

- Impliquer les jeunes dans les projets
- Lancer une dynamique jeunesse 16/25 ans (grosses problématiques sur ce public)
- Nécessité d'un animateur qualifié pouvant être référent jeunesse
- Les problématiques :
    - Grossesse précoce / problématique de mode de garde
    - La qualification professionnelle : manque le pratico pratique ; des infos métiers ;

- Le décrochage scolaire : comment remettre des jeunes à l'école ? beaucoup de jeunes sortent du collège)
- La mobilité géographique et culturelle

SANTE :

- Lancement du Contrat Local de Santé le 5/09/18
- CCPV coordinateur du CLS avec l'ARS (PRS2)
- Acteurs : Csx / MDS
- Axes :
  - Sensibilisation/ prévention : buccodentaire, obésité, sommeil et hygiène de soi
  - Compostage et développement durable

INSERTION :

- Problématiques de mobilité et de sous qualifications
- Nouveau public : entreprenariat, reconversion….et les plus de 45 ans non qualifiés
- Prb de mobilisation : proposer des choses concrètes
- Pour les 30/45 ans : proposition de conseil sans rdv (permanence ?) / travail sur un projet professionnel / travail sur le développement personnel et les compétences

LA RENCONTRE DU 5 JUILLET

(9 salariés et 17 administrateurs)

En appui d'une part sur un document de présentation d'un centre social (ref. LC 2012 sur l'animation de la vie sociale), d'autre part sur un tableau récapitulatif des axes/ objectifs du projet social 2015-2018 ainsi qu'une proposition d'indicateurs et d'axes en vue du futur projet, les échanges ont pu porter sur les points suivants :

- Axe 3 FA 5 sur l'adolescence : comment faire pour toucher la mixité ?
- Axe 3 FA 7 sur l'épicerie du futur : le besoin est celui du lien social et non de l'internet
- un déficit de communication bien marqué :
  - Nous n'avons pas idée de ce qui se fait !
  - Pas de visibilité du CS
- Comment toucher la population ? leur donner envie ?
- Quelle mixité pour la population active qui travaille ? quelles propositions ?
- Il faut oser franchir la porte du portail (ressemble trop à l'entrée d'une habitation de particulier)
- En lien avec les questionnements sur les tarifications aux familles : intégrer la notion de « client » (= qualité de service) au lieu de consommateur…quels droits et devoirs pour les usagers
- Comment impliquer davantage les usagers ?

Quelques propositions :

- Communiquer dans les boîtes aux lettres
- Question et échanges autour du nom du centre social
- Rencontrer les conseils municipaux
- Mettre en place des cafés citoyens sur le territoire

En complément, il est rappelé par les membres de l'équipe que les portes des accueils étaient ouvertes aux administrateurs.

Aussi et conformément au DLA, chacun est satisfait de ce premier temps administrateurs/salariés.

Enfin et même si toutes les idées ne pourront pas être développées en action, il est important de prendre l'engagement de suivre l'expression de ces temps de concertation.

LA RENCONTRE DU 10 SEPTEMBRE

(ensemble des salariés)

Démarche de présentation et d'échanges sur la base des tableaux récapitulatifs des fiches actions (AVS et ACF)

Les échanges ont essentiellement portés sur l'importance de travailler en transversalité et en collaboration entre les équipes.

L'implication des administrateurs dans la vie du projet fait également l'objet d'une attente des salariés, tant dans la connaissance de leurs actions que dans le rappel de l'ouverture de leurs services à leur visite, leur participation.

LA RENCONTRE DU 14 SEPTEMBRE

(5 salariés et 8 administrateurs)

Démarche de présentation des fiches actions sur la base des tableaux récapitulatifs :

- Préciser l'action de proximité, notamment le relais des communes tant dans l'expression des attentes des administrés que dans le soutien en mise à disposition de moyens (communication, locaux, …)
- Intégrer la notion de « client » dans l'idée de la qualité de service MAIS bien préciser que le CSR n'est pas un prestataire de service. Il n'intervient pas pour une prestation de consommation. Les éléments de langage et de lisibilité se devront de préciser les valeurs de lien social, de solidarité, d'implication des habitants et acteurs dans les activités proposées.
- Comment faire pour aller chercher les habitants et les rendre acteurs et non consommateurs ?

Le projet présente une ambition, explique une démarche. Il faut être conscient que tout ne pourra pas être réalisé et qu'il s'agit ici de maintenir et/ou lancer des dynamiques. L'action des quatre prochaines années créera les conditions favorables à …, contribuera à apporter une plus-value aux dynamiques des territoires, pour les habitants.

Le CSR ne peut pas tout faire. La démarche du projet social cible des priorités qui s'inscrivent dans son champ de compétences représentées par les missions d'un centre social, conformément à la LC de l'AVS de 2012. Fort de la diversité de ses actions, l'ambition de réussir à aller au plus près des habitants, en investissant soit l'espace public soit des locaux au sein des communes.

ANNEXE 2 : l'offre de service du CSR

En partenariat avec...

UNION EUROPÉENNE

l'Europe s'engage en France

Région Hauts-de-France

Oise LE DÉPARTEMENT

FONJEP POUR L'EMPLOI AU SERVICE DES PROJETS ASSOCIATIFS

Adresse :

Centre Social Rural du Canton de Grandvilliers

32, rue Frédéric Petit

60210 Grandvilliers

Tél: 03.44.46.75.41

Email : centre.social.grandvilliers@wanadoo.fr

Site web : www.centresocial-grandvilliers.fr

Horaires d'Ouverture :

Secrétariat-Administration

Du Lundi au Vendredi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30

Multi Accueil

Lundi, mardi, jeudi : de 8h00 à 18h00

Le Vendredi de 8h00 à 17h00

Fermé le Mercredi

Accueil Périscolaire

Le lundi, mardi, jeudi et vendredi à partir de 7h00,

le soir jusqu'à 19h00

Le mercredi de 7h00 à 19h00

Les vacances scolaires de 7h00 à 19h00

Pour plus d'informations nous contacter :

* **Multi Accueil-Grandvilliers : 03.44.81.66.62**
* **Animation : 03.44.46.50.30**
* **Épicerie Solidaire-Formerie : 03.44.48.10.61**

Le Centre Social Rural du Canton de Grandvilliers vous souhaite la bienvenue

Centre Social Rural du Canton de Grandvilliers

Présentation:

Le Centre Social Rural du Canton de Grandvilliers est une association à but non lucratif loi 1901 fondée en juin 1973, acteur du développement social local.

Il est agréé Centre Social par la Caisse d'Allocations Familiales de l'Oise.

ALLOCATIONS FAMILIALES

Il est conventionné par la Mutualité Sociale Agricole.

msa santé famille retraite services

Il est labellisé lien Social en milieu rural avec le Conseil Départemental de l'Oise

Engagement présent!

La Petite Enfance

Notre structure multi accueil peut accueillir 16 enfants à partir de 2 mois et demi à travers un accueil régulier et (ou) occasionnel pour l'ensemble des enfants du secteur de la Picardie Verte.

Enfance

Des accueils de loisirs sans hébergement et périscolaires à :

- ⇒ **Feuquières**
- ⇒ **Grandvilliers**
- ⇒ **Lavacquerie pour le regroupement de Lavacquerie, Beaudéduit et Le Mesnil Conteville.**
- ⇒ **Romescamps pour le regroupement Romescamps, Gourchelles, Escles Saint Pierre et Fouilloy.**
- ⇒ **Sommereux pour le regroupement de Sommereux, Cempuis et Laverrière.**

De la gestion et encadrement de cantine à :

- ⇒ **Sommereux, pour le regroupement de Sommereux, Cempuis, Laverrière**
- ⇒ **Beaudéduit pour le regroupement de Beaudéduit, Lavacquerie et Le Mesnil Conteville.**

Jeunesse

Des activités pour les 12/18 ans (sports, loisirs créatifs...) sont proposées durant les vacances scolaires.

Point Information Jeunesse (PIJ)

Le PIJ s'adresse aux 11/25 ans ,

pour tous renseignements concernant: la formation, le logement, l'accès aux droits, la santé etc...

Famille

- **Des sorties familiales,**
- **Des ateliers parents / enfants**
- **Les rendez-vous nature**
- **Les ateliers cuisine**
- **Les pauses café**
- **Un Espace Numérique Public permet un accès à des cours d'initiation et de perfectionnement à l'informatique avec des séances d'accès libre et accompagnées.**

Picardie en ligne

Séniors

Ce service du Centre Social a pour principales missions de lutter contre l'isolement et la perte d'autonomie

Une offre d'animation variée est proposée, des ateliers de prévention santé sont organisés, des sorties culturelles, de loisirs ou sportives sont programmées en vue de maintenir des liens intergénérationnels.

De l'aide aux aidants : « Un temps pour soi », temps dédié aux aidants familiaux des personnes souffrant de la maladie d'Alzheimer ou apparentée avec la particularité d'accueillir le proche aidé pour des activités au sein de l'établissement dans lequel a lieu la rencontre.

Le dispositif TransPart'âge permet aux personnes retraitées non mobiles de se déplacer sur le territoire ou de se rendre à des rendez-vous médicaux à moindre coût dans une limite de 25 kms.

Passeport pour l'emploi (un pas vers l'emploi)

Une équipe de conseillers socioprofessionnels accueille, guide et mobilise les usagers du RSA dans leur parcours d'insertion sur le territoire du Beauvaisis Oise Picarde.

Passerelle

Un accompagnement individuel renforcé en vue de dynamiser un nouveau parcours d'insertion est proposé aux bénéficiaires du RSA sur le territoire de la Picardie Verte

Épicerie Solidaire de la Picardie Verte.

Une épicerie solidaire apporte une aide principalement alimentaire à un public en difficulté économique, fragilisé ou exclu. Dans un espace aménagé en libre-service, elle met à disposition des usagers des produits variés et de qualité, moyennant une faible participation financière.

Le secteur d'intervention se situe sur le territoire de la Picardie Verte.

En ce qui nous concerne...

Le Centre Social est:

- **Adhérent à l'ANDES (association nationale de développement des épiceries solidaires)** ANDES unieterres
- **Conventionné avec la Banque Alimentaire de l'Oise** Partenaire des Banques Alimentaires
- **Conventionné avec la CARSAT Nord-Pas-de-Calais-Picardie** Carsat Nord-Picardie
- **Conventionné avec la communauté de communes de la Picardie verte** Picardie Verte
- **Adhérent à la fédération des centres sociaux et socio culturels de France , à l'union des centres sociaux ruraux de l'Oise, à l'union des Centres Sociaux et socioculturels des Hauts de France** Centres Sociaux
- **Il est agréé Éducation Populaire par la Direction Départementale de la Cohésion Sociale/Pôle Jeunesse et Sport.** Direction Départementale de la Cohésion Sociale

ANNEXE 3 : la Maison de Services Au Public

Pour que mon déplacement soit efficace

POUR LE DOSSIER CAF

- Mon n° d'allocataire (sur courrier CAF)
- Mon code confidentiel à 4 chiffres
- Mes 3 derniers bulletins de salaire
- Mon dernier avis d'imposition

POUR LE DOSSIER D'ASSURANCE MALADIE (AMELI)

- Mon n° de sécurité sociale (carte vitale)
- Mon code confidentiel

POUR LE DOSSIER D'ASSURANCE RETRAITE (CARSAT)

- Mon n° de sécurité sociale (carte vitale)
- Une adresse mail et son mot de passe

POUR LE DOSSIER POLE EMPLOI

- Mon numéro d'identifiant
- Mon mot de passe
- Un CV papier ou sur clé USB si possible

CENTRE SOCIAL RURAL DU CANTON DE GRANDVILLIERS

centre.social.grandvilliers@wanadoo.fr
Tél. 03 44 46 75 41

32, rue Frédéric Petit
60210 GRANDVILLIERS
www.centresocial-grandvilliers.fr

Les horaires

Lundi 9h-12h00 et 13h30-17h30
Mardi 9h-12h00 et 13h30-17h30
Mercredi 9h-12h00 et 13h30-17h30
Jeudi 9h-12h00 et 13h30-17h30
Vendredi 9h-12h00 et 13h30-17h30

Les permanences

Pôle emploi :
Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30
Caisse d'Allocation Familiales
Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30
CARSAT (pour prendre RDV) :
Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30
RDV deux mercredis par mois
MSA (uniquement sur rendez-vous au 03 22 80 60 02)
Mardi et jeudi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h

Mise à disposition d'équipements bureautiques

Espace de confidentialité

SERVICES

FAMILLE
Simulation APL, Prime d'activité, RSA, caf.fr, monenfant.fr

SOCIAL/SANTE
Demande de CMU-C, renouvellement de la carte vitale, ameli.fr

RETRAITE
Demande de retraite, retraite complémentaire, lassurancetraite.fr

EMPLOI
Recherche d'emploi, création et mise à jour du CV, pole-emploi.fr, capemploi.net

LOGEMENT & ENERGIE
Orientation vers les spécialistes des questions de logement

SE DEPLACER
Transport solidaire, roulezmalin.com, laroueverte.com

ACCES AU DROIT
Information sur les droits du travail, droit de la famille, droit du logement…

AUTRE
Photocopie administratives (payantes), demande de cartes grise, permis de conduire, ants.gouv.fr, impots.gouv.fr

ANNEXE 4 : la médiation numérique en agences postales

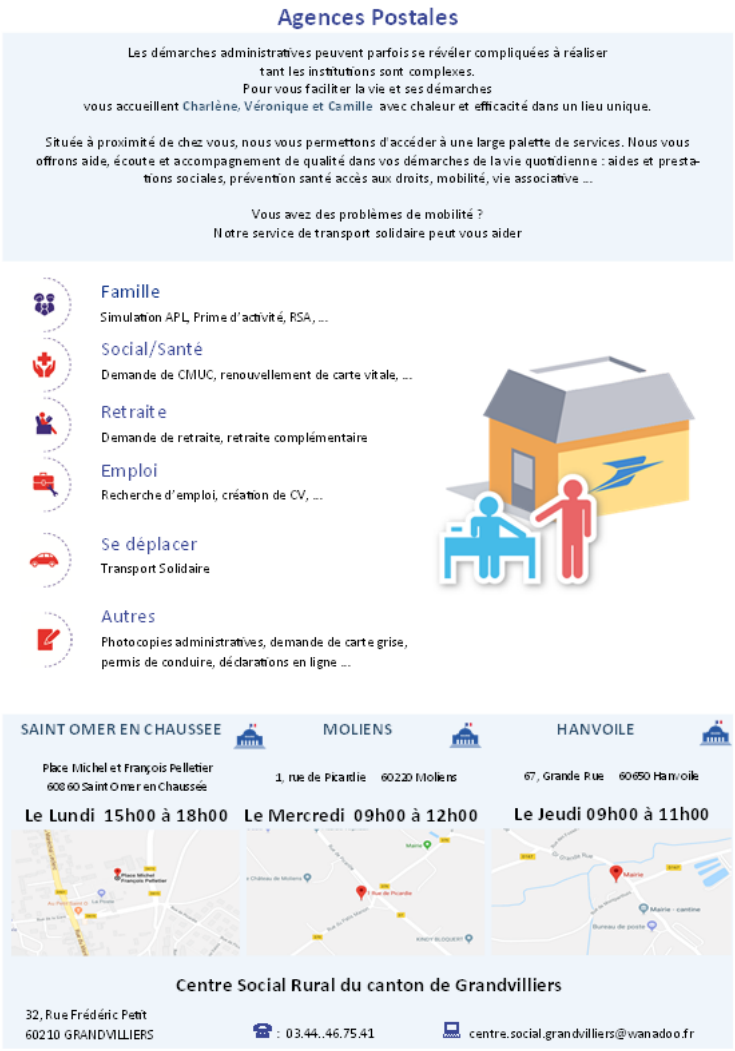

ANNEXE 5 : le programme des animations du bien vieillir

Les permanences

Le Centre Social accueille dans ses locaux divers Associations et Organismes

Point Info Caf Oise · Carsat Retraite & Santé au travail Nord-Picardie · adil de l'Oise · cap emploi ressources handicaps · Association Nationale de PREVENTION en ALCOOLOGIE et ADDICTOLOGIE A.N.P.A.A.

cicas RETRAITE COMPLEMENTAIRE · CENTRE D'INFORMATION CONSEIL ET ACCUEIL DES SALARIES agirc-arrco · APCE

Association Départementale d'Accueil et de Réadaptation Sociale (A.D.A.R.S)

Pour tous renseignements et/ou inscription

Contacter **Sabine BAILLY** (référente intergénérationnelle)
Centre Social Rural du canton de Grandvilliers
32, rue Frédéric Petit à Grandvilliers
☎ 03 44 46 75 41 @ creaseniors@gmail.com

* cotisation annuelle au Centre Social de 5€

Pour les personnes non mobiles, un co-voiturage ou transport peut être envisagé, sur demande et en fonction des disponibilités.

A ne pas manquer:

La semaine Bleue
Le **mercredi 26 Septembre** à Grandvilliers **Nettoyons la nature**
Exposition sur le « bleu » à l'hôpital de Grandvilliers
Le **mercredi 10 Octobre**, au centre social, **atelier connecté intergénérationnel**
Le **jeudi 11 Octobre** , à SONGEONS (résidence Les sorbiers) à 14h30
LOTO NUMERIQUE
Le Mercredi 24 Octobre à FORMERIE
Fêtons Octobre rose, et faisons la promotion du dépistage du cancer du sein

Avec le soutien de la
oise LE DEPARTEMENT · CNSA Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie · Carsat Retraite & Santé au travail Nord-Picardie · Région Hauts-de-France · msa santé famille retraite services

Le Centre Social Rural
du canton de GRANDVILLIERS

Pôle Seniors

présente son programme

Bien Vieillir,
acteur et citoyen de son territoire

Centre Social Rural du canton de Grandvilliers

Les activités intellectuelles, culturelles et divertissantes

Atelier SCRABBLE
Venez remuer vos méninges en toute convivialité
Rendez-vous un lundi sur deux, à 14h au Centre Social
Les lundis 17 Septembre - les lundis 1, 15 et 29 Octobre - les lundis 12 et 26 Novembre *

Atelier JEUX DE SOCIETE
Venez passer un moment agréable autour d'une partie de jeux
Rendez-vous un lundi sur deux, à 14h au Centre Social
Les lundis 10 et 24 Septembre - les lundis 8 et 22 Octobre - les lundis 5 et 19 Novembre *

UN TEMPS POUR SOI (Aide aux Aidants)
L'objectif de ce temps de répit est d'accueillir les aidants et prendre du temps pour eux afin de prévenir l'isolement et l'épuisement.
Le proche aidé pourra être accueilli
Rendez-vous jeudi 20 Septembre à 14h30 à la résidence Le Château à Songeons
jeudi 18 Octobre à 14h30 à l'hôpital de Grandvilliers
J'accompagne un proche âgé et/ou handicapé mais qui s'occupe de moi ?
(Gratuit)

COQUETTE À LA RETRAITE
Vous êtes curieuses de découvrir les bienfaits de la socio-esthétiques, venez assister à la réunion d'informations des ateliers à venir *Le vendredi 14 Septembre à 14h30 à la salle du Frayer de Feuquières*
*(Gratuit)**

ATELIERS PEPS EURÊKA
Pour apprendre le fonctionnement de la mémoire, pour combiner gymnastique intellectuelle et bonne hygiène de vie.
Sur demande

Ateliers INFORMATIQUE
Familiarisation avec l'ordinateur et/ou la tablette. D'autres ateliers plus spécifiques sont proposés pour apprendre à classer vos photos, effectuer des retouches., utiliser une clé USB, etc…*

Les activités gestuelles, physiques et de bien-être

TransPartâge
Dispositif qui s'adresse aux personnes retraitées non mobiles (ou provisoirement) de notre territoire d'intervention et qui souhaiteront effectuer un déplacement occasionnel .
Les motifs d'utilisation du service pourront être les suivants :
- se déplacer sur le territoire (commerces, rencontres amicales...)
- se rendre à des rendez-vous médicaux et paramédicaux et à la pharmacie.

RECHERCHES BÉNÉVOLES

ACTIVITÉ PHYSIQUE ADAPTÉE
Ces séances sont destinées à toutes les personnes de plus de 60 ans désirant maintenir une activité physique.
Rendez-vous les ***lundis matins*** *(sauf pendant les vacances scolaires) à* ***10h30*** *à l'espace socio-culturel de Grandvilliers* ***à partir du 10 Septembre*** ***

MOBILISATION CONTRE L'ISOLEMENT DES ÂGÉS
Vous souhaitez vous impliquer et participer à la vie sociale locale, rejoignez nos équipes citoyennes.
Et si vous connaissez des personnes qui souffrent de leur solitude, ne détournez pas le regard. Prenez contact avec nos services, ensemble brisons l'isolement.
Réunion d'échange le vendredi 7 Septembre à 10h00 au Centre Social

Mona Lisa MOBILISATION INFIRMIÈRE CONTRE L'ISOLEMENT DES AGÉS

A VOS AIGUILLES
Bientôt nous organiserons des ateliers autour des travaux d'aiguilles, et ce, par exemple dans le but de fournir à une association des kits naissance pour les personne en difficulté.
Vous êtes intéressé faites vous connaître *(Gratuit)**

SENIORS AU VOLANT
En partenariat avec PEP 80, nous vous proposons une réunion d'information sur les ateliers à venir
STOP
Rendez-vous le ***mercredi 17 Octobre à 14h00*** *lieu à préciser*
*(Gratuit)**